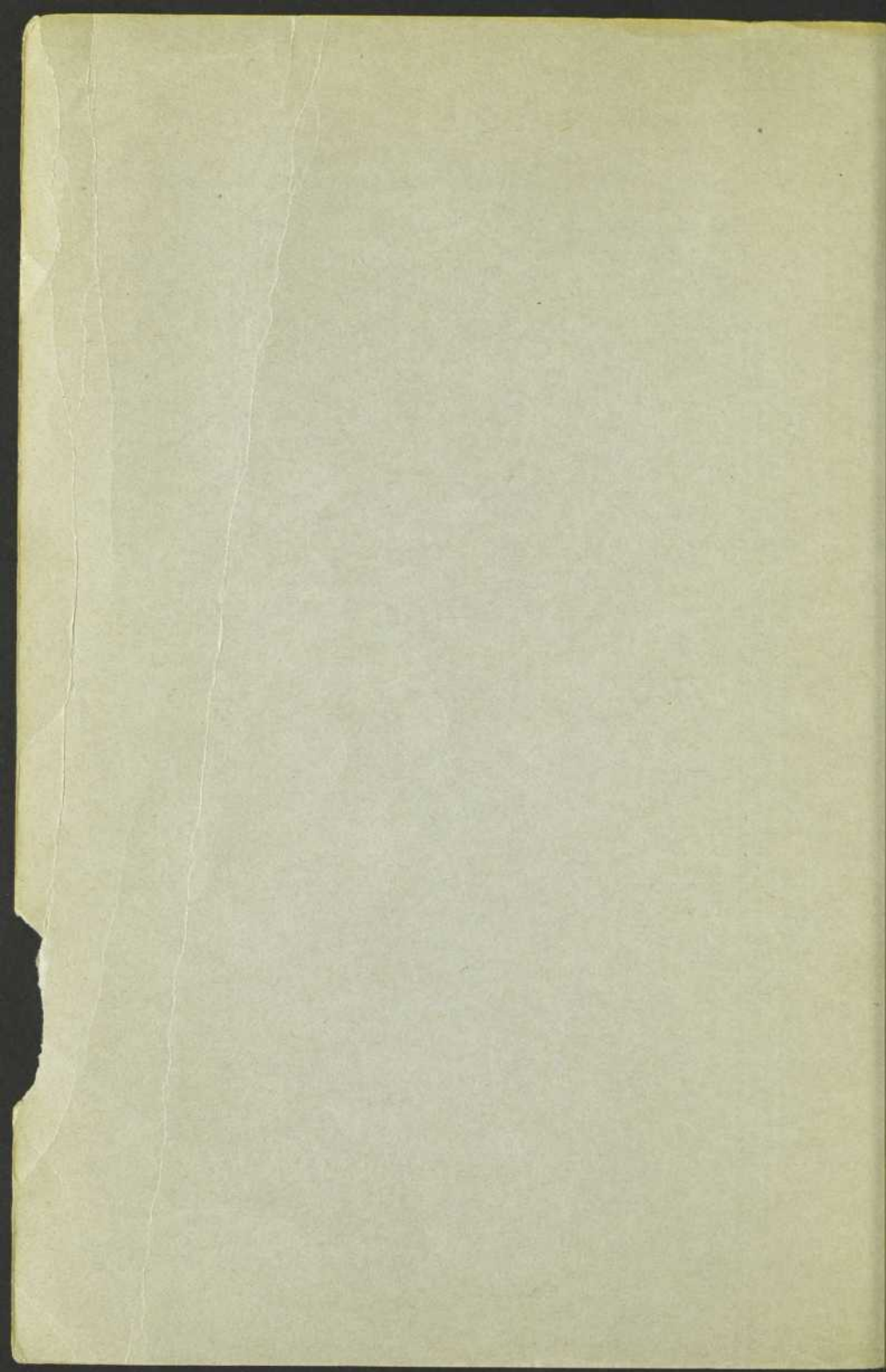


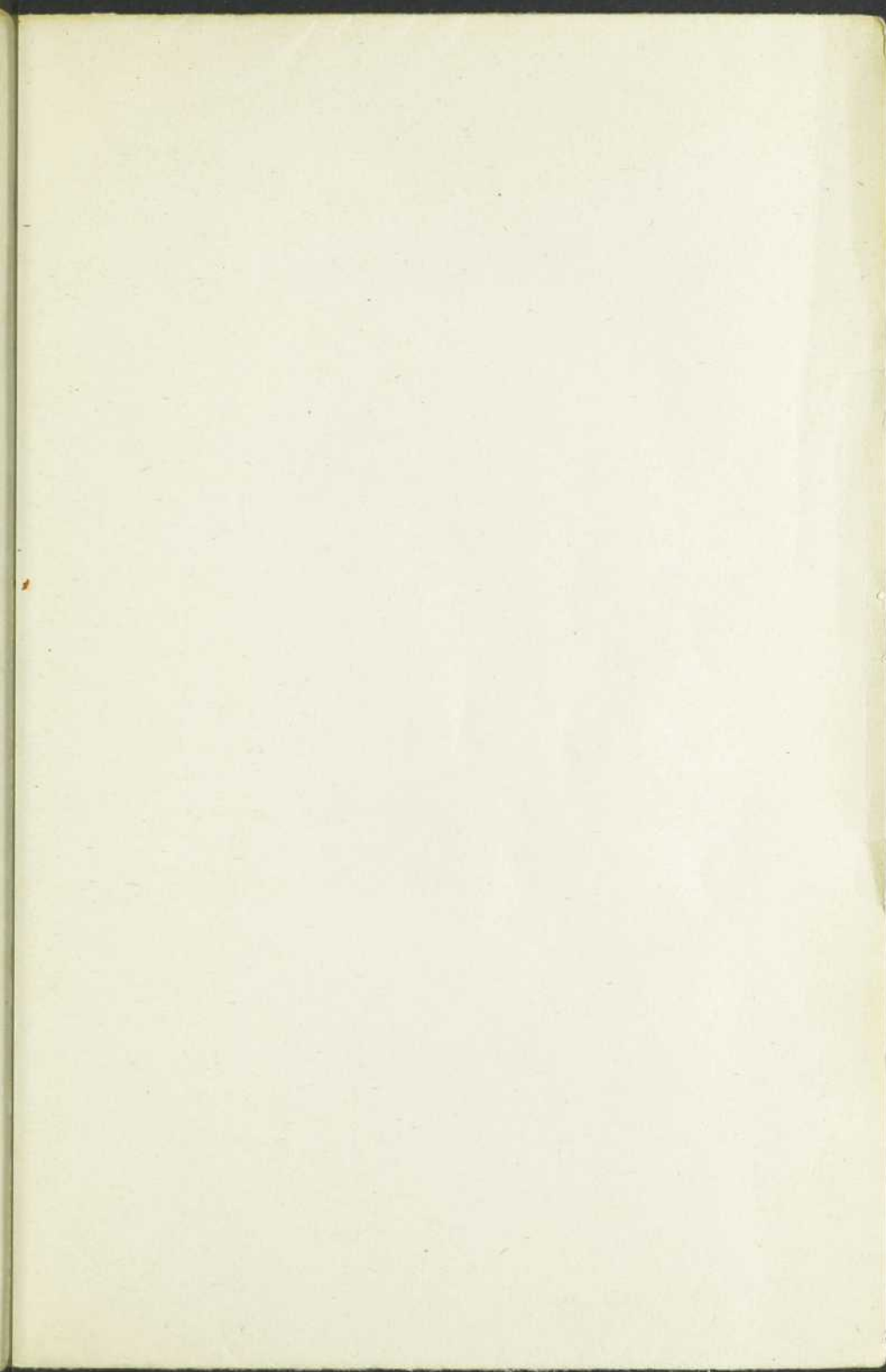
5X
1756
L35N68
1938
L35N68

L'ABBÉ ÉMILE LAMBERT

NOUVEAUX PROPOS ORATOIRES

MONTREAL
1938







Bibliothèque Nationale du Québec

NOUVEAUX
PROPOS ORATOIRES

Nihil obstat:

PH. CESLAS FOREST, O. P. L. TH. MAG.

Imprimatur:

J. C. CHAUMONT, P. A.,
Vicaire général.

Montréal, ce 25 juillet 1938.

NOUVEAUX PROPOS ORATOIRES

par

l'abbé EMILE LAMBERT

prêtre-curé

DE LA PAROISSE SAINT-ANTONIN



MONTREAL

1938

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

<i>Au fil de la plume</i>	(1925)
<i>Mélanges et souvenirs</i>	(1926)
<i>Glanures</i>	(1927)
<i>Propos oratoires</i>	(1928)
<i>Nouveaux mélanges et souvenirs</i>	(1929)
<i>Souvenirs de "Relâche" 1907-1908-1909</i>	(1936)

BX

1756

L35 H68

1938

A Son Excellence

MONSEIGNEUR GEORGES GAUTHIER,

archevêque-coadjuteur

de Montréal,

notre maître à tous,

cet ouvrage

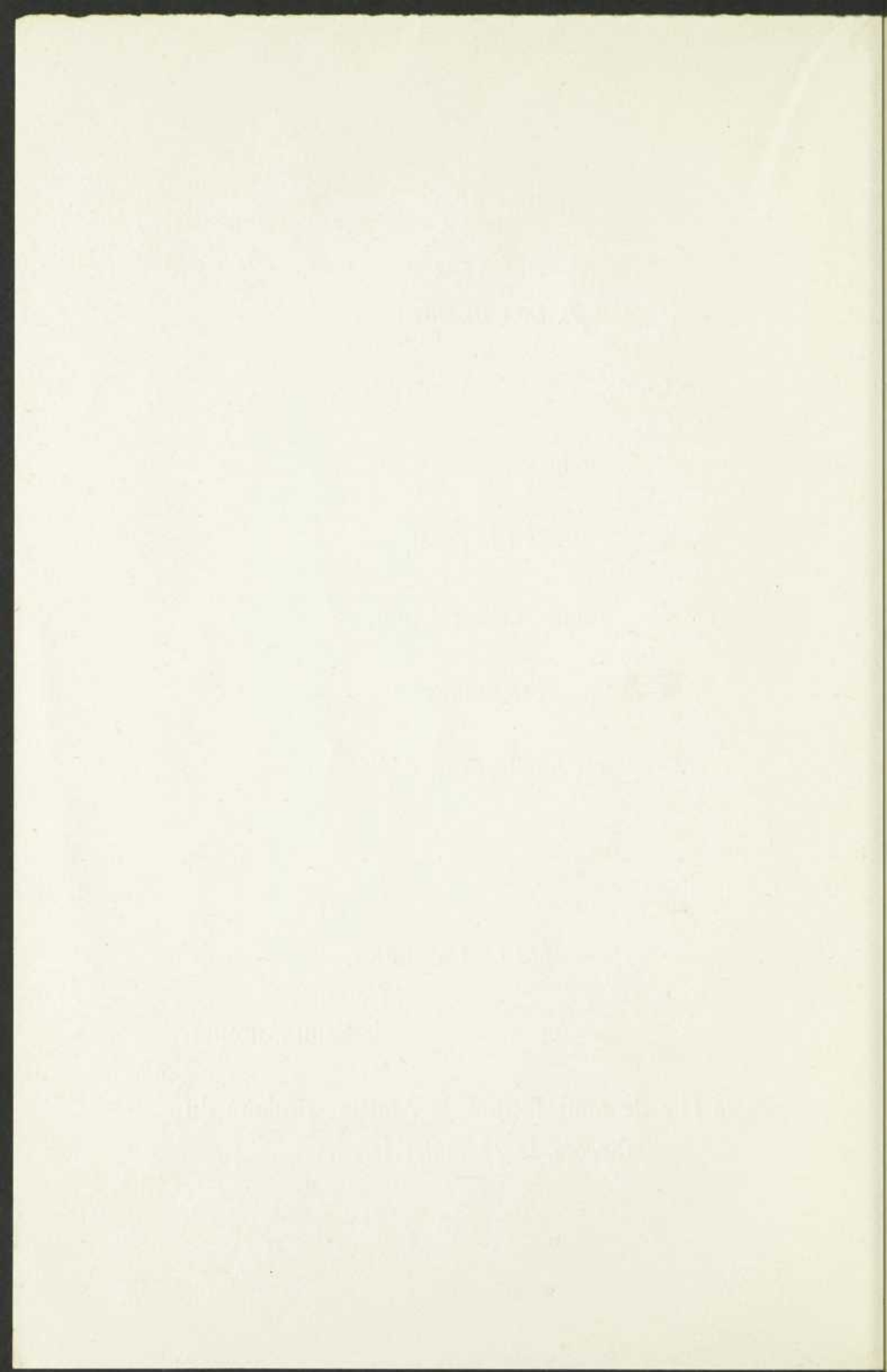
est humblement dédié.

ÉMILE LAMBERT,

ptre curé,

de Saint-Antonin.

*En la fête de saint Jacques le Majeur, titulaire du
diocèse, le 25 juillet 1938.*



UN MOT D'INTRODUCTION

Je désire faire connaître aux bienveillants lecteurs de ce livre quelques particularités justificatives.

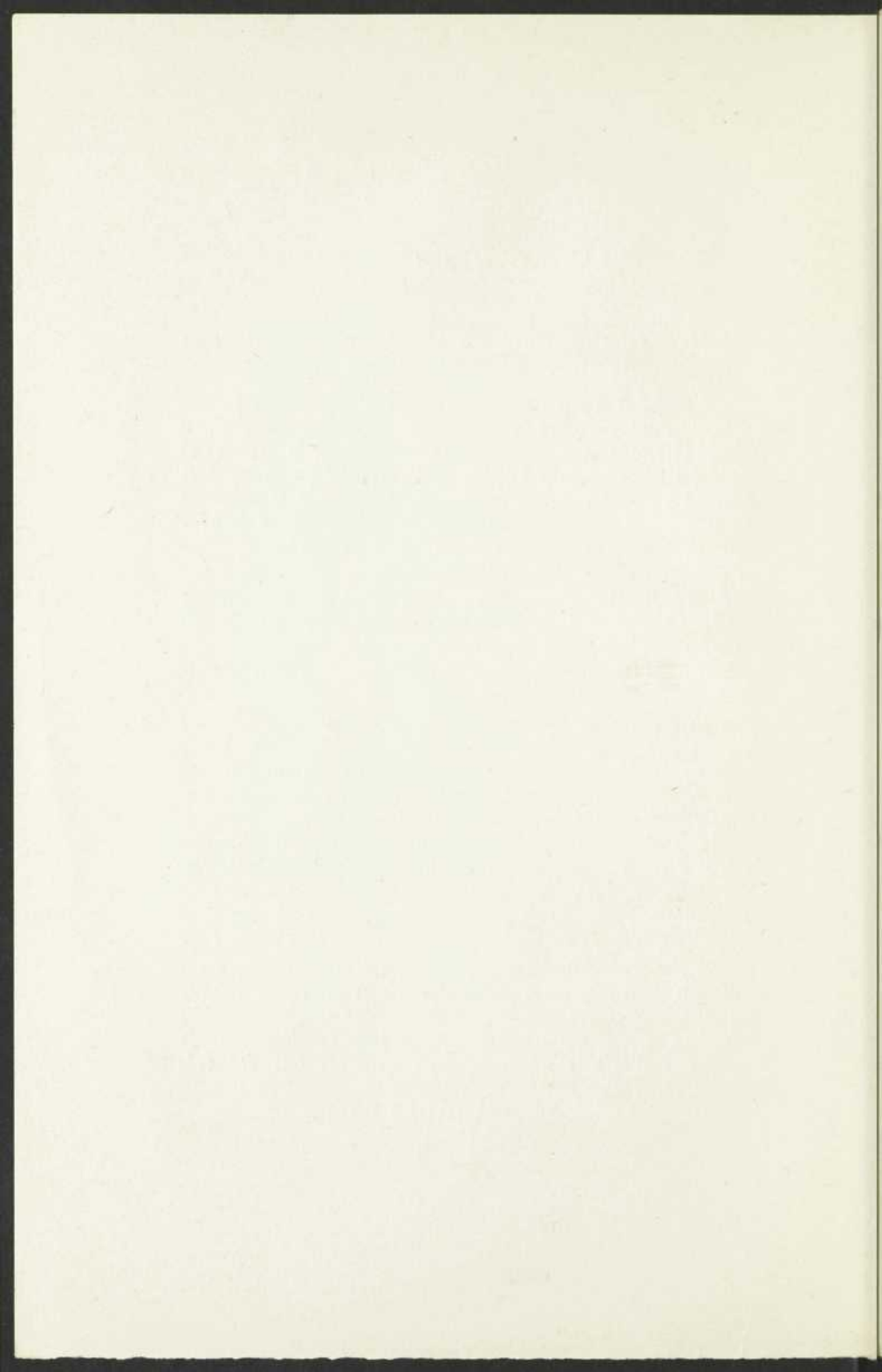
Et d'abord il n'y a pas dans ces pages que le lien factice de la chronologie. Les pièces ont été choisies; au choix a présidé une idée. C'est ainsi, par exemple, que le premier et le second discours sont l'éloge de la civilisation grecque et latine. Ils sont en même temps un hommage à la mémoire de l'abbé Noël Fauteux, professeur de rhétorique, et de Mgr Antonin Nantel, professeur d'histoire du Canada.

Les trois travaux du grand Séminaire sont unis aussi par un fil moral conducteur. L'un traite de la vertu et surtout du péché son opposé; les autres des vertus principales de justice et de religion. Ils sont un tribut de reconnaissance à MM. Firmin Duchéin, Eugène-Marie Labrosse et Henri Jeanotte, p.s.s., mes distingués professeurs.

Le titre enfin de "Nouveaux propos oratoires" s'explique de lui-même. J'ai publié en 1928 un livre du même genre qui a eu un succès de vente assez bon. Le présent ouvrage est la répétition de l'autre avec beaucoup de nouveau. Les textes abrégés ont été restaurés dans leur ampleur primitive, d'autres sont absolument neufs ayant eu seulement l'épreuve de leur diction publique. Tous, en tout cas, ont subi le feu d'un auditoire. Cela rendra peut-être la critique un peu plus indulgente.

Si, en un mot, ce livre obtient quelque succès, comme j'ose l'espérer, je serai grandement encouragé à publier encore car je détiens dans mes cartons maintes choses intéressantes. Ce sera aussi une légère compensation pour les nombreux oublis officiels dont j'ai été victime; car, je puis l'affirmer, après trente ans d'efforts oratoires, mes activités ont été très limitées, faute d'invitation.

ÉMILE LAMBERT,
ptre curé.



1904-1905

Ces deux premiers discours sont de mon séjour à Sainte-Thérèse.

Ils ont été insérés ici parce que primés et inscrits au cahier d'honneur. Comme ce volume est surtout fait d'histoire et de souvenir, le lecteur voudra bien, pour les juger, se reporter à une époque déjà *lointaine*.

1904

Discours fait à l'Aréopage pour armer Athènes contre Alexandre.¹

Le bruit court les places publiques. Démosthènes vous l'a répété: "Philippe cherche encore à nous asservir." Cette fois c'est par son rejeton Alexandre. La Grèce des Miltiade, des Thémistocle, des Léonidas deviendrait sujette? A Jupiter Olympien ne plaise! S'il en était jamais ainsi, ce serait au détriment du pays et du monde tout entier.

Du pays. On sait ce que représente une guerre et parfois une défaite; ruine de villes, de temples et de monuments. Ceux d'Athènes ne survivraient pas. Et cependant ils sont l'œuvre de cette longue patience qui est le génie. Nos architectes, nos peintres, nos sculpteurs ont mis à les faire et leur âme et leur vie. Il faudrait maintenant que les Macédoniens avides de pillage entrent dans nos murs, par-

1. C'est une imitation du "discours pour la Couronne" et des "Philippiques" de Démosthènes, après le commentaire de notre professeur M. l'abbé Noël Fauteux.

courent nos rues et, à la manière des assiégeants de l'antique Troie, sèment sur leur passage la dévastation de feu et de mort? Ah! que cela ne soit! Aux armes, citoyens! Et vous, Dieux hospitaliers, protégez nos pénates, nos lares et nos foyers!

Du monde entier. Le génie de l'Attique ne s'est pas confiné ici. Il a rayonné par le monde. La langue d'Homère est parlée partout... et, on peut l'affirmer sans forfanterie, notre culture a civilisé l'univers tout comme Athènes a policé Corinthe et Lacédémone. S'il fallait, s'il fallait que les phalanges ennemies détruisent les centres d'art et de science! Nous ne pourrions plus répandre de par l'orbe terrestre le trop plein de nos trésors... le monde ne se nourrirait plus de l'idée grecque pas plus qu'il ne s'alimenterait du miel de l'Hymette. Notre commerce qui va bien au-delà de la Dodécanèse et de la mer Egée, notre industrie qui expédie jusqu'aux colonnes d'Hercule... tout cela serait entravé, ruiné peut-être; le monde en serait appauvri et nous deviendrions nous-mêmes des fuyards sans patrie et, à coup sûr, des indigents!

Soldats de l'Hellénie, à vous les épées, les boucliers, les lances, les javelots! Marins et matelots, armez-vous pour la défense de nos côtes! Faites face à ces galères nombreuses qui, sur les ondes calmes ou bouillonnantes, s'apprêtent à bloquer nos ports! Prévenez la rigueur d'un siège en devançant l'ennemi, en surprenant sa course pour déjouer ses stratagèmes. Et que du haut de l'Acropole et du Panthéon veillent les dieux protecteurs! Le Ciel protège et sauve la Grèce!

1905

Eloge de Samuel de Champlain par un orateur canadien à Saintes (Charente Inférieure) à l'occasion d'une fête anniversaire.

MESDAMES, MESSIEURS,

Si quelque touriste, venu d'un lointain pays, traversait comme moi les rues de votre ville, sa première question serait celle-ci: "Pourquoi ces processions triomphales, ces maisons pavoisées, cette statue couronnée de fleurs?" La réponse en serait facile. C'est qu'il s'agit en cet anniversaire d'honorer un héros. Aussi, au milieu de ce concert de louanges adressées à Samuel de Champlain, me permettez-vous d'élever la voix au nom de mes compatriotes? Nous saluerons ensemble, si vous le voulez bien, une âme sublime, un esprit chrétien, un grand cœur de patriote.

I

Le Canada, mon pays, fut — il faut bien vous le dire — délaissé par la France vers 1542. Roberval avait en effet repassé l'Atlantique; les blanches voiles de ses navires apparurent de nouveau devant saint Malo; il ne devait plus retourner en terre canadienne. De son côté, Jacques Cartier vivait en paix dans son domaine de Limoilou. Pareillement, le bon François Ier ne s'occupait plus guère de la contrée "qu'il possédait pourtant d'après le testament d'Adam." Le Canada demeurerait abandonné. Sur les bords du Saint Laurent, ce n'étaient que bourgades, huttes et wigwams. Dans les bois, les

fauves allaient et venaient sans contrainte, car les vastes forêts n'avaient point encore connu les pas des pionniers français. Le cri de guerre de l'Iroquois troublait seul la région... et la grande croix plantée par Jacques Cartier à Gaspé étendait silencieusement ses bras sur la plage déserte. A deux pas de là, et par contraste, l'océan amenait avec fracas ses embruns et ses vagues pendant que les goémonds, les goélands et les mouettes troublaient seuls le silence de cette immense grève étendant au loin sa lisière de galets.

Soixante-six ans plus tard cependant, quelqu'un se leva : "Allons là-bas, dit-il, vers ce pays sauvage, afin que le nom de Dieu y soit connu et l'évangile prêché. Viennent les luttes, les souffrances, le martyre même, rien ne devra nous ébranler ou nous arrêter." Et cet homme élu du ciel, ce Samuel de Champlain dont vous louez la mémoire, s'en est allé sur l'Atlantique incertain; monté sur un mauvais navire, il a néanmoins bravé la mer... et l'on sait ce qu'est l'océan, surtout en pénible saison. Il s'est avancé sur le saint-Laurent jusqu'à Stadaconé. C'est là qu'au prix des plus grands sacrifices il a fondé Québec. Il installa la première "Habitation" sur ce cap Diamant que devait illustrer la valeur française... il entreprit de défricher un pays que devait féconder le sang des missionnaires. Les Indiens devinrent muets de stupeur devant ce visage pâle qui plantait ainsi son drapeau! Le Montagnais, le Huron, l'Algonquin lui offrirent le calumet de paix. Quant à l'Iroquois, il s'enfuit sur la rive sud du fleuve, vers la Nouvelle-Angleterre, brandissant son tomahawk et deman-

dant vengeance à son manitou. En vain Samuel de Champlain vit-il se dresser contre lui tout ce que la rage de cet ennemi implacable put imaginer . . . incursions, dévastations, scalps de victimes, etc . . . il tint bon. Malgré des guet-apens nombreux, en dépit de l'hiver rigoureux, il n'abandonna point Québec. Les maladies, particulièrement le scorbut, les attaques par les sauvages rôdeurs, loin d'abattre son courage, le retrempèrent. Vint cependant un jour où la flotte des frères Kerth, trop puissante pour une poignée d'hommes, prit la ville. Samuel de Champlain dû à regret partir. Son intention était d'y revenir cependant et d'y mourir. J'affirme, à la constatation de tout cet héroïsme, que le "père de la Nouvelle France" avait l'âme sublime. Pour fonder en effet une colonie en de telles circonstances, pour commencer et poursuivre presque à lui seul une œuvre semblable, pour accomplir de si grandes choses avec si peu de ressources, il ne fallait rien moins qu'une force extraordinaire, qu'un courage indomptable poussé jusqu'au plus haut point. Si donc Québec s'élève aujourd'hui prospère et bien vivante, elle le doit aux qualités de cette âme sublime qu'avait Samuel de Champlain.

II

Ai-je besoin d'ajouter que cette sublimité supposait un esprit éminemment chrétien. Prouvons par le menu cette assertion. Le trait dominant en fut la charité. Avec quel amour surnaturel ne traita-t-il pas les sauvages ? Chaque année il visita leurs bourgades, il se rendit même chez les tribus les plus éloignées, jusqu'à l'actuelle baie Georgien-

ne. C'est qu'en secret il caressait un projet: celui de faire des conversions au catholicisme. Il avait comme tout autre ses rêves d'avenir. Il entrevoyait un Canada florissant; mais le progrès, selon lui, n'allait jamais sans l'esprit chrétien ni la pratique religieuse. Il faudrait donc, pour le futur, des milliers de Français catholiques et d'Indiens, adorant et servant le vrai Dieu. C'est pourquoi il considérait comme néophytes les sauvages attachés à ses pas. Bien plus, il pensait à de futures églises échelonnées sur les bords du saint-Laurent; il lui semblait entendre monter des chants et des prières, et, au crépuscule, les notes de lointains angelus. Dans ce but ne tarda-t-il pas amener de France des missionnaires. Les premiers furent des Récollets. Il leur choisit lui-même un emplacement et les accompagna plus d'une fois chez les Hurons et les Algonquins. En tout temps, lorsqu'il s'agit du service de Dieu, il fut infatigable. Voici d'ailleurs quelle idée il avait à ce sujet: "Le salut d'une âme, pensait-il, vaut mieux que la conquête d'un empire. Les rois ne doivent songer à étendre leur domaine que pour faire régner Jésus-Christ." — Admirables maximes bien dignes d'être retenues et méditées! Cet idéal de Samuel de Champlain est devenu un mot d'ordre: c'est même en raccourci toute la voix de notre histoire, toute la leçon de notre passé. Aussi voyez comment la légende s'en est emparé.

Lorsque la nuit enveloppe Québec de ses ombres, le silence du Saint-Laurent n'est guère troublé que par le clapotis des vagues, quelquefois par la sirène des bateaux ou les rames des embarcations. S'il arrive qu'un calme complet se fasse, on entend, dit-

on, s'élever des ondes comme une mélodie. Tantôt c'est un chant puissant et joyeux, tantôt une complainte faible et plaintive. La brise sur ses ailes transporte un peu partout ces voix mystérieuses semblables aux harpes éoliennes qui vibrent au moindre vent du soir. Mais qui sont-elles? C'est la voix des Indiens convertis dont les ombres reviennent pour glorifier ceux qui les ont sauvés! Voix d'outre-tombe impressionnantes! Réunies elles forment la tradition historique. Mais l'histoire c'est avant tout Jacques Cartier et Samuel de Champlain! Intrépides héros, notre reconnaissance vous confond à bon droit dans une même louange! Saintes est surtout en liesse aujourd'hui car le père de la Nouvelle-France lui appartient... mais Québec, mais Montréal, mais Trois-Rivières, mais le Canada tout entier l'est aussi car Samuel de Champlain fut chez nous un grand serviteur de Dieu, un illustre chrétien!

III

Parlerai-je en dernière analyse de son patriotisme? Pourquoi entr'autre chose a-t-il laissé sa patrie pour une terre lointaine? Voltaire plus tard l'appellera avec dédain: "*Quelques arpents de neige!*" Pourquoi s'est-il aventuré tant de fois sur l'Atlantique? Dans quel but a-t-il fait des démarches réitérées auprès du Roi et de la cour? Uniquement pour assurer la survivance d'une nouvelle patrie. Il voulait contribuer au développement et à l'extension de son pays. Après s'être voué à la cause de son Dieu, on peut dire qu'il s'est sacrifié à celle de la France. Son âme était toute embrasée

d'amour national. Aussi les Canadiens ont-ils appris d'un tel ancêtre. Le résumé et comme le symbole de leur patriotisme, je les retrouve dans le drapeau. Or, votre délicatesse s'est plu à rappeler tout cela par la suspension à cette tribune de deux étendards: le tricolore et le fleurdelisé!

Salut à vous, les trois couleurs, bannière de la France contemporaine! Salut à vous, les fleurs de lys, bannière de la France ancienne! Drapeau béni, apporté et déployé sur les hauteurs de Québec, tu as vu nos luttes et dominé nos batailles; au jour de la conquête anglaise, on t'a rapporté immaculé. Tu n'as pas pu, même avec l'héroïsme de Montcalm et de Lévis, continuer de flotter en terre canadienne! Aussi refermant ton aile blanche, avec les écussons de la noblesse, tu as dû repasser les mers! Mais si l'emblème est parti, le patriotisme au moins est resté. Et si nous sommes demeurés tels, jugez quel patriote nous avons pour père!

Je m'arrête, Messieurs, et me sens impuissant à vous en dire davantage. D'autres orateurs d'ailleurs me succéderont qui le feront mieux que moi. Pour vous, peuple et touristes de Saintes, continuez vos fêtes. Que votre hommage à Samuel de Champlain se donne de façon permanente! Les siècles futurs prolongeront sûrement votre geste... et l'éclat dont resplendit la figure du héros ne sera jamais, je l'espère, terni! Ainsi la postérité ratifiera-t-elle ce verdict d'honneur! Poètes, musiciens de mon pays, chantez encore et toujours Samuel de Champlain. Et toi, ô saint-Laurent, et toi, ô Québec, "Jamais

*de ses bienfaits n'oubliez la mémoire!"*¹ Qu'une statue s'élève sur les hauteurs du cap Diamant et qu'en exergue sur son socle l'on grave: *Aspice, viator, heroëm calcas!*—

1. Racine, *Athalie*.

1906

Les trois discours qui suivent ont été composés durant mon stage au grand Séminaire: 1906, 1907, 1908; c'est une causerie, un sermon et une dissertation. Ils ont été insérés ici parce que publiquement loués surtout par mes condisciples.

1906

Le péché (Causerie).

MESSIEURS LES SEMINARISTES,

L'homme, comme tout autre être, tend à sa destinée. Dieu l'a créé pour cela. Nombreux sont ses actes. S'il veut qu'ils soient ordonnés à la fin suprême, il faut qu'il les soumette à la volonté divine exprimée par la loi. Elle est la norme. Si ses actions sont *conformes* à cette loi, elles seront des vertus. Si elles sont en *désaccord*, elles seront des péchés. La présente causerie omettant la partie "vertu" traitera exclusivement de la partie "péché". L'étude en sera d'abord générale puis deviendra spéciale par la distinction du péché mortel et du péché véniel¹.

I

Péché en général

Il ne sera point ici question des sens multiples ou acceptations de la Bible. Cette analyse n'est point d'exégèse ni d'herméneutique. La définition tout

1. Sedulo et seorsim distinguenda sunt. Axiome théologique

d'abord expliquée sera celle de saint Augustin. Elle ne mentionne cependant que la *matière* du péché. Pour la rendre complète, il faut y ajouter la *forme*, c'est-à-dire l'advertance et le consentement. "C'est, dit-il, *une pensée, un désir, une parole ou une action contre la loi éternelle.*" "Celle-ci, ajoute-t-il, *n'est rien autre chose que le vouloir de l'intelligence divine*"¹. Elle crée, conserve l'ordre dans le monde et défend qu'on lui porte atteinte. Le péché fait tout le contraire. Et en lui il y a comme deux éléments distincts: acte libre, volontaire et manque d'ordre ou de rectitude qui en constitue l'essence.

Saint Thomas le définit de son côté: "*La transgression de toute loi.*" Il n'indique ici que l'élément négatif dans l'un de ses effets: la transgression. Il y a aussi la partie positive qui est la désobéissance volontaire.

Saint Alphonse de Liguori est plus explicite: "C'est, dit-il, *un acte contre toute législation qui oblige soit divine, soit humaine.* Loi divine: nous avons vu qu'y déroger ou la transgresser était péché. Loi humaine: ces mots sont une addition aux définitions précédentes. Cette loi humaine n'est autre que la naturelle ou encore la positive lorsqu'elle oblige en conscience. Mais quand y a-t-il désobéissance à la loi humaine? Lorsqu'on agit contre une ordonnance de la droite raison connue et promulguée. La loi est en effet l'ordination de l'intelligence. Agir ainsi contre la loi humaine, naturelle ou positive, est en même temps désobéir à Dieu qui en est l'auteur. D'où il suit qu'il n'y a pas de péché

1. Rationis voluntas divinae. S. Augustin. — De la grâce.

purement philosophique, c'est-à-dire opposé à la seule raison. Celui qui juge une action mauvaise et la commet quand même, appréhende, par le fait, que Dieu l'a défendue. Cette connaissance préalable et implicite suffit. On se demande cependant si ceux qui ignorent l'existence de Dieu peuvent pécher philosophiquement? Si, pour eux, ce Dieu n'est pas, il ne peut évidemment rien ordonner ni défendre. Si leur ignorance est invincible, ils ne peuvent pas pécher. Mais c'est très rare.

Après ces diverses définitions, venons-en à la terminologie. Le péché a deux synonymes: mal moral et faute.¹ Le mal est métaphysiquement quelque chose de négatif; c'est le manque de bien ou la carence d'être.² La faute est le mal commis par quelqu'un, lequel devient coupable. Le mal est matériel, la faute formelle. On trouve dans saint Paul ces divers sens. Le mal "*Tout ce qui ne vient pas de la foi est péché.*"³ La faute "*Elle vient du péché et conduit au péché.*"⁴

Il y a cinq sortes ou catégories de péchés. *Péché originel et actuel.* Ils se distinguent par la cause dont ils procèdent. L'un a été commis par Adam qui l'a légué en héritage; l'autre par l'homme, son descendant, et volontairement. *Péché d'omission et de commission.* Omission, si l'on n'agit pas quand la loi l'ordonne; commission si l'on

1. Ces termes s'emploient l'un pour l'autre. Il y a pourtant nuance comme vous l'allez voir.

2. Bonum et ens convertuntur.

3. Omne quod non est ex fide peccatum est. S. Paul.

4. Ex peccato est et ducit ad peccatum. S. Paul.

agit quand la loi défend. *Péché d'ignorance, de faiblesse et de malice.* L'ignorance fait pécher sans savoir; c'est l'inadvertance et la faute est seulement matérielle. La faiblesse est le manque de force ou de volonté; elle facilite le mal et y porte; la faute en est tantôt matérielle, tantôt formelle. La malice fait enfin pécher de sang-froid, avec préméditation et parfois délectation. Aussi est-elle sans excuse. *Péché de bouche, de cœur et de sens.* De bouche, ce sont les paroles; de cœur, les désirs; de sens, les actes des organes. *Péché mortel et vénial.* Le premier donne une mort toute spirituelle, le second fait du mal à l'âme mais moins gravement et devient, de ce chef, plus digne de pardon. Ces notions purement étymologiques sont susceptibles d'explications.

Ce mot de "péché" qui renferme sous son vocable différentes sortes de fautes, n'est cependant pas univoque mais analogue. Il ne réunit pas, en effet, plusieurs espèces sous un genre commun, mais énonce plutôt une analogie avec des raisons diverses. Ces espèces de péchés qui ne sont pas les mêmes proviennent de différentes causes extrinsèques et intrinsèques. Une seule est intérieure: c'est la concupiscence ou l'attrait au mal. Elle n'est pas un péché en soi mais elle y porte. Extérieurement il y a le monde avec ses maximes, ses pompes et ses exemples; le démon si actif qu'on dirait un lion rugissant tournant sans cesse autour de nous; enfin l'occasion et la tentation. A propos de celle-ci, ayons des idées bien nettes. C'est d'importance lorsqu'il s'agit particulièrement des scrupu-

leux. Il convient de rappeler d'abord que "*Sentir la tentation n'est pas y consentir*". L'aiguillon de la chair, par exemple, fait naître le désir. Puis la concupiscence l'excite, car le baptême ne la fait pas disparaître cette concupiscence. Saint Jean en signale même trois sortes: ambition, plaisir, orgueil. L'orgueil surtout, par le moyen de l'amour-propre exagéré, est la racine commune de beaucoup de fautes. C'est ainsi qu'on le trouve en tête des péchés capitaux. Il est certes vivace et l'on prête à saint François de Sales la boutade "*Qu'il meurt un quart d'heure après la mort.*"

Il faut ajouter qu'il n'est point permis de s'exposer à la tentation sans raison suffisante. Ce serait téméraire. Cette raison doit être proportionnellement grave. En effet, s'exposer c'est vouloir une chose à laquelle est nécessairement attaché un mal et c'est le désirer au moins implicitement et indirectement. Dans le cas de la tentation, ce mal est en vue et en jeu. A cause du risque, il ne faut pas souhaiter être tenté. Si, malgré tout, la tentation survient, il convient de savoir agir. Avant, il est indispensable de "*Veiller et de prier*".¹ Pendant, "*de résister ardemment forts dans la foi*".² Après, de se défier de soi car la tentation peut revenir. Que celui qui une fois s'est tenu debout prenne bien garde de tomber.³ Il ne faut donc pas attribuer uniquement à ses propres forces ou à sa liberté la victoire remportée; la grâce a aussi sa part et le

1. S. Mathieu, chap. 14, v. 38.

2. S. Pierre, chap. 5, v. 9.

3. S. Paul, 1 Cor., chap. 10, v. 10.

rôle qu'elle joue est important. Mieux vaut rendre hommage à Dieu, se reconnaître pécheur, (car on l'est toujours par quelque côté) ainsi que le faisaient saint Philippe de Néri et saint Vincent de Paul. La tentation ne manque certes pas d'utilité; il est même relativement nécessaire que le juste soit éprouvé, selon qu'en témoigne le livre de Tobie.¹ Faire passer l'or par le feu, c'est découvrir s'il y a alliage. Dieu permet que l'homme soit tenté pour affermir sa vertu, augmenter ses mérites et lui donner occasion de satisfaire.

II

Péché mortel, péché véniel

Et maintenant, pour finir cette étude des péchés, parlons du mortel. Définir sa nature, indiquer ses effets, expliquer enfin (et ce n'est point la moindre chose) les conditions requises pour qu'il soit ainsi, telle sera la division de cette deuxième partie.

A

La nature du péché nous est d'abord connue par l'Ecriture sainte, la tradition et la théologie. Dans la Bible, il est question de fautes qui donnent une mort spirituelle à l'âme. On y voit qu'entre elles les unes sont plus graves, les autres moins, qu'il y en a enfin des légères. C'est aussi la doctrine des Pères de l'Eglise. Ils ont clairement établi l'ordre entre péché mortel et véniel. La théologie, pour sa part, définit le premier: "Une aversion volontaire de Dieu et une conversion désordonnée vers la

1. Tobie, chap. 12, v. 13.

créature". Deux corollaires découlent de cette définition formulée par saint Thomas. *Différence* essentielle entre mortel et vénial: le premier détourne tandis que le second retarde. L'un enlève la vie surnaturelle, l'autre la diminue sans toutefois la faire disparaître. *Conciliation* possible des diverses opinions sur l'*élément formel* du péché.¹ Pour ceux d'omission, pas de doute; le constitutif est le manque d'observation du précepte. Pour ceux de commission, il y a deux choses distinctes; l'acte lui-même et son manque de rectitude. Dieu, comme cause universelle, coopère physiquement à toute action, jamais cependant à son désordre. Or, c'est précisément cette absence de rectitude qui paraît être l'*élément formel* du péché! Dieu n'en est donc pas responsable, ne fournissant que l'occasion.

Aussi, le péché porte-t-il une triple malice; désobéissance envers Dieu, injustice et ingratitude envers le Christ, suicide spirituel envers l'homme lui-même. Mais cette malice est-elle finie ou infinie? Il y a ici controverse. Si on la considère comme simple mal individuel, elle est évidemment finie. Si on l'envisage par rapport à Dieu... alors les auteurs se divisent. Extrinsèquement parlant, injure extérieure fait à Dieu: malice infinie. Mais intrinsèquement? Les Thomistes disent oui. En soi, allèguent-ils, il y a toujours malice infinie parce que l'offense a d'autant plus de gravité ou de malice qu'elle s'attaque à un être plus digne. Or Dieu est infiniment digne. Les Scotistes avec Suarez disent non. S'il en était ainsi, retournent-ils, tous les

1. Tous les théologiens admettent qu'il y a "élément formel". Ils se divisent quand il s'agit de sa détermination.

péchés seraient de même degré, la malice étant toujours infinie; cela ne doit pas être car il est admis que la gravité des péchés est fort différente. Adop-
tons, sans trancher, la seule opinion de saint Thomas: "*La malice du péché comporte une certaine infinité.*"¹

Il ressort de ceci que tous les péchés mortels ne sont pas également graves. L'Écriture le prouve, la raison démontre. La volonté, facteur moral de l'acte, peut se complaire, prendre plus ou moins de plaisir dans la malice de l'action; l'objet et les circonstances peuvent en augmenter ou en diminuer le degré. La gravité est donc relative c'est-à-dire pas également la même pour tous les péchés mortels.

B.

Et maintenant quels en sont les effets? Ils sont doubles; l'aversion de Dieu et l'obligation à la peine. *Aversion.* Après une pareille faute, l'homme passe à un état de haine. Il ne peut revenir à sa condition antécédente que par une sincère conversion. Il ne faut pas confondre cette situation avec celle où le pécheur par des crimes multipliés se tient constamment en guerre avec Dieu. C'est le point culminant de l'état peccamineux. Dans cet état, le péché enlève toute grâce sanctifiante et toute charité, imprime à l'âme des souillures, sordides, des taches, comme dit saint Paul. Elles sont non matérielles, mais spirituelles. *Peine.* Le péché rend passible de punition. C'est d'abord le remords qui affecte; il n'est que le prélude du vers rongeur dont parle saint Marc; il ne mourra point

1. Prima secundae. Question 78ième.

mais tourmentera toujours. Peine du dam et du sens châtieront la faute.¹ Quelquefois cependant cette peine se fait sentir sur terre; il ne faudrait pas tout de même estimer ou mesurer le nombre et la gravité des péchés commis d'après les calamités terrestres. Bien des fois les pécheurs prospèrent et les justes sont opprimés. Heureusement y a-t-il l'autre vie!

Pour qu'un péché soit mortel, trois choses sont nécessaires et concourent simultanément; si l'une d'elles venait à faire défaut, le péché serait véniel seulement: matière grave, pleine advertance, consentement complet.

C.

Matière grave. Nous avons vu précédemment d'où venait la gravité: de l'objet ou de la chose elle-même en tant que *reconnue* grave. C'est le sujet c'est-à-dire le pécheur qui doit formellement découvrir ou discerner cette gravité: *gravitas ex objecto formaliter sumpto*.

Mais comment le faire? C'est ce qui importe de savoir. Les deux sources sont: la sainte Ecriture et la raison. C'est par là que les hommes et leurs juges — les confesseurs — peuvent établir la matière grave. La Bible, voie sûre d'enseignement, affirme qu'il y a matière grave, moins grave, plus grave. L'Exode, le Deutéronome, le Lévitique, les livres sapientiaux, l'Evangile et les Epîtres le démontrent. De plus il y a les canons des conciles et les enseignements des Papes. La conscience chrétienne

1. Dante a illustré cette assertion en des vers magnifiques, *Purgatoire* et *Enfer*.

est ainsi éclairée; le catalogue des péchés est dressé plus volumineux que celui de la primitive église parce que plus détaillé. La matière grave ou de conséquence y est indiquée. La raison nous y enseigne que toute offense notable à Dieu, à la société, au prochain ou à soi-même, constitue une matière grave si la perte de la vie corporelle ou spirituelle, des biens essentiels, est en jeu. Lorsqu'il y a toujours et nécessairement matière grave, un péché est dit *mortel ex toto genere suo*. Le blasphème, par exemple, n'admet pas légèreté de matière. Un péché est dit *mortel* seulement *ex genere suo*, lorsqu'il y a matière grave ordinairement et non toujours. Il admet donc quelquefois légèreté de matière: telle l'ivrognerie.

Pleine advertance. Il s'agit ici de l'aversion de Dieu, fin ultime, de la perte du salut éternel. Il est clair que le pécheur ne doit pas voir, comprendre à demi ce qu'il fait mais pleinement; donc se rendre compte que l'acte à poser est mauvais et grave. L'attention requise est celle que l'on apporte à une chose importante; il n'est pas nécessaire qu'elle soit de longue durée. Manquent de la pleine advertance ceux qui sommeillent, sont distraits, sous le coup d'une passion soudaine ou irrésistible ou qui n'auraient jamais agi de la sorte s'ils y avaient pensé.

Complet consentement. C'est la conséquence: l'intelligence perçoit clairement mal et gravité, la volonté les veut délibérément. Il n'est pas nécessaire d'être exempt de passion, de tentation ou d'occasion. Même sous l'effet ou l'impulsion de l'une ou de l'autre, il peut y avoir consentement complet.

N'ont pas ce consentement ceux qui abhorrent le péché mortel, qui ont eu la facilité de pécher et se sont abstenus, qui s'alarment ou gémissent pensant avoir voulu, qui repoussent et sont tentés de nouveau... et qui luttent encore.

Deux corollaires en découlent: une action en soi grave et mauvaise peut n'être que péché véniel par défaut d'advertance ou de consentement. Vice-versa, une action en soi légère peut être mortelle si on la juge et si on la veut telle.

Après avoir étudié le péché mortel, venons-en au véniel. Nous dirons sa nature et ses effets. La sainte Ecriture et la raison nous enseignent qu'il y a des péchés moindres ne portant pas mort à l'âme. Le concile de Trente, à la suite des Pères de l'Eglise, a confirmé cette doctrine et le pape saint Pie V a condamné la proposition suivante: "*Tout péché est de sa nature mortel*".¹

Le véniel existe donc. Définissons. C'est un acte légèrement mauvais qui n'empêche pas cependant l'âme d'atteindre sa fin. Il diffère du mortel. Celui-ci est dit ainsi (*mortale*, de *mors*, mort) parce que de soi et en fait il enlève la vie spirituelle à l'âme. L'autre est appelé véniel (*venia*, pardon) parce qu'il ne porte pas mort à l'âme et, de ce chef, peut être plus facilement pardonné. Le premier détourne de la voie du salut, le second retarde seulement. L'un annihile tout mérite, l'autre le laisse subsister. Saint Thomas ajoute que le véniel n'est pas contre la loi mais outre. *Plenitudo legis est*

1. Proposition de Baïus.

caritas seu amicitia Dei.¹ Le véniel ne la détruisant pas, n'est donc pas contre la loi.

Il existe dans les deux cas suivants; il y a matière grave ou bien légère. Si elle est grave, le péché peut être véniel par manque d'avertance ou de consentement; si elle est légère, le péché est *ipso facto* véniel quand même l'avertance et le consentement seraient complets. Il y a un cas d'erreur cependant où le véniel *en soi* peut devenir mortel; lorsque le pécheur se trompant, juge grave ce qui est léger et le commet quand même.

Et quels sont ses effets? Avant de les énoncer, il convient de dire ce qu'il ne produit pas et cela contre la croyance populaire. Il ne détruit pas, il ne diminue pas quantitativement la grâce sanctifiante ni les vertus infuses et n'imprime aucune tache à l'âme. Cependant, il atteint la charité dans ses effets qui sont le zèle, le dévouement, la ferveur. Résultat: le pécheur petit à petit se relâche, de moins en moins est-il vertueux. Voilà la véritable origine de la tiédeur.

Il y a quelque chose de plus grave encore. Il dispose peu à peu au péché mortel: c'est comme graduel. Rien d'étonnant: à force de penser qu'on peut pécher l'on finit par conclure qu'on veut pécher et l'on pèche. Or, véniel et mortel sont dans la même catégorie quoique de degré différent. Ils se touchent et la ligne de démarcation, qui est la matière, n'est pas mathématiquement jugeable au moins dans certains cas. Il s'ensuit qu'on passe fa-

1. S. Thomas, *Secunda secundae*.

cilement d'un échelon à un autre comme en montant ou descendant une échelle. Puis, parallèlement au péché, Dieu retire sa grâce; il se venge pour ainsi dire car sa volonté est enfreinte... la tentation survient enfin et trouve le pécheur sans secours.

Le péché véniel est, en dernier ressort, cause d'une faute, *reatus culpae*, c'est le manque d'obéissance à Dieu et en plus, le châtiment, *reatus poenae*, le purgatoire.

Moyens de distinction. Nous allons terminer cette causerie par des considérations bien importantes. Le concile de Trente demande que l'on accuse les péchés d'après leur nombre et leur espèce. Tout péché véniel ou mortel doit être confessé ainsi lorsqu'on le soumet au pouvoir des clés. On reste libre cependant de confesser ou non le péché véniel. Le ministre du sacrement doit connaître ces distinctions. Au dire de saint Alphonse de Liguori, c'est un point capital. De là la raison d'être de ce paragraphe final.

Les péchés se distinguent d'abord par leurs espèces: il y en a plusieurs. Pour fixer la norme, faut-il non seulement computer en théorie mais compter aussi en pratique. Il y a la règle générale et les règles particulières. Les théologiens ont sur ce point une triple classification.

Saint Thomas dit: "Autant de péchés différents qu'il y a d'objets différents". Duns Scot: "Autant de péchés différents qu'il y a de *vertus* différentes lésées". Vasquez: "Autant de péchés différents qu'il y a de *préceptes* différents violés". Avouons qu'entre ces trois opinions la marge n'est pas grande.

En pratique, on peut les concilier. Opposition à des vertus différentes rejoint opposition à des préceptes différents car les vertus ont toutes des préceptes correspondants. Et pour avoir des oppositions différentes il faut des objets différents car l'objet est le fondement sur lequel s'appuie l'acte. *Moralitas ex objecto formaliter sumpto.*

Voici maintenant une règle d'or. Très souvent, les pénitents ignorants des distinctions théologiques, accusent les espèces de péché d'après leur estimation morale et parfois *in globo*. Il faut bien penser alors que leurs actes subjectifs (l'avertance et le consentement) sont parfois leur seule lumière concernant les espèces. Ils n'en pensent pas plus long. Quand ils agissent ainsi, ils ne se rendent compte de ce qu'ils font que dans la mesure de leur irréflexion. La vraie directive du confesseur pour juger des espèces dans les cas d'ignorance — et ils sont fréquents — c'est de tenir responsable de telle ou telle espèce de péché selon qu'elle a été *prévue et voulue*. Si le pécheur conçoit et veut, par exemple, une *double* faute, quand bien même, objectivement parlant, il y aurait triple malice résultant d'une triple espèce, il n'est responsable que de *deux* péchés.

Voici, au surplus, quelques règles pratiques de nature à aider. Les vertus différentes lésées occasionnent d'ordinaire des péchés différents: la chasteté par exemple avec la tempérance. Par conséquent, si un seul et même acte lèse à la fois plusieurs vertus, il y a plusieurs espèces de péchés. S'il s'agit par contre de plusieurs péchés opposés à une seule vertu, il y a autant d'espèces que de ma-

nières différentes de léser: par défaut, par excès, par négligence volontaire, etc. Si la manière est différente à chaque fois, le péché à chaque fois est différent d'espèce. Ainsi on peut violer un seul et même dimanche en vendant, en achetant, en travaillant. Il peut arriver enfin qu'un péché se commette contre des préceptes différents et cependant ne constitue qu'une seule espèce; c'est lorsque le motif ou mobile est unique. *Objectivement*, il y a bien diverses espèces, *subjectivement*, (et c'est cela qui compte) il n'y a qu'une seule intention, le pécheur ne distinguant aucunement. Donc une seule espèce!

Ils se diversifient encore par leur nombre. D'abord, là où il y a diverses espèces de péchés il y a ordinairement le nombre corrélatif. Mais dans une seule espèce?

1er principe. Il existe autant de péchés numériquement distincts qu'il y a d'actes complets et indépendants: advertance et consentement réunis exécutant chaque action. On compte de nouveau lorsqu'un acte cesse et quand ensuite il reprend: une fois, deux fois, trois fois, etc.

2ième principe. Il faut sinon une interruption physique, (quelques secondes ou plus) au moins une interruption morale, pour compter plus d'un péché.

3ième principe. C'est ici un point controversé. Quand un seul acte atteint plusieurs objets il y a autant de péchés que d'objets distincts. Alors le nombre regarderait non l'action elle-même (elle est unique) mais les objets qu'elle atteint. D'un seul

coup de fusil, quelqu'un peut blesser plusieurs hommes. Ainsi pense saint Alphonse de Liguori.

Et voilà terminée cette étude sur le péché. Puisse-t-on en toute sécurité, s'inspirer de ces principes et y recourir au besoin!

1907

SERMON — *Sur la restitution en général et en particulier sur l'obligation de payer ses dettes.*

Reddite omnibus debita.

Rendez à tous les choses dues.

(SAINT PAUL, Rom., chap. 23, v. 7)

MES FRÈRES,

L'homme a dans le cœur un désir inné de justice. Aussi exige-t-il de ses semblables le respect de ses droits et se pique-t-il (en théorie au moins) d'être à l'égard d'autrui d'une inviolable équité. Malheureusement, dans une vie de misères, de chutes et de faiblesses, que d'accrocs à la justice! Négativement par la détention ou le récel, positivement par le vol. Et ceux qui se rendent ainsi coupables ne sont pas précisément l'exception mais une partie importante de l'humanité¹. Sénèque le remarquait déjà de son temps: *Multi furto non erubescunt*.

Même chez les catholiques, cette noble vertu n'est pas toujours respectée; sous les multiples noms de fraude, larcin, rapt, usure, agression, s'opère parfois le vol. Voilà pourquoi les prédicateurs ne manquent pas l'occasion de traiter cette grave et délicate question.

1. Voir Mgr Paul Bruchési. — Mandement sur la justice.

Mais il est une autre manière de fruster le prochain de son bien, moins directe et conséquemment moins flagrante, plus commune et apparemment plus excusable: c'est l'absence de restitution ou la détention du bien d'autrui on encore le refus de réparer les dommages et de payer les dettes. Cette dernière façon de violer la justice, loin d'être chimérique, n'est malheureusement que trop répandue; elle existe d'une manière latente dans plusieurs classes de la société. C'est ainsi qu'on s'obstine à ne pas restituer. On passe des mois entiers et parfois des années en possession d'un bien étranger sans se préoccuper de son possesseur. Que dis-je? on refuse sciemment de payer ses dettes pour de futils prétextes ou d'imaginaires raisons! Et après cela, on dort en toute sûreté alors que la conscience devrait être bourrelée de remords.

En présence d'une telle incurie et d'une pareille torpeur, vous me permettrez de vous rappeler le devoir de la restitution; vous-même pendant ce temps, vous voudrez bien descendre dans votre for intérieur pour découvrir si vous avez, sur ce point, transgressé la loi. *Reddite omnibus debita*,¹ vous dirai-je avec l'Apôtre. Rendez à tous ce qui est dû: à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César,² au prochain ce qui est au prochain. Pendant qu'il en est temps encore, opérez le bien: *Dum tempus habemus, operemur bonum*.³ Et faire le bien, n'est-ce pas aussi faire justice? Justice humaine, re-

1. S. Paul, Ep. aux Romains, chap. 23, v. 7.

2. S. Marc, chap. 12, v. 17.

3. S. Paul, Ep. aux Galates, chap. 6, v. 10.

flet de la justice divine... source et prélude de la justice future: *Quaerite regnum Dei et justitiam ejus*.¹ Ne vous accumulez pas par l'injustice des trésors de colère² pour le redoutable jour où le temps cessera pour faire place à l'éternité.

Pour vous rappeler ces grandes et terribles leçons, nous étudierons ensemble l'obligation de la restitution en général et de la solde des dettes en particulier; ce sera le point principal. Puis, qu'elles sont les diverses *circonstances*, enfin quelles *causes* peuvent en légitimer le délai, en retarder ou éteindre complètement le paiement. Espérons que, réunis au pied de cette chaire, non pour entendre une vaine parole mais pour vous renouveler dans le Christ³ vous ne mettrez pas obstacle à la grâce; mais, que pleins de repentir, si vous avez péché, vous rendrez dès maintenant à chacun ce qui lui est dû: *cui suum*,⁴ selon l'adage romain. Vous aurez cessé par cela même d'offenser Dieu, détruit un état de conscience pervers, désastreux pour vos intérêts spirituels. N'allez donc pas endurcir vos cœurs.⁵ Entendez plutôt cette admonestation de saint Augustin:⁶ *Redde pecuniam, perde pecuniam, ne perdas animam*. Rendez, perdez plutôt votre argent, pour sauver votre âme: *Reddite omnibus debita*.

1. S. Luc, chap. 12, v. 31.

2. S. Paul, Ep. aux Romains, chap. 2, v. 5.

3. S. Paul, Ep. aux Ephésiens, chap. 1, v. 9.

4. Code romain.

5. Psaume 94, v. 8.

6. S. Augustin, Sermon sur la restitution.

I

Obligation de restituer.

Vous devez rendre le bien d'autrui injustement acquis ou détenu, qu'il s'appelle argent ou biens en nature, le vocable n'y faisant rien. La loi existe en cette matière. Vous prouver votre devoir est tâche qui nous incombe. Elle est grave mais relativement facile car le sens commun, la voix de la conscience, l'esprit de justice le démontrent clairement. Omettant toute considération préliminaire, j'aborderai de suite la preuve rigoureuse et logique; le droit naturel, puis l'autre argument plus persuasif encore: le commandement divin.

Droit naturel.

La raison l'enseigne: commettre une injustice quelconque à l'égard d'autrui, c'est violer la loi naturelle. Celle-ci exige en effet que nous respections non seulement la personne du prochain mais ce qui lui appartient: ses biens. Donc, par le vol, comme par l'homicide, nous transgressons cette loi de nature dont Dieu est l'auteur. Mais une violation de ce genre demande une réparation et la plus prompte possible car il n'est pas plus permis de prolonger l'injustice que de la commettre. Est-il licite en effet d'aggraver une faute en la faisant durer indéfiniment? N'est-ce pas en augmenter la malice que d'exposer quelqu'un à subir longtemps un état pénible avec ses conséquences injustes? Si le bien est, de sa nature,

un être qui rayonne et se diffuse autour de soi,¹ le mal également ne reste pas stationnaire. Une injustice, a, ordinairement sinon toujours, des conséquences néfastes. Si l'on ne lui applique ce frein énergique et salutaire de la restitution, le mal s'aggrave sans cesse en intensité. Un exemple illustrera.

Il s'agit de vol. Celui qui refuse ou diffère lorsqu'il le peut, de rendre ce qu'il a dérobé, prolonge évidemment un acte d'injustice. Il prive son semblable d'un bien que celui-ci aurait pu utiliser; il lui enlève, outre la jouissance de l'objet, la valeur productive qu'il peut avoir — valeur à laquelle le prochain a droit à titre de possesseur du bien lui-même. Le maître d'une chose en effet est le jouisseur de l'usufruit, c'est-à-dire des revenus qui en proviennent. *Res fructificat domino*. — Ainsi le laboureur, possesseur de la terre, se considère à juste titre propriétaire de la moisson; l'apiculteur, maître des ruches et des essaims, possède de plein droit les alvéoles et les rayons de miel. Il semble que le bien volé ait lui-même une voix pour réclamer son possesseur, ce qu'exprime d'ailleurs l'antique proverbe: *Res clamat domino*.

De même pour les autres dommages. Plus l'on retarde à enrayer le mal, plus celui-ci produit de fâcheuses conséquences; il est, pour ainsi dire, à chaque jour renouvelé et, comme un argent en banque, il porte constamment intérêt au livre de vie.

Conséquemment, il lèse le droit naturel celui qui sciemment et volontairement détient le bien d'autrui.

1. Axiome philosophique.

S'il ne veut pas renoncer à sa possession, il continue le délit. Prenons un cas classique; un objet perdu. Quelqu'un le trouve et ne s'occupe pas d'en découvrir le propriétaire. Qu'il en croit saint Augustin¹: *"Ce que vous avez trouvé sans le remettre, dit-il, ne vous appartient pas, vous l'avez dérobé."*

Il fait également injure au droit naturel ce capitaliste, aux nombreux revenus, qui vit à l'aise sans s'occuper de son créancier. Celui-ci moins fortuné attend en vain un règlement de compte. C'est un perpétuel recul... à demain... à demain... et demain c'est jamais! Il se voit, jour par jour, acculé aux dures exigences de la vie sans pouvoir retirer ce qui lui est dû. Egalement ce luxueux et ce prodigue... qui affichent, sur un haut ton, leur *high-life*; domaines, villas, équipages, nombreux domestiques... rien ne manque à ces heureux de la terre. Pendant ce temps-là les dettes s'accumulent... ce sont les achats à crédit... on ne sait trop si un jour ou l'autre ce passif sera payé.

N'allons pas, mes frères, par raison du bien-être et de confort, outrepasser nos moyens et faire de notre condition de vie "une existence de pacha"... rien que pour le plaisir d'être riche! Vivons plutôt modestement et frugalement, sans offenser la justice et sans faire souffrir le prochain. L'économie est d'ailleurs la source du vrai bien-être. Elle veut que le budget soit équilibré, que les revenus

1. S. Augustin: sermon 78: Quod invenisti et non reddisti, rapuisti.

puissent adéquatement faire face aux dépenses¹. La meilleure politique en somme est celle où l'on paie le plus promptement. Il est prouvé que les ventes à tempérament exposent à des retards injustifiés et à des confiscations. Le vieux dicton n'est point menteur: "Celui qui paie ses dettes s'enrichit". Celui-là n'ignore pas l'art de gérer son bien qui sait non seulement recevoir mais donner en payant... et à temps, opportunément: *Qui cito dat, bis dat.*² Une modeste aisance, une médiocrité dorée³ vaut mieux qu'une fortune endettée... cette richesse est factice qui s'édifie au détriment du prochain. C'est un semblant ou un simulacre... c'est le cas de certains nouveaux-riches. Il y a des parvenus qui paient, d'autres qui ne le font pas. La "*Droiste voie*"⁴ celle des ancêtres gravée sur les blasons, c'est de ne rien devoir à qui que ce soit. C'est la justice sous toutes ses formes. Si l'on s'en est écarté, le seul moyen de rentrer dans le droit sentier, c'est de payer ses dettes et de réparer ses torts.

Mais on dira peut-être comme à Gènesareth: *Durus est hic sermo*:⁵ dur est ce discours. J'admets, pour ma part, que les théories jusqu'ici énoncées, sont quelque peu difficiles... en tout cas pas impossibles ni insolubles. Il y a contre elle des objections. Mais qu'est-ce qu'elles prouvent? Voici à peu

1. Adage de droit romain: *Nemo ex re aliena injuste locupletari debet.*

2. Proverbe romain.

3. Horace. — Satire 2.

4. Ancienne devise héraldique.

5. S. Jean, ch. 6, v. 60.

près ce que l'on dit: "Payer ses dettes et immédiatement, surtout lorsqu'elles sont nombreuses et fortes, c'est compromettre sa situation financière, c'est perdre son argent et, qui plus est, son crédit; et comme les temps sont durs, c'est exposer sa famille à une condition misérable, voire même la réduire à la pauvreté! Que le créancier attende donc!" ... et il arrive en pratique qu'il attend parfois longtemps!

Avant de résoudre, je suppose que ceux qui parlent ainsi peuvent payer: sinon ... à l'impossible nul n'est tenu. On ne donne point ce qu'on a pas ... un précepte, une loi n'obligent pas avec tant d'incommodité! Pour répondre ensuite à cette première difficulté plus spécieuse que réelle, je dis: pour un grand nombre, tel n'est pas exactement le cas. Les dettes d'abord ne sont pas toujours exorbitantes. Celles contractées chaque semaine chez le laitier, le boulanger, le boucher et l'épicier peuvent se régler facilement en tout ou en partie; il y a aussi les acomptes. Le faire, ce n'est pas décliner dans l'opinion publique. Payez au contraire et vous serez considérés. L'exactitude à solder un dû suscite souvent des amis. Mais je suppose qu'un fort déboursé cause une situation momentanément précaire ... qu'elle modifie votre train de vie ... qu'elle vous impose quelque privation. Il y a, pour répondre à ceci, un vieil adage dont le temps n'a pas modifié la justesse: "Fais ce que dois, advienne que pourra"¹ Votre devoir présent, c'est de réparer votre tort, de rembourser le prochain; là-dessus pas

1. Axiome du moyen-âge.

d'équivoque. Lorsque vous l'aurez fait, tout est gagné et acquis pour votre salut. Advienne maintenant que pourra... vous n'êtes pas encore morts Dieu merci! Dans certains cas, c'est la fortune qui vient ou qui revient. Vous pouvez dire alors: *Vienne l'argent*... la solde des dettes contribue parfois à des gains honnêtes... ce bien est à moi, à moi seul, car je suis en règle avec tout le monde. Mes enfants peuvent partager avec moi mon salaire moindre pour un temps; nous ne craignons pas les tracasseries légales, la collection, les lettres d'avocat ou la visite des huissiers. *Vienne d'autre part l'infortune*, ce n'est qu'infortune relative. Non pas celle d'un juge, d'un sénateur, d'un député qui verrait son crédit en danger parce qu'il n'aurait plus rien... d'un marchand devenu banquieroutier... (y a-t-il vraiment de ces cas... sont-ils nombreux?... permettez que j'en doute). Alors concédons et passons. Je ne prêche pas qu'il faille se réduire d'un coup à la mendicité; ce cas de force majeure exempterait. Il s'agit simplement ici de ce malaise pécuniaire qui existe nécessairement lorsqu'il faut payer un peu ou beaucoup, et que, par une concession de langage, on qualifie trop ingénieusement "*d'infortune*". Alors contre cette mauvaise fortune, bon cœur.¹ Cette pauvreté-là n'est pas un vice. Ne reste-t-il pas des ressources à l'homme de devoir: des bras, un cœur et la Providence? Mieux vaut d'ailleurs une existence moins brillante et moins douce mais plus accommodée à ses moyens qu'une vie peccamineuse où le bien du prochain est

1. Devise des chevaliers.

employé à toutes les voluptés; mieux vaut la paix de la conscience que la soif exécrée de l'or;¹ car elle est mobile la richesse de l'injuste possesseur!

Les temps sont durs, selon votre prétention. A qui le dites-vous? Ils sont durs pour tous et pas seulement pour vous. Au Canada, malgré l'élévation des tarifs douaniers ou — par inverse — le libre échange avec les Etats-Unis, il y a en ce moment crise financière. C'est le résultat d'une mauvaise répartition de l'argent.

Et votre créancier qui également a l'obligation de nourrir femme et enfants...? Et ce commerçant qui compte sur son dû pour renouveler ses achats... ne sont-ils pas, tout comme vous, éprouvés par la rigueur des temps? Oui et peut-être davantage. Cependant par un surplus de bonté dont vous n'avez pas égard, ils consentent à vous faire crédit... ils vous cèdent des marchandises qu'ils vendraient peut-être à d'autres au comptant... et voilà que pour récompense vous éloignez dans un avenir incertain le moment de solder; vous accumulez les promesses comme si votre créancier se servait de promesses au lieu de monnaie! Aveuglement d'esprit qui ne voit qu'un côté de la médaille, celui de son intérêt propre; qui redoute le moindre sacrifice lorsqu'il s'agit du devoir; qui, en un mot, a deux façons d'agir: exiger le plus et rendre le moins possible. Ce n'est pas l'enseignement du Christ d'avoir ainsi deux poids et deux mesures... et Jésus connaissait son droit naturel. Il faut au contraire traiter les autres de la

1. *Auri sacra fames.* — Virgile. *Géorgiques.*

même manière dont nous voulons être traités nous-mêmes. Cette maxime si noble et si juste, Septime Sévère, empereur romain, l'avait fait graver sur les murs de son palais. Pussions-nous du moins l'imprimer en nos cœurs, nous bien convaincre que détenir le bien des autres, au mépris du droit naturel, c'est aussi méconnaître le précepte: "Bien d'autrui ne retiendra sciemment", c'est essayer de profiter contrairement au proverbe: "Bien mal acquis, ne profite jamais!"

La loi civile a d'ailleurs sanctionné ces maximes dans son code pénal. Les débiteurs malhonnêtes doivent bon gré mal gré payer leurs dettes; il y a la cession forcée des biens et cette liquidation est légale. C'est appliquer aussi une note infamante (elle peut occasionner le recours à un tribunal), c'est cingler la figure d'un honnête homme que de lui reprocher ses obligations non acquittées.

N'est-il pas étonnant après tout cela de voir des catholiques se confesser, s'accuser et ne pas vouloir réparer? Le refus d'absolution en étonne quelques-uns. Ces malheureux n'ont pas véritable contrition de leurs fautes, celle qui présuppose le ferme propos de ne plus pécher. Or, il continue à le faire celui qui volontairement demeure dans sa mauvaise habitude. Il y demeure celui qui refuse constamment de restituer au prochain. Il se dit croyant... mais l'est-il bien encore? "*La foi qui n'agit point est-ce une foi sincère?*"¹ a écrit Racine. Même chose pour la contrition. C'est l'ombre et la parodie du

1. Racine. — *Athalie*.

regret que de ne jamais prendre de résolution; ou, si l'on en prend quelqu'une, de ne pas la tenir ensuite. La nature elle-même réclame un changement en présence du mal.

Si vous avez péché, mes frères, songez à votre salut. Déchirez, selon le conseil du prophète,¹ moins vos vêtements que vos bourses, surtout vos cœurs. Dieu ne rejette jamais la volonté contrite et humiliée.² Retenez le mot sauveur de saint Pierre, réplique de celui de saint Jean Baptiste: "Faites pénitence, de dignes fruits de pénitence."³ La pénitence digne, c'est la pénitence juste. Sa conduite c'est la mise en pratique de la réparation, de la satisfaction, troisième partie du sacrement de Pénitence. Avez-vous des torts, ou des dettes, aussitôt vous faut-il restituer. Payer sans plus tarder. Si, enfin, il y a impossibilité morale, remboursez à la première occasion propice et n'attendez pas, s'il vous plaît, l'heure dernière. A cette phase suprême et décisive, vous aurez assez de régler avec Dieu et vous n'êtes pas bien sûrs à l'avance, au milieu des affres de l'agonie, de pouvoir réparer complètement. Faites-le donc de suite, vous rappelant avec l'Ecclésiaste,⁴ qu'il est un temps pour tout. Avec les Proverbes,⁵ que c'est avec joie que le juste accomplit ce devoir, avec l'Ecclésiastique,⁶ que celui qui ouvre

1. Joël, chap. 2, v. 13.

2. Psaume Miserere, v. 20.

3. Actes des Apôtres, chap. 2, v. 39. S. Luc, chap. 3, v. 8.

4. Ecclésiaste, chap. 3, v. 9.

5. Proverbes, chap. 21, v. 15.

6. Ecclésiastique, chap. 14, v. 14.

la main sera récompensé. Pour l'être et jouir avec Dieu, il faut d'abord être pardonné; or l'Eglise ne peut vous absoudre sans au moins la promesse formelle de réparer vos torts et de payer vos dettes, quitte ensuite à faire restitution; le décret de Gratien le déclare explicitement: "Nul péché n'est remis si satisfaction n'est accomplie."¹ Rendez donc à tous ce qui est dû: *Reddite omnibus debita*.

Commandement divin

Les saintes Lettres y obligent aussi. A l'appui des préceptes viennent des textes et des exemples nombreux. Choisissons-en quelques-uns et faisons une gerbe.

Dans le Deutéronome,² Dieu se déclare l'adversaire de tout homme injuste. L'Exode³ met les Juifs en garde contre le vol... Moïse y ordonne de rendre quatre ou cinq pour un... ce que fera plus tard Zachée. La stricte justice, celle qui s'exerce *ad aequalitatem*, ne demande pas évidemment de retourner le quadruple ou le quintuple; mais en prescrivant cet ordre, Dieu voulait inculquer une grande horreur de l'injustice et démontrer la nécessité de la restitution. Etaient regardés comme profanateurs de la loi; les faussaires, les ravisseurs, les brigands, les larrons, les usuriers. Dès cette vie les attendaient le mépris, l'opprobre des hommes et à

1. Decretum Gratiani cité par S. Augustin. — Sermon sur la restitution.

2. Deutéronom, chap. 25, v. 16.

3. Exode, chap. 22, v. 4.

leur mort le "schéol". Ezéchiél¹ de son côté considérait comme méchant celui qui avait dérobé et cela aussi longtemps qu'il n'avait pas remis. Un autre prophète, Isaïe,² exhortait à restituer, à faire droit particulièrement à la veuve et à l'orphelin, à rechercher cette forme de justice qui est la réparation du dommage. Voilà pour l'ancien Testament... et l'on pourrait ajouter encore. Mais il suffit.

Saint Paul, interprète du Christ, nous avertit de rendre à chacun ce qui lui est dû, de n'être en dette avec personne si ce n'est en charité;³ les voleurs, selon sa doctrine, n'entreront pas dans le royaume des cieux. Il nous exhorte à observer les commandements de Dieu — *Dei mandata* — dont l'un dit: "Bien d'autrui ne prendras ni retiendras sciemment". Et c'est voler *constamment* que de détenir avec persistance. Les gains sordides, dont parle aussi saint Pierre, résultent de la détention injuste. L'argent mal acquis et non remis crie vengeance comme le sang d'Abel et la juste propriété, quoiqu'en dise Proud'hon à l'encontre de l'Evangile, n'est pas et n'a jamais été le vol. *Tolle quod tuum est*, "Prends ce qui est tien", affirmait Notre Seigneur, et non ce qui est autre. Les saints, imitateurs de Jésus Christ n'ont pas volé... ou si quelques-uns l'ont fait, ce furent de rarissimes exceptions et, en tout cas, ont-ils rendu jusqu'à la dernière obole. Ces justes du nouveau Testament ne faisaient d'ailleurs

1. Ezéchiél, chap. 33, v. 14, 15.

2. Isaïe, chap. 1, v. 8, 9.

3. S. Paul, 1ère aux Corinthiens, chap. 6, v. 10.

que répéter la conduite de ceux de l'ancien. Job ne voulait point du bien étranger. Tobie refusa de garder le chevreau qu'Anne, la fileuse de toile, lui avait apporté. Judas Macchabée rendit au temple ses précieux trésors!

Saint Jean Baptiste est comme l'agent de liaison des deux Testaments. Aussi, en prêchant le nouveau royaume n'a-t-il garde d'oublier l'ancien. Il répète après bien d'autres que la pénitence doit s'entendre de la réparation;¹ tous les baptisés du Jourdain doivent s'abstenir du vol, c'est-à-dire de rapine, de fraude et de violence; les soldats n'ont droit qu'à leur solde... tout le reste est sujet à restitution! Jésus Christ continue cette doctrine dans sa parabole des vêtements vieux et neufs... à sa voix Pierre rejette ses filets, Mathieu abandonne son péage, Jean laisse son métier de pêcheur, Madeleine répare en arrosant de larmes, en baignant de parfums et en essuyant de ses cheveux. Dysmas lui-même n'a pas le temps de réparer... mais il s'avoue... et il entend le faire! Et tout cela vient de l'enseignement du Juste par excellence. Le Christ-Jésus en effet s'est fait caution et rançon de nos fautes; par l'effusion de son sang, il racheta nos péchés. A nous de lever les yeux vers la croix! Nous apprenons là à réparer nos injustices en songeant qu'un Dieu innocent de tout crime a satisfait pour nous!

1. Saint Luc, chap. 3, v. 14.

II

Circonstances

Mais comment faut-il restituer? Quatre questions se posent que nous allons résoudre incessamment.

A *qui*. — A *qui* remettre? Réponse naturelle et non embarrassante; à celui dont le droit a été lésé. Mais s'il ne vit plus? A ses héritiers ou, à leur défaut, à ses créanciers.

Procédons d'abord par supposition; vous connaissez celui qui a été volé. C'est à lui qu'il faut restituer. Si un courtier, dépositaire, fidéi-commis... agit pour d'autres... et (à moins de raisons graves) rend à qui de droit, à lui de recevoir la restitution.

Mais vous ne connaissez pas; alors faites enquête et avec diligence. Il faut y mettre autant de soin que l'objet à retourner possède de valeur. Si, malgré tout, le doute subsiste, voici comment vous y prendre. S'il s'agit de *quelques* personnes seulement, allez-y au meilleur de votre connaissance... et si vous vous trompez de bonne foi, laissez faire. S'il y en a plusieurs, par une discrète attention, rendez-leur également.

Etes-vous épicier? Pour elles, dépassez la marque de la balance, augmentez la mesure ou le poids. Etes-vous tailleur? Diminuez le coût de l'étoffe, ou employez quelques aunes de plus ou de meilleure qualité. Etes-vous commis-voyageur? Economisez sur vos dépenses de transport.

Enfin, si vous ne connaissez pas la personne lésée et si de bonne foi le bien a été acquis et conservé depuis trois ans, il est à vous parce que prescrit. Sinon, faites l'aumône à l'église ou aux pauvres.

Où. — En quel lieu remettre? Là où le droit est sauvegardé. Mais s'il y a distance . . . sur qui retombent les frais? Posons un cas. Vous demeurez à Montréal, je suppose. Et vous avez un bijou appartenant à un résident de Paris. Un jour cependant, vous constatez une injuste détention. Vous devez remettre le joyau, ça va sans dire. Mais il faut le faire parvenir à destination; que faire alors? Notifiez le possesseur que vous êtes prêt à la remise; s'il veut qu'elle se fasse à Paris, les dépenses occasionnées sont à ses frais car vous étiez *de bonne foi* sans aucun doute. Autrement c'est vous qui devrez payer le transport. La circonstance de l'endroit où restituer, non essentielle à la réparation, mais importante tout de même, constitue parfois un problème assez complexe. La solution est dans la volonté du propriétaire et le coût est défrayé par lui ou par le détenteur selon la bonne ou mauvaise foi de celui-ci.

Quand? — Maintenant et le plus tôt possible. Une raison grave et majeure peut excuser cependant. S'il arrive que l'on retarde sciemment, il faut payer les dommages résultant du délai. L'affaire est sérieuse, ne soyons pas de ces gens qui remettent à demain. La sainte Ecriture a une page cinglante contre eux.¹ Voici ce qu'on y lit: "Quand vient le

1. Ecclésiastique, chap. 24, v. 5, 6, 7, 9.

moment de rendre, on exprime son regret, on invoque un délai, on parle de la difficulté des temps; si l'on peut restituer on le fait à moitié, et si l'on ne peut pas, on conserve le désir de fruster le prochain." Cet énergique tableau ne manque pas d'actualité. Il y a encore des gens qui retardent jusqu'à la mort la solde de leur dettes. Soyons, nous, plus judicieux et rendons sans tarder.

Comment? — La réponse découle de la définition même de la justice.¹ Il faut remettre de la même manière qu'on a fait tort ou dérobé. L'équité, le talion même le réclament. Avons-nous *privément* violé des droits? Réparation intime alors. Y a-t-il eu faute *publique*? Restitution ouverte est nécessaire. L'initiative et le désir de faire son devoir peuvent ingénier bien des choses et trouver beaucoup de moyens. Tantôt ce sera une donation occulte, une remise scellée ou postée, tantôt un travail gratuit, des économies disposées habilement en faveur d'un autre. Mais, de toute manière, il faut observer l'égalité. Le receveur, de son côté, ne doit pas rendre la pareille, ce qui empêcherait la restitution et en ferait un échange seulement. Dans les cas trop difficiles, le confesseur ou une tierce personne peuvent aider. Il n'y a pas de cas, si compliqué soit-il, qui ne trouve, lorsque l'on veut, une solution. Courage donc et à l'œuvre, car c'est là le devoir.

1. Virtus inclinans ad alteri reddendum ad acqualitatem.

III

Causes de délai et d'extinction.

Existent-elles? Assurément.

En tout premier lieu, il y a l'impuissance physique. C'est l'absolue impossibilité de payer. Manque d'argent, dénuement complet, misère. L'impuissance morale, d'un autre côté, est la très grande difficulté, non supposée, mais existente et prouvée. La restitution n'exige pas des efforts surhumains mais simplement normaux. Sitôt cependant que l'impuissance cesse, l'obligation renaît: c'est un principe réversible.

Parmi les causes qui éteignent à jamais une obligation ou une dette il y a d'abord la remise. Le créancier paie ou déclare tout réglé. Puis la compensation par laquelle il se fait lui-même justice à même les biens du débiteur. La cession volontaire ou la décision d'un tribunal ont force de loi et libèrent. S'il s'agit de choses ecclésiastiques, le Souverain Pontife ou la Pénitencerie règlent les cas. La prescription légale dispense enfin de la restitution. Mais, comme pour la compensation occulte, elle doit être soumise à certaines conditions dont la première est la bonne foi.

Voilà ce qu'enseigne l'Eglise au sujet de la restitution et du paiement des dettes. Heureux qui peut le méditer et le mettre en pratique. Il sera regardé comme saint devant Dieu, son prochain et sa conscience. Le juste Juge de la vengeance *Juste*

*judex ultionis*¹ ne saurait le condamner. L'honnête homme aura le bonheur là-haut, dans cette Jérusalem où la justice et la paix se donnent un mutuel baiser.² C'est dans l'immersion de la joie divine, au milieu de l'harmonie générale produite par la justice parfaite qu'il pourra louer, glorifier ce Dieu à qui est dû tout honneur dans les siècles des siècles³ . . . Ainsi soit-il!

1. Verset du *dies irae*.

2. Psaume 56, v. 2.

3. S. Paul à Timothée, chap. 1, v. 27.

1908

*Dissertation publique à l'occasion de la
saint Thomas.*

“ LES JUDAISANTS ”

MESSIEURS LES DIRECTEURS,

MESSIEURS LES SEMINARISTES,

Le Christ passa en Galilée une partie de sa vie. Mais c'est à Jérusalem qu'il fonda sa religion et qu'il établit son Eglise. Dans cette capitale, imbue de judaïsme, il ne voulut abolir ni la Loi ni les prophètes. Bien au contraire, accomplit-il tout ce qui, sous l'inspiration divine, avait été écrit de lui. Il ne détruisit rien, mais changea pour perfectionner. Ainsi l'ancien Testament fut-il accepté par lui car, de temps immémorial, il était considéré par tout le peuple comme le code divin. Sous les patriarches, il avait succédé à la loi naturelle. Il contenait le Décalogue que Moïse avait reçu sur le mont Sinaï au milieu des éclairs et qu'il avait ensuite gravé sur des tables de pierre. Durant plus de vingt siècles, il avait assuré le salut; Dieu l'avait sanctionné même sur cette terre par le bonheur ou le malheur. Oui, l'un ou l'autre avait été le partage de la fidélité ou de la prévarication.

Mais la plénitude du temps était venue, une nouvelle ère allait bientôt commencer. Un législateur

plus grand apparaissait qui devait modifier. Son Eglise toucherait par plus d'un point à la Synagogue; ses apôtres ses disciples, ses enseignements seraient juifs d'origine puis chrétiens par évolution. La loi ancienne cèderait petit à petit le pas à la nouvelle et le judaïsme pur serait remplacé peu à peu par le christianisme. Comment cette transformation se ferait-elle? Quelles relations s'établiraient entre la vieille Synagogue et la jeune Eglise, entre le tronc ancien et le rejeton nouveau? Une greffe s'accomplirait sûrement. La religion juive avait sa propre révélation . . . cette loi mosaïque était la Loi par antonomase. Jésus Christ procéda par éclectisme. Son économie, qui avait pour règle de choisir, accepta ce que la Synagogue avait encore de bon et rejeta ce qu'elle avait de mauvais. Ainsi posa-t-il une nouvelle vie et enseigna-t-il une autre voie de salut. Par une transformation lente, le christianisme devait se dégager et devenir lui-même. D'une part, il ne pouvait carrément nier la Loi ni contredire les prophètes messianiques; d'autre part il ne pouvait être une simple reproduction sans couleur, personnalité et originalité. Mais cela se faisait au prix de lutttes successives. . . les Juifs étant traditionalistes et tenaces! Dans des œuvres semblables d'une telle délicatesse et d'une telle précision, il ne manque jamais de se glisser des difficultés. Elles viennent ordinairement d'extrémistes ou d'ultra-zélés qui, au mépris de l'équilibre rationnel, ne savent point garder le juste milieu. L'étude ces hommes appelés "Judaïsants" nous montrera la conduite initiale de l'Eglise, ses premières rencontres avec la Synagogue et ses frictions avec le Sanhédrin; puis,

avant la victoire finale, l'enrôlement d'un nombreux élément juif, lequel fournira à la fois des phalangeurs d'élite et des brandons de discorde. Ces derniers naturellement, étaient imbus d'idées étroites moins étendues que la vérité. Tout en devenant chrétiens, ils conservaient leurs préjugés. Ceux-ci passant dans les idées et la conduite faussaient la nouvelle religion. Ce reste de pharisaïsme, une conception plutôt obscure et incomplète de l'évangile étaient enfin parmi les causes.

A ce sujet, examinons quelques faits. Les apôtres, particulièrement Pierre et Jean, ne se contentaient pas de prier privément; ils montaient comme tous les autres au temple de Jérusalem. La première communauté chrétienne faisait de même. Il y avait donc encore un contact judaïque de lieu. Cependant un changement commençait à poindre; quelques-uns demeuraient dans leurs maisons et n'en sortaient que pour la fraction du pain. Plus tard celle-ci se généralisera ainsi que les agapes. Pour les autres relations de la vie, on ne fréquentait point les persécuteurs selon la recommandation de saint Pierre; *"Frères, séparez-vous de cette génération perverse."*

Mais les apôtres comme les diacres continuaient à aborder les réfractaires. Etienne, rempli des dons de l'Esprit Saint, les prêchaient avec force. Il leur signifiait que la Loi devait être complétée par la doctrine de Jésus-Christ, le Pentateuque par l'évangile; il ajoutait que parmi leurs traditions quelques-unes étaient devenues inutiles... et devaient être remplacées; que, parmi les enseignements mosaïques, certains étaient caducs; que le culte devait être d'es-

prit et de vérité alors que le cérémonial juif n'était plus qu'ombre et figure. Cette idée de transformation existait bel et bien à Jérusalem... de sorte qu'Etienne était en quelque sorte le porte-parole du collège apostolique. Progressivement les disciples du Christ allaient rompre avec ceux de Moïse... la marche allait être lente, il ne fallait pas heurter trop de préjugés à la fois... et il y en avait tant!

Paul, témoin de la mort du proto-martyr, sera l'héritier de cet enseignement. On le verra plus tard, lui, de la tribu de Benjamin, disciple de Gamaliel, se faire le protagoniste des idées nouvelles. Il dira que tous les peuples — et non les juifs seulement — sont appelés au même salut. La foi au Christ et non à la Loi devant sauver les Gentils, qui n'étaient plus tenus d'obéir au Judaïsme. "La doctrine chrétienne,¹ expliquera-t-il, est seule capable de vivifier; l'autre est devenue infirme et inapte."

Des cas concrets devaient bientôt donner occasion de se prononcer. Pierre, inspiré de Dieu, entre chez Corneille. Après la célèbre vision, il convertit la maison du centurion. Mais voyez l'attitude des Judaïsants chrétiens. La loi mosaïque, d'après eux, interdisait tout commerce avec les étrangers. Pourquoi l'apôtre s'était-il fourvoyé, avait-il imprudemment pénétré chez un incirconcis? Pierre fut obligé, pour se justifier, d'expliquer sa révélation... le silence se fit autour de son autorité. On se réjouit de cette grâce de pénitence accordée à quelques Gentils mais (détail à noter) on admet pas encore la prédication

1. S. Paul. Ep. aux Galates, chap. 1.

universelle de l'évangile ni une morale indépendante de la loi mosaïque. Voyez, comme certains Juifs — et ces néo-convertis étaient comptés parmi les meilleurs — étaient encore ancrés dans leurs préjugés exclusivistes!

Mais les temps ont leur cours. Voici qu'on évangélise les Samaritains . . . les chrétiens dispersés hors de Jérusalem par la persécution hésitent cependant à prêcher le Christ à d'autres qu'aux Juifs. Toujours l'exclusion! Parmi eux, les Grecs sont plus courageux et plus larges; ils se hasardent à évangéliser les païens. Sous l'inspiration du Saint-Esprit, l'Eglise commence à compter quelques prosélytes. L'enuque Ethiopien, intendant de la reine de Candace, se convertit à la suite de Corneille. Paul, après avoir été terrassé à Damas, parcourt les synagogues; des communautés se fondent en Syrie, en Cilicie, en Bythinie, dans le Pont et la Cappadoce. Pierre siège à Antioche; les apôtres se dispersent; si bien qu'en l'an 50 de nombreux Gentils ont été baptisés. Un grand préjugé tendait à disparaître: la rédemption n'était plus pour les seuls Juifs mais pour tous.

Une autre question se posait cependant; les chrétiens, en matière de dogme, croyaient aux enseignements du Christ mais pour la morale? Quelle règle suivraient-ils? Et les Juifs convertis étaient-ils encore tenus à la Loi? Et dans toute sa rigueur? Les observances légales, dont la principale était la circoncision, devaient-elles obliger encore? Le salut lui était-il lié? Quant aux Gentils, devait-on les forcer à obéir à ces prescriptions?

L'Eglise n'avait rien encore défini. Les néo-convertis continuaient à pratiquer leurs coutumes, part faite aux usages chrétiens... ainsi le sabbat était-il devenu le dimanche à cause de la résurrection de Jésus-Christ. Une dispute, une controverse violente (la première dont fasse mention les Actes) provoqua une sorte de réunion, un concile au sens large du mot. Il en sortit une direction. Paul devenu prédicateur et son compagnon Barnabé étaient accidentellement à Antioche lorsque des gens venus de Judée s'arrêtèrent pour saluer les frères du lieu. Ils prétendirent — entr'autre chose — que le salut dépendait encore des observances légales. Les deux apôtres combattirent cette prétention. "Depuis le Christ, affirmèrent-ils, la loi de Moïse jusque là salutaire aux Juifs, avait été remplacée et n'obligeait plus les Gentils à de pareilles exactions." — "Et les convertis du judaïsme? leur demandait-on. — "Qu'ils fassent librement ce qu'ils veulent... mais qu'ils n'en imposent pas aux autres!"

Ces tenants — c'étaient d'anciens Pharisiens toujours imbus des vieilles idées — n'avaient pas encore la vraie notion du salut selon Jésus Christ. Ils contredirent Paul et Barnabé. Pour mettre fin au litige, on décida d'en référer à Jérusalem. Pierre revenu de Rome, lors de l'expulsion des Juifs sous Claude, s'y trouvait avec Jacques l'évêque, les anciens et la communauté. Paul et Barnabé, accompagnés de plusieurs fidèles d'Antioche s'y rendirent. Un accueil chaleureux les y reçut. Ils trouvèrent les premiers chrétiens réunis et leur firent part de leurs missions et de leurs travaux. Ils firent aussi connaître le but de leur voyage: une contro-

verse à dirimer. Mais ils rencontrèrent là aussi des opposants. Il y avait des Pharisiens partout... et avec quelles mesquines idées! Ils renouvelèrent leurs assertions étant du même parti que les perturbateurs d'Antioche.

Il y eut une vive discussion. Pierre, la pierre fondamentale de l'Eglise, le roc et l'oracle de la vérité, trancha la question. "Il rappela que le premier il avait été choisi pour évangéliser les Gentils, que ceux-ci avaient reçu le Saint-Esprit comme les Juifs, qu'il n'y avait plus de distinction, une seule et même foi les unissant tous. Vouloir imposer encore les observances, c'était tenter Dieu. La loi mosaïque ayant fait place à celle du Christ, une chose était maintenant nécessaire: la foi en Jésus-Christ et les bonnes œuvres. D'ailleurs, même pour eux, c'était un joug qu'ils n'avaient pu porter: exactions, minuties avaient rendu la Loi intolérable." Ainsi parla-t-il. Il ne voulut pas, on le voit, condamner le seul point de vue juif et interdire des pratiques devenues désuètes depuis la fondation de l'Eglise. Celle-ci les avait tolérées... mais peu à peu devait-elle les éliminer... avec les préjugés. Il fallait y aller tout de même avec prudence.

Jacques le mineur confirma cette doctrine. Il l'expliqua par les prophéties: "Dieu, dit-il, a prédit le relèvement de la tente de David... le reste des hommes, toutes les nations de la terre y viendront chercher la divinité... les Gentils sont donc appelés de son nom. Telle était l'œuvre projetée de toute éternité. Il ne fallait pas en retarder l'exécution par des inquiétudes et des liens inutiles. Un

minimum suffisait: s'abstenir de la luxure, des souillures d'idole ou des idolotytes, des viandes d'animaux étouffés et de leur sang. Pour les Juifs, ils entendaient lire chaque sabbat ces quatre défenses de Moïse... et dans toutes les synagogues... on avait donc rien à leur apprendre!"

Le concile avait donné gain de cause à Paul et à Barnabé. Les apôtres députèrent ensuite à Antioche, Jude surnommé Barsabas et Silas, deux convertis, avec mission de les accompagner. Ils étaient porteurs d'une lettre pour l'église de la ville et les chrétiens de Syrie et de Cilicie. Luc, qui la reproduit dans les Actes, en a sans doute connu la teneur par son maître qui l'avait conservée. C'était comme la première encyclique car elle était signée par Pierre et Jacques. Elle dénonçait les bouleverseurs d'âme et cristallisait les conclusions de la réunion et des deux principaux discours. Pour marcher désormais dans la voie il faudrait s'en tenir là. Etait joint à la lettre un fraternel souhait de bien avec un adieu.

La délégation atteignit Antioche. L'édit promulgué, les Judaïsants furent confondus et l'Eglise entière applaudit à cette heureuse décision. Le grand Paul, l'âme de la députation, inspiré du Saint-Esprit, avait beaucoup contribué à la nouvelle orientation des idées. Le christianisme rompait graduellement avec la Synagogue et la bouche de Pierre annonçant la vérité de la doctrine ouvrait à la chrétienté des horizons nouveaux!

1909

Sermon prononcé le 11 juillet, dimanche de la solennité de saint Jean Baptiste en l'église du même nom.

Stemus simul. Quis est adversarius?
Tenons-nous ensemble.¹ Qui est l'adversaire?

(ISAÏE, chap. 50, v. 8).

MONSEIGNEUR,²

MES FRERES,

Je voudrais vous parler d'union. Cela convient éminemment en une fête de saint Jean Baptiste. Un conférencier discourait un jour sur l'union dans le peuple, dans la nation. Un autre, sur l'union dans la race. Cette union, qui fait la force, est le fondement de l'amitié et celle-ci est l'amour réciproque.

Actuellement le monde est désuni, malgré le travail de l'Eglise catholique. Et même après ce sermon, j'ai bien grand'peur que l'union parfaite ne se réalise pas. Cependant, à la suite d'Isaïe, je l'aurai prêchée et recommandée... et si quelque rapprochement, quelque entente pouvait naître et vivre, je serais amplement récompensé de ma peine.

1. Crampron traduit, lui: "Paraissons ensemble" (Version de l'hébreu).

2. Mgr Paul Bruchési.

Nous avons bien des raisons de nous tenir ensemble. La doctrine de la charité est d'abord pour nous. L'heure présente a de nombreux problèmes qui doivent nous réunir. Depuis la conquête, par exemple, ne sommes-nous pas une race persécutée? Le serment du test — entr'autre chose — nous aurait protestantisés . . . l'absence de gouvernement responsable et la suppression du français comme langue officielle, nous auraient anglifiés. Que d'autres mauvais traitements nous avons subis depuis 1759 jusqu'à 1837! Notre bonne volonté a souvent été mise à bout . . . ah! si nous n'avions pas été des catholiques pratiquants!

De notre temps — car nous sommes jeunes ayant à peine 24 ans — nous avons pu constater les misères de notre existence religieuse et nationale. Il y a de la franc-maçonnerie dans le Québec, de l'orangisme dans l'Ontario, les provinces maritimes et celles de l'Ouest. On se ligue pour combattre nos droits scolaires . . . on prépare un règlement qui portera, paraît-il, dans l'histoire le numéro 17! Et tout cela ferait bientôt partie d'une législation de la province-sœur!

Mais comment lutter? Par une masse compacte et par un front uni. Et puis — pour quelque temps — faudrait-il mettre de côté toute politique de parti. Dieu qu'il est difficile de remiser à l'écart nos divergences d'idées et nos disputes! Nous sommes tellement rouges ou bleus!

Des circonstances graves cependant nous invitent à signer des requêtes, à tenir des assemblées, à faire pression sur nos députés . . . à prier le Dieu

de tout salut, la bienheureuse Jeanne d'Arc, patronne de nos frères les Franco-ontariens!

L'avenir, dit-on appartient aux militants. Mais qui sont-ils? Les sociétés catholiques et nationales, sans doute, mais aussi tout le monde à commencer par vous et par moi. Quels sont ceux qui veulent sacrifier beaucoup de leur temps et un peu de leur argent? Il y aura les critiques à subir. Une partie de nos gens ignorent ce que c'est qu'un principe, qu'une cause pour laquelle il faut lutter! On ne pense qu'à jouir, qu'à s'amuser, qu'à fumer et qu'à parler l'anglais! A tout moment l'on cède... les compromissions sont à la mode! On a toujours des raisons, soit, mais on a pas raison. Ah! combien il est difficile de se garder des compromis... combien plus facile de tout abandonner, de tout lâcher! Aux heures de défaillance pourtant, ce qui nous sauve c'est de tenir bon et de rester unis! Il y a tant de tempêtes chez nous... les nacelles sont frêles et fragiles... il faut tant de coups de rame ensemble pour rester d'aplomb! Les temps sont troublés... les prophètes et les novateurs nous apportent des solutions; il n'en reste pas moins que les manières traditionnelles de penser et d'agir gardent leur valeur. On appelle cela:

*"Et près du vieux drapeau
Symbole d'espérance!"¹*

Oui le drapeau est ancien... tout comme les traditions... il est rouge avec les feuilles d'érable et le blason des neuf provinces... c'est un sym-

1. Louis Fréchette. Jadis la France sur nos bords.

bole! Avec lui et par lui faut-il espérer parfois contre toute espérance.

Les lâches en effet pullulent. Ceux qui abandonnent sont les déserteurs, les non-pratiquants, les dénigreurs du clergé, les anglomanes, les snobs! Qui donc pourrait les toucher par un de ces cris de détresse comme: "*A moi Auvergne!*" Celui-ci faisait bondir les soldats français. Mais sommes-nous bien et complètement français? Si oui, nous serons vraiment catholiques et patriotes. Notre catholicisme devrait être comme la devise du maréchal Bugeaud: "*Une épée et un clairon!*"

Mais il en est qui répètent avec l'Evangile: "*Satis est*" assez d'épée, assez de clairon! Ils ignorent ceux-là que les malfaiteurs de tout calibre existent encore... et qu'il faut, en se serrant les coudes, jouer d'estoc et de taille. Roland, à Roncevaux, sonnait de l'oliphant à faire trembler le voisinage. Il faudrait ici le faire résonner plus fort encore pour réveiller les engourdis et les peureux. La diane c'est l'appel du matin... l'instruction, l'éducation des enfants. La générale, c'est la sonnerie pour tous les adultes. La charge c'est le signal du combat. Voilà les différentes phases durant lesquelles nous devons nous tenir unis. Et jamais de retraite, même diplomatique, si possible. "*En avant*", tout comme dans "l'Epave" de François Coppée. Il y aura des heurts à la foi, des coups de jarnac, des embuscades, du chantage; blindons-nous contre tout cela.

Ce sera parfois une vie difficile, pleine d'accrocs, de mesquineries de la part des petits hommes... peut-être le dévergondage de parole ou le libelle de

plume . . . "En avant" quand même . . . et vers cette plaine où frémissent les drapeaux déchirés de la religion et de la langue française! *Dieu le veut!* C'est un cri de croisade resté nôtre . . . aux quatre vents du ciel, religieux et prêtres doivent le lancer . . . il faut qu'il soit entendu jusque dans les rangs du peuple, de ce peuple masse amorphe qui reçoit n'importe quelle directive . . . mais qui change aussi comme le vent! La note doit être consonnante, le mot d'ordre décisif: comme au temps des preux, unissons-nous, *pro aris et focis*" — pour nos autels et nos foyers!

1910

Retraite prêchée aux enfants de la paroisse Sainte-Geneviève.

PREMIER SERMON

La retraite

Amice, ad quid venisti.

Ami, pourquoi es-tu venu.

(MATHIEU, chap. 26, v. 50).

CHERS AMIS,

N'aurais-je pas le droit de vous poser une question, celle par laquelle Notre Seigneur interpela Judas: "Amis, pourquoi êtes-vous venus?" Vous êtes en effet ici tous les enfants des écoles et vous êtes venus non pour trahir votre Maître mais *pour faire votre retraite.*

Mais une retraite, qu'est-ce? Une période de temps plus ou moins longue pendant laquelle, loin de tout travail et de toute préoccupation, vous méditez et vous priez. Vous pouvez donc répondre: "Nous sommes venus pour cela... et nous avons

laissé derrière nous nos classes et nos livres." Fort bien. Et quel est donc le but de tout ceci: le salut, l'éternité, c'est-à-dire la fin dernière. La retraite, en effet, est une étape dans la vie, une halte avant de reprendre la route, qui est parfois longue et difficile. Telle est la théorie.

En pratique, il faudra vous rendre souvent à l'église, faire des sacrifices, vous déranger, vous confesser et communier: c'est la série des exercices. Quelques jours précieux et heureux vous seront donnés pour refaire beaucoup votre âme, et partant, un peu votre existence. Le ciel à gagner... au moins pour commencer... car il ne s'acquiert pas tout d'un coup: voilà votre idéal. En compagnie des Frères de sainte Croix, vos maîtres, et des Sœurs de sainte Anne, vos maîtresses, vous ferez en commun vos exercices de piété.

Et la conclusion arrivera: vous serez tous changés et pour le mieux. Quelle année ensuite vous passerez! Notre Seigneur qui là-haut et ici-bas dans l'Eucharistie voit tout, saura que vous êtes renouvelés... il constatera votre aller au confessionnal et votre venue à la table sainte. Ce sera de sa part grande satisfaction. S'il revenait en personne, il ne pleurerait plus sur votre village comme il l'a fait autrefois sur Jérusalem: *videns civitatem flevit super illam*." Mais plein de joie, il irait répétant: Comme ils sont bons et beaux les écoliers de Sainte-Genève, laissez de nouveau venir à moi les tout petits enfants!

DEUXIEME SERMON

Les devoirs d'état

Videte vocationem vestram.

Voyez quelle est votre vocation.

(S. PAUL, 1 Ep. aux Corinthiens, chap. 1, v. 26).

CHERS AMIS,

Le temps est chose bien appréciable. Il vous est accordé dans un but important: celui de vous sauver. Il passe cependant rapidement, comme la fleur des champs ou l'eau qui glisse entre les doigts. Puisqu'il ne revient plus, il le faut employer profitablement.

La vie d'ailleurs est remplie de choses à faire dont la principale est le bien. Le bien... mais il est varié et multiforme et il n'est pas nécessaire d'être grand pour le faire. Regardez autour de vous, voyez et

— *"Donnez-moi vos vingt ans si vous n'en faites rien"*.¹

Vous pouvez donc bien faire... j'ajoute, vous le devez. C'est là l'exacte notion du devoir. Mais ces devoirs (car il y en a plus d'un) dépendent de votre condition. Ecoliers vous êtes et sûrement vous serez, au moins jusqu'à quatorze ans. C'est là votre état, celui auquel la Providence vous destine pour

1. Alfred de Musset. — Nuits.

le moment. Voyez, considérez quelle est votre vocation... ce que vous faites, ce que vous serez appelés à faire... car vous ne serez pas toujours les élèves du cours primaire. Quel que soit le choix que vous ferez, vous aurez des obligations, lesquelles découleront des vertus écolières: piété, obéissance, respect, travail.

Votre petite vocation d'aujourd'hui ne tardera pas à devenir grande: l'Enfant-Jésus lui-même devait croître en taille et en sagesse. Mettez dans toute votre vie au moins la moitié de ce que les mondains emploient à se perdre et soyez sûrs qu'en remplissant maintenant tout votre devoir vous vous préparez selon Dieu le meilleur avenir!

TROISIEME SERMON

Les études

Bona facite studia vestra.

Faites bonnes vos études.

(JEREMIE, chap. 7, v. 3).

CHERS AMIS,

Un grand prédicateur, Monsabré, disait un jour: "C'est un bien pour l'intelligence de posséder beaucoup de connaissances." Il énonçait une vérité de sens commun ou, comme vous dites, de gros bon sens. En voici une autre non moins évidente: "Il

faut acquérir la science au prix de l'étude." Le poète Andrieux avait compris cela lorsqu'il écrivait ce vers frappé en médaille:

"Pour savoir quelque chose il faut l'avoir appris."

Vous voulez savoir quelque chose, même beaucoup de choses, à commencer par le catéchisme. Vous ne voulez pas qu'on vous classe parmi les ignorants, les coureurs d'école buissonnière, que l'on dise: "Voici des marmots qui se balladent dans les rues de Sainte-Geneviève."

Vous avez raison. Seulement, pour apprendre, il faut étudier tous les jours. Il y a comme un règlement pour l'esprit: tant d'heures de travail et tant d'heures de repos. Même pendant vos vacances, il ne vous est pas défendu d'ouvrir vos livres. J'en connais qui lisent leurs prix de classe... d'autres les journaux et les revues. C'est un digne emploi du temps.

La science, voyez-vous, est comme le génie; elle requiert une longue patience. Vous recevez à la Confirmation le don d'intelligence: c'est un don gratuit... un commencement, un principe. Il le faut cultiver comme la bonne terre de chez vous. Au risque d'ignorer les choses les plus nécessaires, la paresse va son petit bout de chemin sans s'inquiéter. Oh! les Rogers-bon temps... ces élèves qui usent leurs habits sur les bancs de l'école sans rien comprendre ni rien apprendre! Ils baillent, ils s'étendent ou ils dorment. Vous ferez mieux que cela. Vos études seront bonnes et belles, jamais finies, toujours à continuer. Vous ne direz jamais: "J'en

sais assez” mais bien plutôt: “J'en saurai davantage.” Et même quand vous serez très instruits, vous devrez avouer avec Socrate: “ce que j'ai acquis n'est rien en présence de ce que j'ignore.” Dans l'ordre de vos études enfin, placez au premier plan l'instruction religieuse. Au XXIème siècle surtout, on ne peut se passer de Dieu. De son temps saint François de Sales ne craignait pas d'appeler la science: le huitième commandement... et celui-ci ne serait sûrement pas désavoué par le concile de Trente!

QUATRIEME SERMON

La sanctification personnelle

Sancti estote quia sanctus sum.

Soyez saints parce que je suis saint.
(LEVITIQUE, chap. 11, v. 44).

CHERS AMIS,

Le chrétien, a-t-on dit, est un disciple du Christ consacré à Dieu. Après son baptême, il n'est donc pas n'importe qui... un profane qui ignore d'où il vient et qui ne sait où il va, qui n'appartient à personne. Jésus est son maître et possesseur. C'est un droit conféré en justice. Or le sujet possédé doit ressembler à son propriétaire car d'un contrat d'union naît une ressemblance de forme.

Parce que Dieu est saint lui-même étant le bien suprême et la perfection, l'homme, à son exemple, doit être saint partout et toujours: pendant son enfance, son adolescence, sa jeunesse, sa vieillesse. Pour l'être, il est nécessaire d'avoir positivement la grâce sanctifiante et négativement de ne point pêcher gravement. Pour assurer cet état il faut en plus pratiquer les vertus. L'intention — car elle compte étant la cause du mérite — est de plaire à Dieu et de faire sa volonté. Voilà le surnaturel.

A l'église, à l'école, à la maison, on peut être et agir ainsi... il y a des grands et des petits saints, comme il y a de grandes et de petites actions. Faire de l'héroïsme est grand... naviguer et pêcher sur la rivière des Prairies est petit: cependant tous ces actes peuvent être saints. Saint Louis de Gonzague jugeait qu'il devait être saint partout, même en récréation.

Comme l'on est capable, en le voulant, de bien accomplir les choses ordinaires et de les faire concourir à la sainteté! Il y a des saints qui s'acquittent extraordinairement de leurs devoirs ordinaires. Sainte Zite balayait le monastère, Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus lavait la vaisselle... quelle perfection tout de même!

Vouloir et faire ce que Dieu veut est le sceau et le secret de la sainteté! La sanctification en est l'état progressif et continu. Elle doit être personnelle, c'est-à-dire, pratiquée par chacun. Que ce soit là le but de votre vie. Tout ce qui existe doit concourir à cela. *Omnia cooperantur in bonum.*¹ Utili-

1. S. Paul. — Ep. aux Romains, chap. 8, v. 28.

sez donc pour votre salut ce qui vous est donné présentement: c'est dans l'ordre... et à votre disposition. Dieu étant saint, soyez-le à son image et à sa ressemblance comme votre âme. L'Eglise catholique, dont vous êtes les membres encore petits mais importants, est sainte aussi. Au ciel, vos patrons et modèles vous invitent à les imiter. Les saints ont été ce que nous sommes, nous devons être ce qu'ils furent. *Quod isti et istae*: ce que ceux-ci et celles-là ont été²... soyons-le nous mêmes... n'oublant pas la noble devise d'un saint Jean Berchmans:

"Et moi aussi je veux être un saint."

2. Saint Augustin. — Sermon sur la Toussaint.

1911

*Retraite prêchée aux élèves du pensionnat
de Sainte Thérèse de Blainville.*

PREMIER SERMON

La Lecture

Attende lectioni.

Sois attentif à la lecture.

(S. PAUL à Timothée, chap. 4, v. 13).

CHERES ENFANTS,

La lecture est une des manières d'étudier: elle se fait par les yeux et au moyen des livres. Et certes, depuis Gutenberg, les imprimés ne manquent pas, à commencer par vos livres de messe jusqu'à ceux de votre classe. Comme vous lisez toujours, surtout pendant la retraite, il faut le faire avec un but: vous instruire et vous sanctifier, ces deux choses allant de pair. La recherche du vrai et celle du bien doit être comme la passion de tout lecteur. Attention par conséquent à ce que vous lisez, selon la judicieuse remarque de l'Apôtre, placée comme texte en tête de ce sermon.

Faisons un peu d'analyse. Comme la pensée des écrivains a produit divers livres, ils ne sont pas tous cependant d'égale qualité ni de même espèce.

Il y a d'abord les scientifiques: leur propre est la découverte du vrai dans la nature. S'ils sont philosophiques, ils remontent à la cause première: Dieu. Il faut se défier des livres athés! D'ailleurs, il y en a fort peu.

Puis les artistiques: leur propre est la découverte du beau. Le vrai est ce qui existe, le beau est ce qui plait lorsqu'il est vu.¹ La sculpture le fournit dans ses statues, la peinture dans ses tableaux, la musique dans ses mélodies et ses harmonies, l'architecture dans ses monuments.

Or, on écrit sur tout cela. De là les humanités . . . ces belle-lettres qui rendent l'homme plus humain,² c'est-à-dire plus vraiment créature de Dieu! Les livres de littérature expriment et traduisent la théorie des arts comme des sciences. Traduire signifie ici mettre à portée, vulgariser. Cette théorie manifeste le beau; et les sciences, par les livres, deviennent les sciences exactes et les arts, les beaux-arts. Mais cette beauté, avant tout matérielle, doit avoir un original, un exemplaire dont elle est la copie; c'est Dieu, la souveraine beauté. Si les créatures sont si belles parfois, si le Ciel et tout ce qu'il contient est si beau, quel doit être celui qui les a faits? L'ébauche mène donc à la réalité.

1. S. Thomas. — *Pulchrum id est quod visum placet*. Somme théologique.

2. Cicéron. — *Humaniores litterae*. — Rhétorique.

Je veux aussi vous parler des lettres: c'est le plus vaste champ littéraire. Oh! la littérature est aimée des jeunes filles. Chose assez curieuse, beaucoup d'entre elles y préfèrent le sentiment à la raison, l'imagination à la vérité. De là, le culte du roman. Pour attrayants qu'ils soient, les romans ne valent jamais les livres à base de science ou d'art. L'histoire l'emporte également sur lui comme la réalité sur la fantaisie.

Or le mal, qui se glisse partout, s'infiltré aussi dans les romans. Il y en a qui propagent l'hérésie, d'autres distillent comme un poison l'immoralité. Luther, Calvin, Voltaire, Rousseau ne sont pas à lire à cause de leur doctrine: Balzac, Dumas, Zola à cause de leurs mœurs. Réalisme cru et pornographie sont donc occasion de mal. D'autres sont cauteleux, c'est-à-dire plus réticents et plus cachés; mais si l'on veut chercher au fond — et on le fait ordinairement — on finit par trouver le poison *in caudâ venenum*,¹ tout comme le serpent. Georges Sand, Alfred de Musset, Maurice Maeterlinck, Paul Bourget lui-même, dans certaines pages de leurs romans, ne sont pas exempts de ce virus.

Le roman dit sexuel décrit le concubinage, l'adultère, la fornication non pour les flétrir et les condamner mais pour les exhiber et surtout les recommander.

Le roman dit d'aventures expose et peint le vol sous toutes ses formes, le suicide, l'homicide, le parjure, le mensonge... et pour lui tout cela, c'est

1. Proverbe latin.

du courage ou de l'habileté. Le style est chatoyant parfois, la phrase rythmée et harmonieuse; on peut même y apprendre du lexique ou de la syntaxe tant l'écrivain connaît sa langue. Il n'en reste pas moins que le fonds est mauvais. Et comme d'ordinaire on imite ce que l'on lit ou ce que l'on voit, il s'ensuit des actes blâmables. Attention à ces livres parce qu'on est facile de conviction à la seule vue du mal.

Opposons leur la vérité et le bien. Le catéchisme, pour un, la philosophie ensuite les enseignent. Dans la théologie sont les vérités à croire, dans la morale, les vérités à pratiquer. La première est l'existence de Dieu, la dernière, la vie éternelle. A côté de l'exposé positif, il y a la réfutation de l'athéisme, du déisme... et des autres erreurs, Voilà des livres sains.

Il y en a d'autres excellents aussi: ceux de biologie, d'histoire naturelle. Ils enseignent — pour compléter et prouver le catéchisme — que l'homme a été créé et mis au monde, donc qu'il n'a pas toujours existé; que la matière n'est pas éternelle mais qu'elle a commencé à être elle-même *in principio*, le premier jour de la création, lorsque l'eau fut dé mêlée de la terre; que le corps d'Adam a été fait de limon et son âme de rien; qu'ensuite, pour produire la vie, il faut la vie. Par conséquent pas de génération spontanée... et de matérialisme.

Ceux de zoologie distinguent l'homme de l'animal irraisonnable. Ils établissent que l'âme est intellectuelle avant tout et non sensitive, donc supérieure à l'instinct. Ils la classent à part, parce qu'elle a été

créée à l'image et à la ressemblance de Dieu. Ils démontrent l'origine divine de l'homme et combattent la prétendue descendance du singe. C'est la réponse à l'évolution et au transformisme.

Ceux de psychologie pénètrent ensuite dans cette âme pour y découvrir un mécanisme de cinq facultés; les ressorts en sont si souples, que, malgré leur complexité, ils ne détruisent ni son unité ni sa simplicité. C'est la réponse au positivisme. Voilà de nombreux et instructifs livres profanes.

Il y en a d'autres à caractère sacré: la Bible, par exemple, à cause de son inspiration. Ensuite la théologie et la patristique. Puis tous ceux qui en découlent et traitent de spiritualité, d'ascétisme ou de mystique. *L'Imitation de Jésus-Christ*, *le Combat spirituel*, *l'Introduction à la vie dévote*, *les Elévations sur les mystères*, etc., etc., . . . ce sont les classiques religieux.

Vous le voyez, la matière est abondante. Que de choses intéressantes et profitables! Comme votre temps et votre capacité d'absorption sont limités, mettez-moi de côté, s'il-vous-plaît, les lectures futiles. Comme il y va des intérêts de votre âme, écartez tout ce qui est erreur et mal. Il n'est pas besoin de l'Index pour cela. Remplissez votre esprit et vos cœurs d'idées et de convictions qui sauvent et non qui perdent. Guerre en un mot à la mauvaise littérature sans épargner les romans à proscrire, véritables alignements de mots vides d'idées . . . faiseurs de ravages et propagateurs de lascivité!

DEUXIEME SERMON

Les vertus chrétiennes

Sancti estote.

Soyez saints.

(LEVITIQUE, chap. 11, v. 44).

CHERES ENFANTS,

La sainteté est un état, c'est-à-dire une condition de vie permanente, qui suppose la grâce sanctifiante. Comme la nature, c'est aussi un principe d'action, car l'agir suit l'être: *agere sequitur esse*.¹ Les actes bons qui se répètent sont appelés: "Vertus", selon la définition: "*Elle est une habitude opératrice de bien*."² Les saints ont tous, à l'état d'habitude, été vertueux. Or le Lévitique vous ordonne, vous aussi, d'être des saints. Pour l'être, il faut donc faire le bien toujours, puisque c'est là la condition *sine quâ non* de la vertu. Le psalmiste le disait de façon concise: *fac bonum*, agissez bien.

Afin que vos vertus quotidiennes entretiennent la sainteté, je vous pose deux questions auxquelles il faudra répondre intérieurement.

1o—Etes-vous unies à Dieu? Cela se fait par la grâce habituelle. Saint Paul vous recommande de l'être. Si oui, votre intention sera la même en tout et partout: lui plaire et faire sa volonté: *serva mandata*.

1. Principe métaphysique.

2. S. Thomas. — Virtus est habitus boni operativus. Secunda pars. Somme théologique.

20—Quelles vertus pratiquez-vous? Les théologiques d'abord: croyez-vous, espérez-vous, aimez-vous? Les morales ensuite: quelle est votre prudence, votre justice, votre force, votre tempérance? Et les autres qui en dérivent: vérité, obéissance, humilité, chasteté, respect, travail? La *vérité* est essentielle, l'*obéissance* socialement nécessaire. Saint Augustin assigne à l'*humilité* la note de fondement. Les cœurs chastes verront Dieu. Le *respect* est la crainte doublée d'estime et le *travail* est imposé à l'homme comme peine méritoire. Ce sont aussi des vertus écolières qu'on doit pratiquer au pensionnat de Sainte Thérèse de Blainville. On le cite, paraît-il, parmi les meilleurs de la Congrégation Notre-Dame. Or, il ne saurait mériter maintenant ce titre sans la pratique des vertus chrétiennes de la part de ses élèves. Ce qui fait l'excellence d'une maison ce n'est pas la beauté ou l'ancienneté de l'édifice, ni la grandeur des pièces, ni la symétrie, l'alignement des pierres ou des briques: tout cela est fort bien, étant d'architecture humaine. L'âme d'un couvent ce sont les vertus des élèves. Que ce pensionnat soit donc toujours et avant tout une école de vertus!

TROISIEME SERMON

L'Instruction

Interrogate de via salutis.

Interrogez au sujet du chemin du salut.

(JEREMIE, chap. 6, v. 16).

CHERES ENFANTS,

L'homme ne sait pas tout parce que son intelligence est finie. Aussi doit-il *prendre* des autres ce

qui lui manque, ce qui s'appelle "apprendre". Le moyen naturel pour y parvenir, c'est l'interrogation ou la demande par la parole. *Interroga majores*,¹ Interroge les aînés, recommande la sainte Ecriture. Il faut donc interroger pour savoir, connaître et s'instruire. Or l'instruction est absolument nécessaire, au moins celle qui regarde le chemin du salut.

Jérémie reprochait un jour aux Juifs de ne pas se renseigner au sujet de cette voie. Ils étaient dans des conditions moins favorables que les vôtres parce que soumis à la domination étrangère et parfois exilés. Vous êtes stables, vous autres, et l'instruction vous est comme servie sans que vous vous dérangiez. C'est mieux encore que l'externat.

Elèves des religieuses, il faut que vous sachiez tout ce que vous devez savoir. Autrement c'est le couvent qui vous donne asile qu'on accusera. Votre intelligence, encore peu développée, a besoin de connaître la vérité. Pour la découvrir, vous demandez sans cesse: *Pourquoi?* Votre esprit est en quête du vrai... votre volonté en poursuite du bon. Votre cœur surtout est avide... il faudra y mettre absolument quelque chose, car la nature a horreur du vide; soit le bien, soit le mal. Il faut désirer l'un, il faut honnir l'autre. Le sentiment de l'attraction ou de la répulsion doit s'exercer. Vos maîtresses seront là pour vous aider c'est-à-dire vous enseigner comment faire. Interrogez-les.

1. Proverbes.

Il y a aussi les maîtres muets: les auteurs spirituels et surnaturels. Ils recommandent tous l'instruction chrétienne. La lutte aujourd'hui entre le bien et le mal, la vertu et le vice, la vérité et l'erreur se fait en partie à coup d'instruction. Même le combat entre la liberté et la licence se mène par elle. L'Imitation de Jésus-Christ nous impose le devoir de combattre l'ignorance en matière de salut. Je connais un maître sulpicien qui formait des prêtres "aussi instruits que vertueux". Les deux, selon lui, allaient de pair.

Mais où trouver l'instruction? Dans les livres et manuels. Dans tous également? Evidemment non. Il y a des ouvrages à la mode, des revues légères, des magazines où l'on "apprend pas grand'chose". Sur la rue, au théâtre, au cinéma, de quoi s'instruit-on? A circuler, on recueille des nouvelles mais grand nombre sont fausses ou exagérées. Au spectacle, il y a beaucoup de pièces médiocres et des acteurs ou actrices qui ne valent rien: au Canada, c'est encore la période de l'enfance théâtrale. Les vues ne sont pas d'égale valeur: seuls les films vraiment éducatifs instruisent. En somme, tous ces moyens sont incomplets. J'admets cependant qu'à courir la route on apprend quelque chose: trop souvent ce sont des récits, des aventures pas édifiants... il y a des agressions, des meurtres, des cambriolages... il y a des bars et des tavernes mal tenus, de petits hôtels de rendez-vous, des jeux de hasard, des loteries et des gobe-sous, des roues de fortune, des diseurs de bonne aventure, des parieurs de courses... il y a le luxe avec ses toilettes, la bal avec ses indécences... il y a les mauvais ménages,

l'adultère et le divorce. Voilà ce que l'on rencontre hélas! trop souvent en fréquentant le grand public. Je n'admets pas qu'on y apprenne le désintéressement, le sacrifice et encore moins l'héroïsme. Donner sa vie en effet, souffrir ou expier sont des choses inconnues de la foule. L'union matrimoniale, la fidélité conjugale, on en sourit, on s'en moque parfois. Peut-être pas autant qu'aux Etats-Unis mais, en tout cas, plus qu'on pense.

Il y a donc instruction et instruction, pour son salut ou pour sa perte. Choisissez. Vous avez les bons livres, ceux dont Leibnitz disait: *"On n'en peut lire un seul sans en tirer du bien"*. Vous avez aussi les moins bons et les mauvais.

Vous avez le théâtre religieux, sacré, paroissial, collégial, professionnel, et amateur de chez nous. Vous avez le profane, l'impie, l'étranger, l'exotique, le gagé, les troupes de passage.

Vous avez des kermesses, des séances, des parties de cartes, du cinéma au profit des œuvres catholiques. Vous avez des cirques, des foires, des expositions ambulantes, des concerts de jazz au bénéfice de passants hostiles ou inconnus.

De grâce, que votre choix soit vite fait. Votre instruction devant être normale, c'est-à-dire catholique et française, gardez votre bon sens, votre aplomb et votre argent pour ce qui en vaut la peine. Instruisez-vous à bon escient et n'allez jamais, de plein gré, apprendre là où vous pouvez tout perdre!

QUATRIEME SERMON

L'abus de la grâce

Deus dedit ei locum poenitentiae et eo abusus est.

Dieu lui donna occasion de pénitence et il en abusa.

(JOB, chap. 24, v. 23).

CHERES ENFANTS,

La grâce est accordée à la prière: c'est admis. On peut user ou abuser d'elle: c'est certain. Même au couvent, même intérieurement.

Expliquons: l'homme qui agit par la grâce fait le bien: celui-ci est diffusif. Il a une grande puissance d'expansion comme le soleil qui ne garde pas ses rayons pour lui.

Le mal se répand aussi; il trouve dans la nature corrompue par le péché originel un terrain facile où il peut lever à l'égal des plantes. Il y a aussi le mauvais exemple et le scandale; les paroles et les actes sont des porteurs de bien comme parfois des véhicules de mal.

Dieu oppose à tout cela la grâce occasionnelle, abondante, multiple. La contrition parfaite, fruit d'une grâce actuelle, regrette et pleure: c'est déjà un remède. Le sacrement de Pénitence vient ensuite et il remet. L'Eucharistie efface même les fautes vénielles. Elle donne en tout cas une grande force morale comparable à la force physique résultant de l'assimilation des aliments. Elle produit la charité agissante; l'intensité en est le zèle et le dévouement.

Saint Jean Chrysostôme compare le communiant à un lion doué d'une puissance terrible. Tout cela, à la vérité, constitue une accumulation, un trésor de grâces.

On peut en abuser cependant. La lâcheté, la tiédeur négligent ces moyens spirituels et si efficaces. On s'en passera bien, va-t-on répétant. Mais alors comment lutter et réagir contre le mal? L'indifférence continue finit par succomber.

D'autres fois, le salut est comme à portée immédiate: c'est une retraite, une neuvaine, un triduum. Ah! bah... il y en aura encore l'année prochaine de ces choses-là!

Voilà l'occasion de pénitence offerte sous forme concrète... le temps et le lieu de conversion sont comme donnés. Qu'attendez-vous, pécheurs, leur crierait Massillon.¹

Vous ne voulez pas? Mais alors entendez Job, l'homme de la désolation surnaturelle: "Revenez, revenez, dit-il, n'abusez pas. Je m'étonne à bon droit que le fait soit quotidien: pourquoi toujours ne pas vouloir vous convertir!"²

Puissiez-vous en tout temps profiter de la grâce. Ne soyez pas Jérusalem au passage de Jésus mais Ninive à celui de Jonas... la grâce, dont on n'abuse pas, est comme au temps des patriarches, la rosée du ciel et la graisse de la terre. Ces métaphores doivent s'entendre de votre salut!

1. Massillon. Petit carême.

2. Livre de Job, chap. 24, v. 21.

CINQUIEME SERMON

La chasteté

Fructus Spiritus sancti, castitas.

La chasteté est un fruit du saint Esprit.

(S. PAUL, Galates, chap. 5, v. 23).

CHERES ENFANTS,

La chasteté est précieuse puisqu'elle est un don du Saint Esprit. C'est un fruit qui fait partie de la crainte de Dieu et se rattache à la tempérance. Elle consiste, en dehors du mariage, dans la privation des plaisirs charnels.

L'homme doit être supérieur à l'animal et plus parfait que lui parce qu'il est raisonnable. La bête, elle, vit d'instinct, d'impressions et de satisfactions. C'est l'élément matériel qui prédomine chez elle. Aussi, sous la poussée de la passion, elle cède irrésistiblement. Ainsi à l'époque du rut.

L'âme, partie la plus noble de l'être humain, est spirituelle par nature, quoique substantiellement unie au corps. Elle vit surtout d'intelligence et de volonté! Les sens lui sont inférieurs; elle les traîne comme à la remorque. C'est un des inconvénients du composé que les organes réclament l'assouvissement de leurs appétits.

Vous voyez d'ici la difficulté de la chasteté... et comme on peut la léser facilement. Tout porte au plaisir: sculpture, peinture, photographie. La nu-

dité dans les tableaux, les pièces anatomiques ou les portraits éveillent la concupiscence de la chair. Toute différence ou tout attrait sexuel cause une certaine attraction... la passion est si vive, surtout chez les jeunes et le diable est si fin!

Comme il faut parfois peu de chose pour provoquer! Au surplus, lorsque la forme est séduisante... et les ornements ou les parures attirants, oh! alors il n'y a qu'à se laisser aller. La vertu devient ici difficile. On dirait que l'occasion est voisine de la chute. Enfin quand la beauté humaine s'en mêle, elle devient un formidable appât de séduction. C'est sans doute pour cela que saint Bernard considérerait "la fuite" comme unique moyen de résistance.

En résumé: l'absence de vêtements, la pose engageante, la tenue lubrique, l'expression invitante, le chatolement des couleurs, la grâce des contours, tout peut attirer le regard et le cœur.

La musique elle-même n'est pas exempte de tentation surtout lorsqu'elle est molle. Et quand l'est-elle? Dans les mélodies langoureuses ou ondoyantes... lorsque les sons lourds s'étirent en traînant. Il y a aussi le port de voix des instruments... des cordes surtout qui vibrent... qui vont crescendo... puis le rythme sautant et cadencé. L'effet immédiat chez l'auditeur est une espèce de détente.

La danse a sa part aussi. Ce perpétuel balancement amène peu à peu le vertige. On s'alanguit à force de se griser l'oreille... l'énergie s'émousse dans les bras d'une partenaire! Puis, sous le coup de l'énervement, à une heure avancée peut-être, les

membres finissent par s'affaïsser ayant perdu graduellement toute résistance.

Si l'on ajoute à ce tableau déjà si chargé le décolletage des toilettes et l'odeur des parfums on peut se demander: dans de telles conditions comment ne pas tomber?

Fuyez donc ces causes de perte, "*cet art pour l'art*", cette musique syncopée et dansante, ces obs-cénités burlesques... ces estaminets, ces cafés-concerts, ces salles de danse... tous ces foyers où la chasteté, selon le mot de Tertullien, n'a plus que les vestiges d'une vertu mourante!

1912

*Sermon de carême à la Basilique de
Montréal.*

LA REVELATION

MES FRERES,

Pie X a un jour indiqué les conditions essentielles d'union à l'Eglise catholique. Le mouvement panchrétien cherche depuis longtemps à unifier les sectes dissidentes et à réunir un seul troupeau sous un seul pasteur. De la part de la papauté, dépositaire de la vérité, s'imposait cette déclaration officielle, véritable mise au point sur la question en face de ces ouvertures multiples. Elle est venue à temps car elle contient un exposé de vérités fondamentales. En matière de controverse, c'est toujours à ce point qu'il faut en revenir. Ce sera le thème du sermon de cette station quadragésimale.

Une tâche m'est présentement assignée: vous démontrer le principe suivant: "*La loi et la religion naturelles ne suffisent pas à l'homme; il lui faut en plus la loi et la religion surnaturelles.*" Comme ces deux dernières choses ne peuvent exister sans la révélation, il est manifeste que, dans l'ordre du salut, celle-ci est nécessaire. Enonçons d'abord un état de question

sous forme d'exposé préliminaire. Prouvons ensuite deux avancés: Loi et religion naturelles sont incomplètes en elles-mêmes. La volonté divine a été de les compléter par la révélation orale et écrite.

Exposé préliminaire

La loi éternelle se divise en naturelle et positive. Si l'on analyse ces deux dernières sous le seul aspect de "Loi" on découvre qu'elles ont toutes deux la même essence. Elles ont leur différence propre et caractéristique cependant, se diversifiant accidentellement. Issues de la même cause dont elles font partie — la loi éternelle, — participantes à celle-ci comme les parties le sont à un tout, elles ont toutes deux comme siège la créature raisonnable, non la brute; et cela différemment. L'une est dans la conscience de tous et de chacun, Adam naissant la possédait déjà. L'autre a été promulguée à un petit nombre d'hommes. Loi naturelle existe depuis l'origine du monde, loi positive depuis le Sinaï.

Antérieure dans l'ordre chronologique, la loi naturelle est restée ce qu'elle était. La positive a eu des phases et des étapes. La première est comme incluse dans la nature humaine, la seconde y a été ajoutée. L'une ne suppose aucune révélation, l'autre l'exige. Celle-là a pour objet et terme final le bonheur présent, la nature existant pour la terre; celle-ci le bonheur futur, car le salut est de l'avenir. La loi naturelle est subordonnée à la condition naturelle de la créature; la positive l'élève à l'ordre surnaturel. D'où l'on conclut: qu'elles ne sont ni contraires ni contradictoires, mais diverses. Puisque la loi positive

a été communiquée, je l'appellerai de son vrai nom : la révélation. Comme toute autre loi, elle a pour but le bien commun. Celui de l'homme ne peut exister sans Dieu car leurs rapports sont nécessaires. L'objet matériel de la loi révélée est *la religion*. Or, celle-ci se compose du dogme, de la morale et du culte. La révélation fait connaître les vérités à croire, les enseignements à pratiquer, les cérémonies à observer.

I

La loi et la religion naturelles ont pour terrain d'action l'intelligence et le cœur non la matière; pour agent, elles ont la raison qui cherche . . . cette vision, c'est l'appréhension, la compréhension du vrai et du bon. Cependant l'esprit comme la volonté qui en est l'appétit a subi les conséquences du péché originel. Sa puissance a été amoindrie, limitée dans ses activités. Etant finie elle-même, la raison ne pouvait être parfaite. Viciée par la première faute, elle se mit à percevoir la vérité avec mélange de fausseté, la bonté avec mélange de malice. D'où l'ignorance, l'erreur. La loi non plus que la religion naturelle ne pouvaient changer cet état de choses. Les peuples anciens croyaient, pratiquaient, observaient. A leurs croyances s'ajoutait parfois l'idolâtrie; à leurs actes, l'immoralité; à leurs cérémonies, la superstition.

Pour le prouver, remontons dans l'histoire. Au temps du déluge, toute chair avait déjà corrompu sa voie. Pourquoi l'homme s'était-il alors trompé? Pourquoi ce paganisme universel en dehors du peu-

ple juif? Comment les Egyptiens, les Grecs, les Romains, nations intelligentes pourtant, s'étaient-ils ainsi égarés? Ils avaient pourtant la loi naturelle. Et la conscience — ce *dictatam* de la raison — aurait dû diriger comme il faut leur esprit et leur cœur! La connaissance de leurs relations avec la divinité aurait dû les empêcher de tout adorer et de tout servir excepté Dieu lui-même. Pour expliquer ces aberrations, il faut se placer dans le cadre des faits, c'est-à-dire, dans les exactes conditions de la vie humaine. Si la création n'avait eu d'autre destinée que la science et l'amour naturels de son créateur, la loi naturelle aurait suffi. La raison aurait découvert naturellement ce qu'elle avait à croire; elle aurait vu ce qu'elle devait accomplir extérieurement. Dieu voulant procurer à l'homme les moyens nécessaires au salut naturel, l'aurait éclairé et fortifié à cet effet. Mais il a fait davantage; il l'a élevé à un autre ordre, au-dessus de la nature . . . et peu après le péché originel a été commis. Dans cette nouvelle condition de vie, la loi et la religion naturelles devenaient insuffisantes, ne pouvant par elles-mêmes atteindre ce degré nettement supérieur. En face de la concupiscence née de la première faute, du mystère issu de l'affaiblissement d'esprit, elles devinrent insuffisantes. Et la grâce étant donnée seulement en vue du surnaturel, elles en furent dépourvues. Il y avait eu déchéance naturelle . . . il fallait un relèvement surnaturel. Loi et religion naturelles n'appartenaient plus à l'ordre nouveau, car à un changement de condition il fallait une loi et une religion correspondantes. La révélation de tout cela

s'imposait pour l'homme parce que l'impuissance de son intelligence l'empêchait de deviner. La loi positive devait se superposer. Dieu ne pouvait rien détruire de sa loi, ni de sa religion naturelles mais il pouvait, en les élevant, les compléter et les parfaire. La loi naturelle enseignait certaines vérités; la positive les enseigna toutes. Le dogme et la morale n'étaient pas encore complets; naturellement le Décalogue fit connaître tout ce qu'il était nécessaire de croire et de pratiquer. Tel individu pouvait être à son gré philosophe, ou législateur: la masse était incapable de pareil effort. Moïse fut alors envoyé . . . il avait son mandat scellé par le miracle. Grâce à sa révélation, tous sans exception purent connaître les choses désormais essentielles au salut. La loi naturelle avait instruit seulement graduellement; la positive instruisait d'un seul coup et sans tarder, alors que la vie est courte et prête à des tâtonnements. Quant aux obstacles, la loi et la religion naturelles n'avaient que la raison pour les vaincre, la révélation, elle, avait la foi. Les raisonnements naturels engendraient la certitude morale; la révélation appuyée sur le témoignage infaillible de Dieu, engendra la certitude absolue. Pour être parfaits, loi et religion naturelles devaient développer et organiser parfaitement toutes les facultés, ce qu'elles n'ont pas accompli. Pour ce faire, il aurait fallu à l'homme beaucoup de temps et de loisir . . . et le perfectionnement aurait été assez long, serait arrivé pas mal tard parfois et surtout pas toujours. Et encore cela eut nécessité des auxiliaires indispensables; jugement, goût, énergie, amour de vérité, affranchissement de préjugés, empire sur les passions, abstraction d'intérêt, renonce-

ment au plaisir en tout temps. Ces aides pouvaient-ils agir après le péché originel? Non. Mais supposons que tout existât comme tel: eh! bien nous n'en serions pas encore à l'ordre surnaturel. Celui-ci s'appuyant sur le naturel lui est infiniment supérieur. C'est l'économie providentielle qui l'a voulu ainsi car toutes les choses ont été ainsi ordonnées par Dieu¹. Conséquence: après Moïse, loi et religion naturelles n'ont pu subsister seules. On les trouve invariablement mêlées ou fondues avec la révélation dans toutes les religions. Elles n'ont pas eu à vrai dire d'existence propre: c'était l'affirmation du cardinal Pie et il avait raison.

II

Dieu a complété par la révélation. Comme il est un acte pur, ses opérations intérieures — *ad intra* — tels les décrets de sa volonté — sont connus seulement lorsqu'il parle ou fait parler. Il est manifeste, enseigne saint Thomas, qu'il a ainsi agi oralement et par écrit: la Bible en fait foi. Dans l'ancien Testament, on voit qu'il s'est entretenu avec les hommes: les patriarches, Moïse, David, les prophètes.

Au Sinaï particulièrement, il se servit d'un appareil formidable. Sa loi fut promulguée au milieu de tonnerres et d'éclairs. En d'autres circonstances, sa voix se fit plus douce: Samuel, Salomon, Elie et Elisée l'entendirent sans trembler. Isaïe, Jérémie,

1. S. Paul, aux Romains. — *Omnia ordinata sunt a Deo*, ch. 13, v. 1.

Ezechiel et Daniel eurent des visions et des auditions. Comment d'eux-mêmes euraient-ils pu prédire l'avenir? Mais Dieu fit mieux encore. Après avoir parlé plusieurs fois et en diverses manières autrefois¹, il le fit en ces derniers temps par son fils Jésus. Celui-ci clôt le cycle de la révélation: elle sera désormais complète.

En présence de ce fait historique, que conclure? Aurait-il fait cela sans raison? Mais il est l'intelligence suprême. Et s'il a eu des raisons, quelles sont-elles? Voulait-il que nous ajoutions foi à sa parole? Certainement. Et ce faisant, il n'a pas plus détruit l'intelligence dont il est l'auteur que le Christ n'a détruit la loi de Moïse qu'il avait inspirée. La révélation n'est donc pas contre l'esprit mais au-dessus. En matière de foi, la faculté de raisonner a un rôle préliminaire. Elle ne saurait ni tout découvrir ni tout expliquer mais elle prépare la voie. Elle pose les principes et établit les motifs de crédibilité. Le concile du Vatican a particulièrement insisté sur ce point assignant à l'intelligence la place qui lui convient. Les Fidéistes ont été condamnés. Saint Thomas, dans sa Somme, a posé et défendu la raison. Si les Rationalistes sont allés ensuite vers l'excès d'exagération, ce n'est pas que la doctrine leur ait manqué. Ils ont fait fi du juste milieu.

D'après le vouloir divin donc, la révélation est un complément. Elle a été — selon l'expression reçue en théologie — comme une impression de lumière.

1. S. Paul, aux Hébreux. — Multifarie olim loquens, ch. 1, v. 1.

Les mystères, par elle, ont été énoncés, expliqués, démontrés comme non contradictoires. S'il reste de l'obscurité sur leur "*comment*" et leur "*pourquoi*", c'est que l'esprit de l'homme demeure fini. Pour comprendre, adéquatement, il faudrait être Dieu lui-même. Même avec la révélation, l'homme reste imparfait. Tout de même, elle est la plus grande faveur et le premier des dons, elle est l'inchoation de la vision béatifique. La gloire et la grâce étant de même ordre, la révélation, complément et perfectionnement de la nature, mènera l'homme à une éternité de bonheur! Qu'il en soit ainsi pour vous.



1913-1914

1913 J'étais à Rome cette année-là. Rien à repro-
duire par conséquent.

1914 *Sermon de Noël prononcé à Sainte-
Thérèse de Blainville.*

LE DEVOUEMENT

MES FRERES,

C'était, *in principio*, durant l'éternité. La Sagesse ou le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu. Par sa prescience, il vit d'un seul coup tous les événements futurs. Il y avait là des œuvres à faire, et qu'il voulait accomplir. Il considéra l'homme à venir, créé dans le temps, doué d'âme et de liberté; puis la tentation, la chute et ses conséquences; et, par voie d'hérédité, les misères de l'humanité prolongées après la mort de son chef, l'héritage perdu et le châtement appliqué. D'un acte de volonté, il s'offrit à son Père comme réparateur. "Me voici", dit-il au commencement. L'Incarnation qui devait avoir son exécution dans le temps fut décrétée durant l'éternité. Cette action s'appelle en

théologie, "dévotion", oui dévotion envers l'homme et en langage courant "dévouement". "Celui-ci, dit saint Thomas, est un acte de volonté par lequel quelqu'un décide sans retard de servir un autre et de se sacrifier pour lui. "De là naissance à Bethléem: *dévouement de l'Incarnation*".

Vint la plénitude du temps: le Verbe se faisant chair assuma, pour notre salut, toutes nos infirmités sauf celle du péché. Dès l'instant de sa nativité, il endura le froid, le dénûment; peu après, la faim, la soif, la contrariété, la contradiction. Ces prémices douloureuses et expiatoires n'étaient que le prélude d'une vie de sacrifice dont l'apogée sanglant fut le calvaire. Ces divers actes à caractère de souffrance s'appellent en théologie "dévotion", oui, dévotion de rachat envers le genre humain coupable et en langage courant, "dévouement". "De là passion et mort: *dévouement de la Rédemption*".

Jésus aima les siens jusqu'à la fin. Il était venu sur terre, il devait mourir . . . mais il voulut rester avec nous. Et comme la forme de présentation la plus serviable est encore celle de l'alimentation, il se fit nourriture: *factus est cibus*. C'était, à la vérité, un abaissement car tomber de l'état d'homme à celui d'aliment, comportait certainement déchéance. Ce n'était d'ailleurs pas la première humiliation du genre: *exinanivit semetipsum*, il avait déjà pris un corps, une forme de serviteur. Sans plus tarder, à la Cène, il changea la substance du pain et du vin en celle de son corps et de son sang . . . et cette conversion nous a valu de le garder perpé-

tuellement... mais au prix de quels sacrifices... c'est-à-dire de quelles profanations possibles !

Dans la suite, il s'est même conformé aux proportions infimes de l'hostie... lui, principe de toutes les substances, il s'est dérobé à la vue sous les accidents. Il est enfin docile à la voix du prêtre consécrateur. Ces actes en théologie prennent le nom de "dévotion" et en langage courant de "dévouement". "De là messe et présence réelle... c'est le dévouement de l'Eucharistie!"

1915

Sermon prononcé à la Pointe-aux-Trembles, lors de l'ordination de l'abbé Joseph Pigeon.

Mementote praepositorum vestrorum.

Souvenez-vous de vos chefs.

(S. PAUL, aux Hébreux, chap. 13, v. 7)

MONSEIGNEUR¹,

MES FRÈRES,

Souvenez-vous! Le jour de l'ordination est bien celui du souvenir. Les heureux participants à cette cérémonie pourront-ils jamais oublier ce qu'est le sacerdoce?

Lorsque l'homme jouit d'un bienfait présent, son intelligence s'enquiert de ce qui en a pu être la cause. Il y a tant et de si proches relations entre celle-ci et l'effet. Les biens actuels ont généralement leur origine dans le passé... l'esprit remonte la pente des années par le souvenir et c'est la mémoire qui rappelle et refait le temps disparu. Noble opération mentale... bien digne de l'âme créée à l'image de Dieu! Car celui-ci, acte, pur, a constamment devant lui le passé et l'avenir.

1. Mgr Georges Gauthier.

Le souvenir... mais c'est l'inspiration, l'évocation de la reconnaissance ! Connaître de nouveau c'est connaître mieux. Or, en présence de ce pontife, la gratitude est nécessaire. C'est que par l'onction et l'imposition des mains, il vient de donner à l'Eglise un nouveau sujet... et, au surplus, un lévite qui est enfant de la paroisse.

Considérant cette ordination, pensez à ce qu'est le prêtre et, à ce propos, souvenez-vous de votre catéchisme. Que vous dit-il concernant le sacrement de l'ordre ? Il a été institué par Jésus-Christ lui-même, le Jeudi saint au soir. Les apôtres ont ensuite, en commémoration de son acte, répété les ordinations... et ainsi le sacerdoce a été transmis et perpétué.

Quelle idée vous faites-vous du prêtre ? Votre intelligence mûrie a vieilli avec les années... mais n'est-ce pas au temps de votre enfance que votre conception naïve du sacerdoce était la plus vive en même temps que la plus respectueuse ? Et quelles images belles et gracieuses ! Le prêtre... mais autrefois, c'était tout ! Les épreuves de la vie, les contacts avec les indifférents ou les sceptiques, quelques mauvais exemples ont peut-être changé les idées de votre cerveau d'enfant ! Mais alors revenez au passé... souvenez-vous !

Cet être quasi-mystérieux en effet c'est votre curé ou votre vicaire. Votre filiale pitié doit les confondre tous les deux dans une même vénération. Mais comment les traiter ? Comme de simples hommes ? Non... mais comme les représentants de Dieu.

Lorsque vous les rencontrez sur la rue... saluez-les, les vrais catholiques le font toujours. S'ils portent la communion aux malades ou le viatique aux mourants... agenouillez-vous et sans respect humain... même à la Pointe-aux-Trembles, car ici c'est Montréal et Montréal est encore Ville-Marie.

Si vous allez à confesse, ne dites pas seulement "*Mon Père*" mais considérez-les comme tels. Réjouissez-vous d'avoir "marché au catéchisme" et d'avoir fait votre première communion... mais n'oubliez pas celui qui vous a baptisés, catéchisés et communifiés!

Ah! si vous aviez toujours pour le prêtre cette déférence avec laquelle vous lui dites: "Bénissez-moi parce que j'ai péché!" Après la confession, ces paroles deviennent trop souvent une vaine formule, sitôt dite, sitôt oubliée! Il faudrait que vous continuiez dans tous les détails de votre vie ce respect, cette délicatesse dûs au sacerdoce. Le ministre qui vous a dit: "Va en paix, *mon fils*, tes fautes sont pardonnées", aurait raison de se croire encore votre père... et cette paternité vous conserverait à la famille chrétienne! Soyez donc sans cesse des enfants soumis et bienveillants... et pour vous aider à l'être, souvenez-vous toujours du 4 juillet 1915!

1916

*Sermon de Carême à la Basilique de
Montréal.*

LA CONFESSION

MONSEIGNEUR,¹

MES FRERES,

Le péché est un grand mal; selon le mot de Massillon, c'est le mal de l'homme et celui de Dieu. Dès cette vie, il est puni par la perte de la grâce en attendant qu'il le soit dans l'autre par des châtiments. Il est rémissible cependant. Dieu a fait sa part pour le racheter en nous envoyant son Fils. Par sa passion, par sa mort, celui-ci nous a mérité le pardon. Seulement, à l'action divine il faut joindre la nôtre afin de terminer en nous, selon l'enseignement de saint Paul, ce qui manque aux souffrances du Christ. De tous les actes à faire pour nous remettre en grâce, moyennant les mérites de Jésus-Christ, le premier est l'aveu de nos fautes. Je vais donc vous parler de la confession vous disant comment elle est naturelle, nécessaire et salutaire.

1. Mgr Paul Bruchési, archevêque.

I

L'aveu confessionnel est naturel parce que conforme aux propriétés et exigences de l'esprit et du cœur.

Après une faute, l'intelligence devient hésitante. Chez elle se produit un malaise mental: ce qu'on appelle l'inquiétude d'esprit. Personne n'est juge en effet dans sa propre cause. Il faut chercher, à ce moment-là, la réponse au problème du remords. Qui donc apportera la solution désirée? Le prêtre a seul autorité pour juger la conscience. C'est le domaine du for intérieur. Comme il n'est pas doué d'intuition miraculeuse, il ne se prononcera pas sans connaître comme il ne saura pas sans entendre. Le pénitent doit, dans ces conditions, s'adresser à lui. Celui dont l'âme demeure sciemment douteuse, qui refuse de s'avouer à un autre, sera seul à se guider et se confiera à sa propre sagesse. Or, peut-on affirmer de celle-ci ce que Bossuet disait de la justice humaine: *"Elle est toujours courte par quelque endroit."* Il mérite donc le reproche de la sainte Ecriture: *"Malheur à qui est seul!"* Anathème justifié!

Le cœur humain a aussi son exigence d'aveu. C'est de lui que viennent les pensées et les désirs. De lui aussi doit procéder la volonté de s'avouer coupable. La bouche n'est que l'organe, le porte-parole extérieur. En faisant une confession, le cœur s'apaise: c'est l'un des moyens de se délivrer d'un fardeau. Sans aveu, impossible de faire disparaître le remords: l'œil regarde sans cesse Caïn. La paix du cœur n'est rétablie que le jour où il s'ouvre à

un cœur ami et s'y épanche. Expérience de prisonniers: à défaut de prêtre à qui se confier, ils disent leurs crimes aux échos de leurs cellules, les gravent parfois sur les murs de leurs cachots ou les dévoilent à leurs gardes et geôliers.

II

Nécessaire est en second lieu l'aveu parce qu'il répond au désir du Christ et à la volonté de l'Eglise. Notre Seigneur a établi le sacrement de Pénitence sous forme de tribunal. Dans toute confession, il y a comme un procès: une accusation suivie d'une sentence de rémission ou de rétention. La première, si l'aveu est humble, sincère et intègre, si la contrition est intérieure, universelle, surnaturelle et souveraine. La seconde, si l'un de ces éléments vient à manquer. Le pardon est signifié par l'absolution. La formule en a un sens indicatif: elle déclare que le prêtre investi de l'autorité de Jésus-Christ remet le péché accusé. Dieu a voulu et la démarche du pénitent et le geste du confesseur. Il a choisi la parole comme intermédiaire. A défaut de verbe il y a le langage écrit, pour les muets par exemple. L'aveu est donc un moyen universel et facile mis à la portée de tous.

L'Eglise de son côté a interprété la volonté du Christ dans le sens de la confession; celle-ci a toujours pratiquement existé. Publique autrefois elle est devenue aujourd'hui secrète: le mode seul a changé. Le quatrième concile de Latran l'a prescrite annuellement comme extrême limite du devoir. Celui de Florence, dans le décret aux Arméniens, la consi-

dérail comme matière nécessaire du sacrement de Pénitence. Le concile de Trente fulmina l'anathème contre ceux qui en niaient l'obligation. L'Eglise! Mais elle a construit des confessionnaux... engagé des sculpteurs et des peintres à fixer sur le marbre ou la toile le pouvoir des clés. Elle a statué des ordonnances pour ne jamais violer le secret sacramentel et elle a redoublé de vigilance pour empêcher tout abus de juridiction. Aurait-elle fait tout cela et légiféré ainsi, si elle n'avait pas jugé l'aveu nécessaire?

III

Celui-ci est enfin éminemment salutaire. En la vie présente il apporte le pardon, combat le péché passager et détruit souvent le péché d'habitude. Par lui les occasions sont signalées et évitées, les tentations prévues et affaiblies; l'orgueil est démasqué, la luxure mise à nu, la jalousie et la colère dégonflées, la paresse secouée. La justice est vengée parce que, grâce à l'aveu, la restitution est généralement faite. Puis, dans un autre ordre d'idées, la foi du pénitent s'affirme car il faut croire pour avouer. L'espérance est fortifiée parce que l'accusé attend comme remède le secours divin et il n'est pas déçu: la charité enfin inspire le regret, ce sont les mots mêmes de l'acte de contrition: *"Parce que vous êtes, ô mon Dieu, infiniment aimable:"* cet amour est l'élément essentiel du pardon.

En la vie future l'aveu sera cause de bonheur. S'il est sincère, humble et intègre, il devient le premier acte d'une bonne confession, la seconde plan-

che de salut consécutive au baptême. Celui-ci est en effet la première après le naufrage mais il s'en faut bien qu'il suffise pendant une longue vie. Les protestants eux-mêmes, malgré l'imputation extérieure des mérites de Jésus-Christ (c'est là l'une de leurs manières de concevoir le salut) sont obligés d'admettre que le premier des sacrements est incomplet, insuffisant surtout lorsque l'existence dure longtemps. Aussi sous Charles-Quint, les Luthériens d'Allemagne demandèrent-ils de rétablir "*la salvataire confession*". Les Anglicans ont affirmé à maintes reprises son efficacité... (un de leurs ministres, recteur à Lachute, me le disait à moi-même)... et les Ritualistes l'ont enfin rétablie.

Concluons. Lorsque les Juifs attristés par l'exil eurent refusé de chanter les cantiques de Sion, ils suspendirent leurs harpes aux saules de Babylone. Un jour cependant l'arrêt de bannissement fut levé et l'exil cessa. Sous les ordres de Néhémie, ils revinrent vers Jérusalem dévastée, refirent leur temple, relevèrent leurs murailles,ensemencèrent leurs champs. L'œuvre de réparation finie, ils revêtirent le cilice et se couvrirent de cendre; pleurant leurs fautes et celles de leurs pères, ils vinrent publiquement confesser leurs péchés.

Le monde contemporain leur ressemble. La guerre de nouveau entasse les ruines, multiplie les deuils et les exils. Un jour viendra, cependant où l'univers se ressaisira et, devant Dieu, avouera qu'il a été frappé de fléaux à cause de ses fautes. Dans une lettre pastorale, le cardinal Mercier a commencé cet examen de conscience au nom de la Belgique.

Pendant que l'aveu universel montera vers "l'Agneau qui porte les péchés du monde", les portes des confessionnaux s'ouvriront devant la foule des pénitents. L'humanité se sera alors résolument engagée dans la voie du pardon. Elle aura franchi une grande et décisive étape... à son honneur et pour son salut!

1917

*Sermon de Carême à la Basilique de
Montréal.*

LA TENTATION DE NOTRE SEIGNEUR

*Jesus in deserto tentabatur a Satanâ.
Jésus dans le désert était tenté par
Satan.
(S. MARC, chap. 1, v. 13).*

MES FRERES,

I

Circonstances

Il s'agit d'un vrai drame. Fixons-en le cadre. L'époque en est celle qui suit le baptême de Jésus au Jourdain. Le théâtre est le célèbre mont de la Quarantaine avoisinant Jéricho. C'est une montagne abrupte, aride et sablonneuse, d'accès difficile, aux flancs percés de grottes, portant à une haute altitude un sommet rocheux.

Les seuls habitants de ce désert sont, au témoignage de saint Marc, des bêtes sauvages. Les témoins sont les anges de lumière et de ténèbres; ceux-ci fuiront après la défaite et ceux-là s'appro-

cheront pour servir le Christ. Les antagonistes s'appellent: Jésus, devenu l'Homme-Dieu après son incarnation et Lucifer, le premier des archanges, devenu démon après sa chute.

Ils s'étaient auparavant rencontrés. Avant la création, Dieu avait proposé à l'adoration de la cour céleste le Fils qui devait prendre un corps. Satan aurait refusé l'hommage dû... et le châtiement avait été infligé, immédiat, juste et éternel. Sur permission cependant, le rebelle pouvait sortir de l'enfer quelquefois. Il en profita pour observer et pour tenter... il vit l'Incarnation, la Nativité, l'Epiphanie... et il dut rager. Il entendit les cantiques de joie chantés sur son berceau, la voix du Père parlant au Jourdain: "*Celui-ci est mon Fils bien-aimé*", et il dut pester. Plein d'orgueil, il refusa de s'avouer confondu. Dieu lui permit physiquement de continuer son œuvre de jalousie, de mensonge et de ruse. Il s'approcha de Jésus selon la liberté qu'il avait; il l'avait fait pour Job autrefois.

Notre-Seigneur était bien préparé à le recevoir. Il avait reçu l'Esprit-Saint. Celui-ci souffle, c'est-à-dire dirige où il veut. Il induisit le Christ à aller au désert... non parce qu'il en avait besoin mais pour donner l'exemple et préparer sa mission. C'était la réclusion accompagnée d'un jeûne. Se séparant du monde extérieur, Jésus se priva de nourriture et de breuvage... et cela, plus longtemps que les fakirs de l'Inde... durant quarante jours. C'est pendant ce temps qu'il fut en butte aux trois tentations racontées dans l'évangile.

Il n'était d'ailleurs pas le seul à agir de la sorte. Jean le Précurseur et d'autres à qui Dieu confia de grandes missions (saint Paul par exemple) se retirèrent aussi dans la solitude, la mère des grandes pensées. Heureuse retraite qui permet à l'intelligence d'approfondir la vérité, de mûrir ses projets et à l'âme toute entière de progresser dans le silence et le repos!

Quarante jours durant, Moïse et Elie s'étaient ainsi isolés, l'un avant d'atteindre le Sinaï, l'autre avant de marcher vers l'Horeb. Dieu avait également choisi ce nombre comme durée d'épreuves. Pendant quarante jours le déluge avait submergé la terre et les cataractes du ciel avaient, semble-t-il, déversé toutes leurs eaux. Pendant quarante ans, le peuple juif incrédule avait erré avant que d'entrer dans la terre promise. Quarante jours furent accordés à Ninive pour faire pénitence.

Notre-Seigneur tint à avoir aussi sa Quarantaine. Mais après avoir jeûné, il eut faim. Autour de lui, ce n'était que désolation et stérilité. *"Si vous êtes le Fils de Dieu"*; dit le tentateur en s'approchant alors, *"faites que ces pierres deviennent des pains!"* Il admettait ainsi la puissance divine en demandant un miracle. Il feignit aussi l'ignorance; il savait pourtant mieux que tout autre que le Christ était Dieu. Pourquoi ce "si"? Avec une intelligence et une vision supérieures comme la sienne . . . il dominait les hommes qui connaissaient . . . eux! D'ailleurs, peu après, il devait monter son jeu. Chassé, il confessait — pas conditionnellement mais absolument — être éconduit par *"le Fils, le Saint de Dieu!"*

Piège subtil autant que méchant! Il eut été facile à Jésus d'opérer le changement... et pour son intérêt propre, matériel... pour manger, quoi! Il ne chercha jamais son avantage pas plus que sa gloire. Ses miracles qui tenaient du prodige, il les fit pour convertir les Juifs. Il refusa donc nettement. Puis il se justifia disant: "*L'homme vit d'autre chose que de pain: ce qui vient de la bouche de Dieu lui sert d'aliment*". Il laissait entendre par là que parole vaut nourriture, que l'âme dans sa vie doit passer avant le corps... que la volonté de son Père assurait son existence. Cette tentation, au dire de saint Thomas, était celle de la chair qui réclame subsistance, du sang qui réclame breuvage... besoins impériaux du boire et du manger: *concupicentia carnis!*

Les anges se meuvent dans l'espace; ils prennent un contact virtuel avec les différents endroits et peuvent ainsi se porter d'un lieu à un autre comme l'âme qui se manifeste dans les diverses parties d'un corps. Satan se déplaça; selon l'évangile, il prit Notre-Seigneur et l'emporta à Jérusalem. Certains exégètes disent cependant qu'il n'y eut pas de transport physique mais que la tentation fut simplement mentale. Passons. L'air dut se faire plus léger, les vents plus doux... et si l'on prête par anthropomorphisme un corps aux anges, ceux-ci en cortège durent l'accompagner étendant sans doute sous ses pieds le duvet de leurs ailes.

Le temple était là, le portique de Salomon rempli de priants... mais la terrasse supérieure restait solitaire. "*Si vous êtes le Fils de Dieu*, dit une

deuxième fois le tentateur, *jetez-vous en bas. Les anges qui veillent ne permettront point que votre pied ne heurte la pierre.*"

Satan simulait la confiance; celui qui venait d'être porté dans les airs ne craignait point une chute soudaine et le Maître pouvait commander aux vents comme à l'espace en même temps qu'à la loi de la pesanteur. Mais il ne pouvait céder à un acte de présomption dans un but de gloire personnelle... autrement dit, se jeter en bas pour le simple plaisir de rester indemne. Il n'était d'ailleurs pas venu chercher sur terre sa propre gloire mais plutôt celle de son Père. Ainsi refusa-t-il avertissant le démon qu'il ne devait pas tenter Dieu.

Cette tentation était celle de l'orgueil, ce vice capital qui saisit l'homme à sa naissance, le remplit de vanité jusqu'à la mort, le hausse sur un piédestal par des excès d'aveuglement quitte ensuite à le précipiter dans la ruine: *superbia vitae*.

Jésus ramené au désert fut enfin transporté sur le haut d'une montagne. De là quel spectacle: la ville sainte à quarante kilomètres, le temple émergeant en lignes indécises et se projetant sur l'écran merveilleux qu'est le ciel d'Orient. Plus loin, la Samarie et ses plaines fertiles. "*Adorez-moi, dit le tentateur, une dernière fois, et je vous donnerai tout cela.*" Satan découvrait ici toute son astuce. Il demandait lui, créature, l'adoration... et rien que cela! Les rôles étaient changés: l'ange sommait le Seigneur! Jésus aurait pu le foudroyer en un instant, le faire retomber dans la plaine à la faveur d'une traînée éblouissante de lumière... il faut si

peu à la puissance divine... un *fiat* et tout est fait. Mais non; il ne se départit pas de son calme... préférant garder le sublime recueillement de sa retraite dont le démon voulait le priver. Il lui dit donc simplement: "*Retire-toi. Il est écrit que tu adoreras Dieu ton Maître!*"

Cette tentation était celle de la cupidité, fille de l'avarice; elle convoite les biens de la terre — et les plus grands s'appellent les royaumes —; pour les avoir, elle est prête à s'agenouiller et à tout adorer excepté Dieu. Celui-ci ne peut, à l'inverse, adorer le "veau d'or toujours debout". *Concupiscentia oculorum.*

II

Nature de la tentation

La tentation finie, Satan s'éloigna. L'obsession terminée, le vainqueur reçut les hommages des anges fidèles. Après avoir vaincu le Malin, il descendit la montagne pour s'attaquer à l'empire véritable qu'il exerce sur les hommes. Il convient d'examiner, à la suite de ce récit, ce qu'est la tentation.

Elle est une épreuve... elle s'adresse à la vertu de quelqu'un sous forme d'invitation au péché. Son but est de détourner du bien pour faire mal agir. Elle propose la faute à commettre sous une fausse apparence... se servant parfois des sens comme d'un séduisant mirage.

Cela arrive sur permission de Dieu... celui-ci cependant ne tente directement personne. Au dire

de saint Jacques, c'est la concupiscence, conséquence du péché originel, qui en est la cause.

Mais pourtant... pourquoi la tolère-t-il, la permet-il? Il sait bien que les deux alternatives sont possibles: succomber autant que vaincre. Parce qu'accidentellement, elle peut produire de bons effets et d'excellents résultats. Il consent alors à ce que l'homme soit tenté non pour son mal mais pour le bien qu'il peut en retirer. Tel Job qui se sanctifia à même la tentation et l'épreuve. Cependant il n'est pas permis à l'homme de se jeter dedans ni de s'y exposer... une fois pris, il doit même prier pour en sortir. Le risque est grand et le danger certain. Sous prétexte de vaillance, il ne doit pas rechercher le combat mais plutôt s'y préparer et l'accepter résolument et sans défaillance. Vu sa faible nature, il doit compter sur l'appui de Dieu: ce qu'a fait Notre-Seigneur, le grand modèle dans les tentations!

III

Effets de la tentation

Elle fait mesurer la corruption et la déchéance humaines; elle apprend ce qu'est le néant... c'est-à-dire, la non-valeur de certains biens terrestres. En même temps montre-t-elle la puissance de Dieu qui, par sa grâce, domine toute tentation.

Mais il y a autre chose. Elle fait apprécier davantage la valeur de la persévérance. Comme l'arbre secoué dans ses branches par le vent, l'âme est remuée de fond en comble par la tentation:

énergie, force, ressources, tout est ébranlé. La tempête purifie et nettoie, les parasites et les branches mortes tombent. Elle perturbe l'air, mais en le déplaçant, elle l'assainit. L'atmosphère de l'âme change ainsi avec la tentation. L'intelligence, apathique parfois, paresseuse souvent, est tenue en éveil car il faut, à tout moment, discerner le bien du mal pour accepter ou pour rejeter. Tel ce vent de mer qui bouleverse l'océan pour lui arracher des épaves précieuses, la tentation tire tout à surface de l'âme: les convictions, les ressources, les souvenirs. Le passé ressuscite; il commande la répétition du bien comme un devoir. Souvenir du baptême, de la première communion, de la confirmation... souvenirs du jeune âge où la faute paraissait illusoire et la chute impossible... souvenirs du pays, de la famille... d'un heureux temps, où l'on avait par la prière obtenu de ne pas succomber à la tentation!

Conclusion

Jésus-Christ et les saints ont été tentés! Les confesseurs ont résisté aux assauts contre la foi, les vierges aux attrait du plaisir, les martyrs aux menaces et aux tourments. Ce que ceux-ci et celles-là ont fait ne pouvons-nous pas le faire nous-mêmes? Y a-t-il tant de différence entre leurs tentations et les nôtres? Par la communion entre l'église militante et triomphante, par leurs exemples, ne sont-ils pas près de nous? Oui, leur souvenir est vivant car "léger est l'espace qui dérobe à la terre ceux dont l'âme est aux cieux!"

Que Notre-Seigneur se souvienne donc lui aussi de nos tentations... qu'il nous soutienne... et cela jusqu'aux dernières heures: l'agonie et les affres de la mort. Qu'il nous reçoive enfin en nous disant: "J'ai été tenté comme toi; tu as vaincu comme moi: après avoir souffert et lutté, viens recevoir la couronne de gloire!"

1918

*Sermon de Carême à la Basilique de
Montréal.*

LES RESPONSABILITES FAMILIALES

MES FRERES,

L'homme a comme individu des responsabilités. Le premier de tous, Adam, a été créé sociable et Dieu, en le faisant naître, n'a pas voulu le laisser seul. Dans la personne d'Eve une compagne lui fut donnée; ce fut la première famille, la plus ancienne de toutes, car elle a précédé la société civile.

D'union naturelle qu'il était, le mariage est devenu sacrement de par la volonté du Christ. Une grâce spéciale a été instituée pour la sanctification des époux et ceux-ci dans l'accomplissement de leurs nombreux devoirs peuvent compter sur le secours divin. Or, qui dit devoir dit aussi obligation. Les conjoints, parce que mariés, en contractent dans leur nouvel état . . . et elles sont personnelles, car ils devront en rendre compte. On les appelle "*les responsabilités familiales*". Nous allons en parler non sans avoir demandé à Dieu d'éclairer notre esprit et de féconder notre parole.

I

Responsabilité de fondation

L'homme est libre de se choisir un état de vie: célibat ou mariage. Le premier est plus parfait en raison des sacrifices qu'il comporte et des plaisirs dont il se prive mais il ne saurait exister qu'en raison du second. Il devient le choix d'une élite qui se consacre aux autres, qui donne au service d'autrui le meilleur d'elle-même.

Le mariage reste la condition du plus grand nombre. Moins parfait que la virginité, il n'est pas moins nécessaire pour fournir des sujets à la société, des enfants à l'Eglise et des élus au ciel.

Mais dès que l'homme a opté pour l'une ou l'autre de ces vocations, il n'est plus libre d'en rejeter les responsabilités adhérentes. Célibataire, il est responsable d'une chasteté qu'il doit garder intacte; marié, il l'est de la famille qui lui échoit, la fin première de l'union conjugale étant la procréation des enfants. Sans elle, pas de propagation humaine. Dans ce but, sa première obligation est de fonder un foyer et pour cela de quitter ses proches parents et de s'attacher à sa femme. Celle-ci, en retour, doit tout laisser pour suivre son mari, dût-elle même changer de patrie, *"Qui prend mari, prend pays"*.

Une fois la séparation accomplie, la vie à deux commence. L'époux doit fixer, établir le domicile qu'il partagera avec son épouse, car il n'est maintenant plus *"qu'une avec elle"* ou *"deux dans une même chair"*. Désormais les peines comme les joies deviendront communes, les biens aussi car le ma-

riage doit tendre à la vertu. La religion a présidé à sa fondation, la piété familiale en régira maintenant tous les actes. Pour ce faire, les Romains avaient établi les dieux-lares protecteurs des pénates; les catholiques, eux, apportent leurs principes chrétiens. C'est de l'Eglise qu'ils tiennent la notion véridique de leur union. Ils ne devront pas en déformer l'intégrité par égoïsme. On leur a dit officiellement: "Dans votre nouvelle vie, pas de plaisir sans devoir, l'un étant fonction de l'autre". Cet axiôme est entièrement vrai et pour beaucoup d'autres choses. Ils le comprendront pour leur conduite et ils verront à l'accomplissement intégral des devoirs conjugaux.

Le monde contemporain a inventé des systèmes pour enlever au mariage son caractère de devoir... ce sont les formes d'une outrageante renaissance... qu'est-ce que ne peut pas faire le XXI^{ème} siècle? Ces systèmes portent des noms scientifiques assez anciens. *Malthusianisme*, réduction du genre humain déjà trop nombreux et qui augmente, dit-on, en progression géométrique. *Eugénisme*, c'est le "birth control", limitation de la progéniture pour qu'elle soit plus saine et plus belle. *Stérilisation*, c'est la déclaration de non-aptitude au mariage avec la castration qui le rend impossible. *Onanisme*, c'est le dû conjugal incomplet, c'est Onam qui revient avec ses pratiques frauduleuses.

Le catholicisme, lui, veut que la nature dont Dieu est l'auteur agisse pleinement, que l'on n'impose point de limite à ce qui a été créé sans restriction, que la liberté humaine — cause seconde — travaille de concert avec la Providence — cause

première. Voilà une responsabilité de fondation. Les époux rendront compte de leur conduite en rapport avec ce premier devoir.

La génération assurée, ils doivent pratiquer hygiène et tempérance afin que les enfants ne naissent pas rachitiques ou difformes. A cet égard, il ne doivent pas craindre de dépenser leur avoir même leur réserve pour que le foyer soit convenable, confortable et propre. Voilà l'un des moyens d'enrayer la mortalité infantile. Autrement, ils seront responsables des accidents provenant de conditions volontairement anormales.

La femme surtout a droit à des délicatesses, à des prévenances qui atténuent les angoisses et les souffrances de la maternité. De son côté, elle doit rendre le foyer attrayant de façon à ce que l'homme ne le déserte pas facilement; car, bien que marié, l'époux reste homme et le plaisir subsiste. Que d'épouses sont indirectement responsables des sorties indues de leur mari! Heureux le "home" domestique que chacun veut habiter le plus longtemps possible, où l'amour réciproque est l'âme du bonheur. Les conjoints conscients de leurs obligations l'auront ainsi fondé selon les vœux de l'Eglise; ils auront posé comme pierre angulaire leurs vertus familiales et l'édifice sera si solidement construit qu'il ne demandera qu'à se maintenir.

II

Responsabilité de maintien

Le mariage est un état de vie, et, à ce titre, il doit être stable. Plus d'une secte, au cours de l'his-

toire, a tenté de séparer ce que Dieu a uni. Les Gnostiques et les Manichéens condamnaient le lien matrimonial, classant l'acte conjugal parmi les choses mauvaises. Lors de la Réforme, les Luthériens admettaient le divorce comme remède aux désaccords graves. De nos jours, les Socialistes sont venus qui ont prôné l'union libre. De tout temps, les Grecs orthodoxes ont tenu la rupture et le renvoi de la femme comme légitime dans les cas d'adultère. Aujourd'hui, en beaucoup de pays, l'Etat établit un tribunal où l'on brise, par arrêt judiciaire, le contrat-sacrement. Contre toutes ces forces coalisées, l'Eglise maintient l'indissolubilité. Elle préfère se mettre des rois à dos, tel Henri VIII, perdre des royaumes entiers, telle l'Angleterre, subir des persécutions, tel le cas de Napoléon, et même des apostasies, plutôt que de céder. Devant son officialité, il est vrai, des conjoints viennent parfois demander une déclaration de nullité. Elle enquête alors non pour détruire, non pour dissoudre, mais simplement pour savoir si le mariage a été contracté avec empêchement dirimant et sans dispense. Autre chose est de constater qu'une alliance est invalide dans sa racine, autre chose est d'annuler une alliance existante! Cette persistance à sauvegarder l'inviolabilité matrimoniale est une grave leçon de responsabilité pour les époux. Que sont en effet les épreuves de la vie conjugale, même les pires, comparativement au divorce? Et l'on va parlant de celui-ci comme d'un bienfait, d'une émancipation de tutelle. On ose le dire, l'écrire, le représenter sur la scène et l'écran. Que devient alors le foyer? Mariés pour toujours les époux, semble-t-il, doivent

tendre à se maintenir comme à se perpétuer. Mais le maintien est synonyme de cohabitation, de vie intime. Selon le code civil français, "les conjoints se doivent mutuelle fidélité parce que leurs responsabilités sont communes." Eu égard à elles, Charlemagne s'estimait plus grand comme père que comme empereur. Bien d'autres qui n'avaient pas comme lui de la grandeur jusque dans leur nom, ont pourtant pensé différemment.

A notre époque, les époux mesurent-ils la dignité de leur état à la hauteur de son maintien? C'est pourtant de là que lui vient sa valeur morale. Le mariage n'est pas une union comme une autre que l'on peut rompre à tout venant. Il impose constamment un joug car la liberté y est sacrifiée au devoir. D'autre part, il met un frein à la license affranchissant d'un vice tyrannique: le libertinage. Puisque l'adultère est une sorte de divorce pratique, il importe aux époux de l'éviter comme un danger propre à les désunir sans compter qu'il lèse, par un péché grave, la responsabilité de fidélité. Mais ce mal a des prodromes dans le théâtre, le cinéma, le roman: le virus s'inocule lentement et à jets continus. Le jour fatal survient. Telle rupture apparemment soudaine a souvent comme préparation des antécédents prolongés. Si donc l'on ne veut pas un jour subir la catastrophe, que l'on évite les causes qui y conduisent.

A la fidélité, s'ajoute une autre garantie de maintien: c'est l'autorité dûment exercée. Celle du père doit primer. L'homme est le chef de la femme comme le Christ l'est de l'Eglise. Il se fait actuellement

une grande émancipation féminine: l'objectif est l'égalité absolue avec l'homme en matière de droits. Ce serait aussi le nivellement complet des conditions de vie. Dans le mariage, la chose n'est point possible. Il faut que l'un commande et que l'autre obéisse. Le mari porte la responsabilité de ses ordres et de ses décisions. C'est contre lui qu'a lieu le recours légal. La femme peut conseiller, aviser, mais, à moins d'être veuve, elle ne peut assumer le commandement. Il faut de l'humilité pour se soumettre à un mari, comme il faut de la charité pour en imposer à une femme. L'autorité n'est pas l'autocratie. Pour éviter le désordre cependant, l'unité de direction est nécessaire. Elle est en même temps une condition de maintien pour les bons rapports. La mère participe à l'autorité dans l'instruction et l'éducation des enfants, c'est la "*matris munium*", la fonction maternelle. Heureuses les épouses qui comprennent cela. Elles maintiendront ce que saint Augustin appelle "*la société de la foi jurée*"; mieux encore, elles dirigeront.

III

Responsabilité de direction

Le maintien d'un foyer serait incomplet sans la direction. Cette responsabilité spéciale demeure jusqu'à l'âge de majorité des enfants. Elle opère par le conseil, l'avis, l'éloge, l'avertissement, la réprimande, la surveillance. La charité inspire tous ces actes car, dans l'ordre de l'amour, l'enfant est le prochain au premier degré. La prudence les régit aussi

car, selon saint Thomas, elle est la vertu des dirigeants. Les parents, avisés par l'expérience, feront part des lois, des nécessités, des exigences et des dangers de la vie. S'ils ne peuvent le faire eux-mêmes, ils confieront la tâche à d'autres. Obligation stricte quand il s'agit surtout de religion! L'histoire de Tobie fournit un admirable exemple d'instruction familiale: le livre de la Sagesse contient aussi sur ce point de sages directions. Examinons-les en détail.

Le conseil et l'avis éveillent l'attention et l'observation. Qui donc encourage, fortifie et appuie les débuts vacillants, couronne enfin d'une légitime approbation? C'est l'éloge. La réprimande appelée par saint Paul la correction dans le Seigneur signale l'erreur, et, de ce chef, inspire la droiture tout en châtiant le péché. La surveillance, elle, contrôle les allées et venues ainsi que les fréquentations. Si les parents dirigeaient toujours bien, ils pourraient se prévaloir du beau titre de gardiens de leurs enfants. Et ceux-ci ne seraient pas flottants à tout vent de doctrine ou de plaisir. Si tous comprenaient l'importance et l'étendue de leurs responsabilités, la société irait bien mieux. Combien en effet parmi les bons d'aujourd'hui rendent hommage à ceux qui les ont dirigés! Aux prises avec la vie, ils se remémorent volontiers cette voie tracée par des parents exemplaires. Pour rien au monde ils ne voudraient ternir le blason familial: c'est un noble héritage de garder et de porter un nom sans tache! Combien d'autres, après des écarts répétés, sont revenus au devoir, comme sollicités par une poussée latente mais réelle, un

reste d'élan imprimé durant l'enfance. Ils s'en allaient à la dérive ballotés par le sensualisme ou l'orgueil... ils ont trouvé sur la rive une épave: "*En avant!*" — Alors, comme par enchantement, s'est reconstitué le passé. Le souvenir, de sa baguette magique, a frappé dans les jeunes années... avec coloris et relief ont surgi les personnes et les choses... ils ont revu les jours heureux dans le prisme de leurs larmes. Souvenirs du jeune âge, des parents, de la maison paternelle, du pays! Ce fut là l'origine de la conversion. Sous le coup de l'impression, ils se sont ému et ont commencé à changer. Ils ont secoué leurs chaînes car l'orientation nouvelle leur est apparue claire et impérieuse: "*Mon fils, reviens à la direction de tes parents*" ainsi parle le livre de la Sagesse.

Conclusion

Sainte Famille, c'est à vous qu'en terminant il convient de demander exemple. O Joseph, vous avez compris vos responsabilités de père nourricier! Serviteur fidèle et prudent, vous avez maintenu et dirigé... modèle, l'Eglise vous propose à l'imitation. O Marie, vous avez fait de Nazareth moins un foyer qu'une maison de prière. Parce que vous avez été la vierge fidèle, Dieu avec vous a fait ses délices d'habiter ici-bas! O Jésus, vous avez été l'exemplaire parfait de tout petit enfant... le royaume des cieux sera accordé à quiconque vous ressemble. Faites, nous vous en prions, que les époux ne s'engagent dans la voie du mariage qu'après avoir pesé mûrement leurs responsabilités.

Qu'ils fassent en se mariant un choix si judicieux qu'ils n'aient pas ensuite à le regretter. Que par la retraite, la prière et les sacrements ils se préparent au noble état qui fera d'eux sur terre des époux parfaits . . . inséparables même au ciel!

1919

*Sermon prononcé à la messe du jour lors
de mon premier Noël à Saint Paul de la
Croix.*

*Parvulus natus est nobis, filius datus
est nobis.*

Un petit enfant nous est né, un fils
nous a été donné.

(ISAÏE, chap. 9, v. 6).

MES FRÈRES,

Le prophète Isaïe, véritable voyant de l'Incarnation, nous a fait un portrait détaillé du Christ naissant: c'est un enfant, dit-il, un fils. Et il ajoute: *Principatus super humerum ejus*: son pouvoir, il le portera comme un monarque qui drape ses épaules d'un manteau royal. Commentons la première partie de ce texte: Petit enfant et fils.

I

Parvulus

Arrêtons-nous et admirons ici l'humilité du Sauveur. Son corps, il l'a pris et assumé selon les conditions normales de la vie. Il est né petit, il a commencé à vivre cette phase de l'existence où l'on est débile et

délicat. Remplies de puissance, ses frêles mains ne peuvent pourtant que se remuer un peu... pour s'ouvrir et accueillir... et cependant elles portent le monde. Riche de tout, il n'a pour se défendre de l'inhospitalité et de la rigueur d'hiver que le réduit obscur d'une étable, de misérables langes confectionnés par sa mère. O petitesse! Il apparaît tout minuscule dans sa bénignité... et en même temps il est l'admirable *Admirabilis*, le porteur de merveilles et cela jusque dans son nom de Sauveur: *Quam admirabile est nomen tuum!* C'est aussi le conseiller *Consiliarius*, le messager, l'ange de ce conseil qu'est la Trinité sainte. Voilà son titre de député! Et ce tout petit n'est autre qu'un Dieu fort, *Deus fortis*, il commande aux hommes et aux éléments, tout pouvoir lui ayant été donné au ciel et sur terre. Il est le père du siècle futur, *Pater futuri saeculi* car la Rédemption qu'il accomplira regarde surtout l'avenir... cette œuvre il en est le père parce que le facteur, de Bethléem jusqu'au Calvaire. Son dernier titre est enfin le prince de paix *Principes pacis*. Il devait suffire à lui seul, ce semble, pour courber devant son berceau la guerre et les belligérants. Tel est le petit enfant qui nous est né.

Or, anges et bergers l'ont adoré. Ils sont en cela nos modèles. Avant la création, Dieu avait proposé la même chose à Lucifer et aux siens... tentation, épreuve: s'incliner devant un être chétif! Tous ne le firent pas. De là punition des uns, de là rémunération des autres. En récompense de leur humilité, Dieu garda devant sa face sept archanges fidèles. Il députa l'un deux vers une vierge pour annoncer l'Incarnation: c'était le même Gabriel qui

avait fait savoir à Zacharie la naissance de Jean-Baptiste.

Dans la nuit de Noël, alors que Marie accouchait, quand à leur manière les cieux étoilés racontaient la gloire de Dieu, les anges vinrent adorer ce petit enfant. Une phalange mystérieuse envahit l'espace: un chœur entouré de lumière se mit à chanter. Au milieu de la mélodie, l'un d'eux descendit annoncer aux bergers voisins une grande joie: la naissance de Jésus! Les pâtres à leur tour et sans plus tarder laissèrent là le troupeau. A la description que le messager céleste leur avait faite, ils reconnurent et, se prosternant, adorèrent... un enfantelet! La légende ajoute qu'ils offrirent laine, miel et lait... les humbles cadeaux d'un large cœur... puis ils firent résonner en son honneur musettes et pipeaux. Pourquoi Dieu avait-il ainsi choisi comme premiers serviteurs de si petits personnages? Et ces prémices de culte... offertes par des pauvres? Parce qu'il naquit petit et pauvre lui-même. Ici donc le symbolisme perce. Mais l'enfant deviendra pasteur.

Le bon pasteur affectionnera les pasteurs. Abel et Joseph, prototypes de Jésus, gardaient les troupeaux. Moïse et David le faisaient aussi... l'un chez Jethro, l'autre avant sa rencontre avec Goliath. Quels pastoureaux, disait-on! Le futur législateur sauvé dans une corbeille... et un vulgaire pâtre avec une fronde et des cailloux!... Ce seront pourtant des sauveurs! Tel le Christ. Petit d'abord, il grandira... son troupeau aussi! Sous sa houlette, l'Eglise remplira sa mission... ce sera le petit enfant devenu le pasteur des pasteurs!

II

Filius

Mais il est Fils aussi. Dieu de Dieu, lumière de lumière, engendré de toute éternité, il est consubstantiel à son Père. En lui, nature humaine et divine sont complètes. Voyez ses prérogatives.

Verbe ou parole d'intelligence... il tient du Père sa parfaite science. Volonté souveraine ou toute-puissance, il est capable de tout faire dans le bien où il est immuablement fixé, car il tient du Père l'être par essence qui se confond avec le bon.

Possesseur d'un corps humain, il souffre après avoir été engendré; possesseur d'une âme humaine créée par le saint Esprit, il est doué de facultés... et elles sont le réceptacle de divers et sublimes sentiments: étonnement devant le centurion et la Chananéenne, larmes sur Jérusalem et sur Lazare, miséricorde pour Madeleine et pitié pour le larron... la filiation humaine lui avait transmis les vertus, la filiation divine, les perfections.

Selon la chair, le Fils de Marie a progressé, s'est instruit, a grandi... le Fils de Dieu est resté ce qu'il était: *ego sum qui sum*. La volonté du Fils de Marie a paru humainement hésiter au jardin des Oliviers... elle se soumit finalement à la volonté divine... ce fut un émouvant *fiat*! Homme et Dieu tout à la fois, voilà quel fut le Fils de Marie. Jésus naissant est donc notre frère... nous sommes ses cohéritiers puisqu'il est Fils de l'homme. O Marie, le voilà ton fils! Vive Noël qui nous le fait comprendre!

1920

Aumônier chez les Dames du Sacré-Cœur j'avais à donner des cours aux élèves venues de partout, notamment des Etats-Unis. Comme elles étaient en contact quotidien avec les protestants, les causeries de cette année-là portèrent sur le protestantisme et spécialement sur Luther.

1920

Luther.

MES CHERES ENFANTS

Le fondateur du protestantisme vécut 63 ans, de 1483 à 1546. Il était allemand de nationalité étant né à Eisleben. Il se fit moine et reçut le sacerdoce. Comme il avait de l'aptitude pour l'enseignement, on lui confia une chaire de philosophie puis de théologie. Assermenté comme professeur et docteur, il fut d'abord très orthodoxe. Mais la querelle au sujet de la prédication des indulgences, dispute entre ses frères les Augustiniens et les Dominicains, fit de lui un apostat. Il était d'ailleurs d'un caractère orgueilleux et obstiné!

Se mettant à prêcher avec une éloquence vigoureuse, il tomba dans de graves erreurs. En analysant la liberté, par exemple, il finit par la nier. Pour lui, la grâce et le mérite n'existaient que nominalement.

Les bonnes œuvres n'étaient point nécessaires au salut mais seuls les mérites de Jésus-Christ imputés extérieurement pouvaient sauver. *Crede fortiter, pecca fortius*, répétait-il souvent.

Il n'avait guère de respect pour la sainte Vierge, les saints, les images et les reliques. Tout cela lui paraissait formaliste et vain, opposé au seul culte de latrie. Supprimant le purgatoire, il n'eut plus de souvenir pour les morts.

Même nia-t-il les indulgences, ces indulgences qu'il voulait à tout prix prêcher. Le pape Léon X le condamna; mais à la diète de Wittemberg, il brûla de sa main la bulle d'excommunication. Pauvre égaré! Il en était réduit à combattre la primauté pontificale et l'autorité de l'Eglise. Puis, poursuivant sa logique erronée, il rejeta tous les sacrements à l'exception de trois qu'il déforma d'ailleurs: baptême, pénitence, eucharistie. Quant à la messe, il la tourna en ridicule et la qualifia d'acte de simonie.

La morale ne fut pas plus épargnée. Il se moqua du jeûne et de l'abstinence. Il s'attaqua au célibat ecclésiastique et prit pour compagne de vie Catherine Bora, une moniale défroquée. Les vœux de religion furent une des cibles de sa haine... Luther avait donc essayé de tout détruire.

A la manière des novateurs, il voulut reconstruire, mais il lui manquait Dieu: *Nisi Dominus aedificaverit domum!*

Sa justification par la foi est incomplète. Il a beau évoquer l'autorité de la Bible, il n'a pas la tra-

dition à son service. Son libre examen est individuel et partant faillible. Sa théorie eucharistique de l'impanation est nullement en accord avec la foi.

En morale, son divorce équivaut à l'union libre... les violences, le pillage des églises et des monastères, recommandé par lui, en ont fait le digne rival des Iconoclastes, des Vandales et des Albigeois!

Justification

MES CHERES ENFANTS

Je voudrais mettre en regard, dans un tableau saisissant, les doctrines catholique et protestante concernant la justification.

Nous avons divers moyens de sanctification; les protestants n'en ont *qu'un*. Pour eux, la justification une fois accomplie est *inamissible*; elle est pour nous amissible par tout péché grave. Chose extérieure pour eux, elle est intérieure pour nous, la conversion opérant un changement intrinsèque dans l'âme. Calvin tenait qu'il y a des enfants sauvés *sans le baptême*; pour nous aucun ne l'est. A vrai dire, la justification protestante est *involontaire*; nous reconnaissons comme nécessaire une grâce antécédente, concomitante et conséquente. Le salut protestant est relativement *facile*; c'est l'œuvre unique de la foi. Le nôtre suppose l'observation des commandements et la pratique des vertus. La certitude de la justification est *infaillible*, absolue chez les protestants. Les catholiques soutiennent, avec la concile de Trente, que personne à moins d'une ré-

vélotion, ne peut être sûr de son éternité. Comme, pour eux, la *seule* foi en Jésus-Christ sauve, il ne peut être question de vaincre la tentation, d'éviter l'occasion et le péché. Dieu, croyons-nous de notre côté, mesure la tentation et subordonne l'occasion à nos forces... et seul est pécheur qui manque de volonté! Voilà la comparaison!

Sacrements

MES CHERES ENFANTS

Luther, malgré sa destructive doctrine, a conservé comme Calvin, le baptême; en plus la pénitence et l'eucharistie; le calvinisme reconnaît ce qu'il appelle: la Cène. Comme argument, ces deux hérétiques soutiennent que les quatre autres sacrements n'ont pas été institués par Jésus-Christ, car, ajoutent-ils, ils n'ont aucune vertu pour donner la grâce. Pour conférer les *trois* qu'ils reconnaissent, la sainteté du ministre est nécessaire: validité et efficacité en dépendent, disent-ils. C'est tout le contraire qu'enseigne l'Eglise, les sacrements agissant *ex opere operato*.

Il y a des applications curieuses dans le protestantisme. Ainsi renouvelle-t-on le baptême des adultes, reconnaît-on comme vœux ou engagements seulement ceux contractés dans cette duplication. La confirmation, prétendent certains protestants, est d'institution divine, mais d'origine apostolique; d'autre part, selon eux, n'importe quel ministre peut confirmer comme il peut ordonner. Pour

l'eucharistie, la théorie de l'impanation veut que Jésus-Christ demeure dans le pain; c'est seulement aussi une commémoration ou présence figurative; l'Eglise soutient que la présence est réelle. Tout catholique croit en conséquence que c'est une conversion véritable parce que substantielle; les substances du pain et du vin disparaissent pour faire place à celles du corps et du sang de Notre-Seigneur: c'est la transsubstantiation.

Imitant l'église grecque, le protestantisme a conservé en quelques endroits la communion sous les deux espèces même pour les enfants. L'Eglise communie aussi les adultes et les tout petits mais sous une seule. La plupart des protestants rejettent la messe, la qualifient de "*sacrifice impie et idolatrique*". L'Eglise maintient qu'elle est propitiatoire pour les vivants et expiatoire pour les morts, latrue-trique et dulique à la fois puisqu'elle fait mémoire des saints; par elle on adore, on demande et l'on remercie. Les prières et cérémonies du Missel n'ont pas été arbitrairement instituées mais les rubriques sont l'œuvre des siècles de foi. Quand le protestantisme appelle "*les messes privées*" des *superstitions*, il erre sûrement; la messe en langue latine qu'il réproûve, est une manifestation d'unité, d'uniformité et de stabilité! A la doctrine protestante qui dit: "*On n'est jamais obligé de communier*" l'Eglise répond: "*Il faut le faire au moins une fois l'an*".

On ne se confesse qu'à Dieu, affirment en général les protestants. C'est au prêtre qu'on doit le faire. Aucun acte n'est exigé de la part du pénitent si ce n'est la foi. Bien au contraire, affir-

mons-nous, il y a la confession, la contrition, l'absolution ainsi que la satisfaction. Contrition? Voilà qui est d'institution *papale* selon le protestantisme. D'institution divine, la contrition est parfaite ou imparfaite. Ce n'est pas un mode inventé par l'Eglise pas plus que l'aveu. Si l'on se confesse pourtant, Dieu veut qu'on le fasse comme il faut, c'est-à-dire que l'on accuse le nombre et l'espèce des péchés, ainsi que les circonstances qui en changent la gravité. La foi au Christ n'est donc pas suffisante pour remettre les péchés... autrement la Pénitence ne serait pas un sacrement distinct. D'autre part s'il n'y a plus, comme le veulent les protestants, de ministre ni de repentir nécessaires, il ne reste rien.

Pourquoi alors Jésus-Christ a-t-il dit: "*Recevez le Saint-Esprit... les péchés seront remis, etc.*?" Si le pénitent n'a pas à s'accuser, si le prêtre n'a pas à connaître, à juger puis à absoudre, comment peut-il pardonner? Si, comme l'affirme Calvin, n'importe quel ministre peut remettre, pourquoi le sacerdoce alors? Et si le péché est toujours complètement absous, à quoi bon la réparation? L'Eglise n'a pas, comme il le prétend, institué la confession *secrète*. En acceptant de Jésus-Christ le sacrement de Pénitence, elle a simplement déterminé la manière humaine de se servir d'un moyen divin.

L'ordre, au dire protestant, n'est pas un sacrement mais un rite, façon liturgique de procéder à l'élection des ministres. Pas de hiérarchie chez eux en conséquence, excepté chez les Ritualistes et les Anglicans "*High Church*". Tout ministre est *ipso*

facto prêtre. Elu par la congrégation, confirmé par la loi civile, sa condition et son autorité sont sanctionnées par son installation. Cependant le "*bishop*, l'*archdeacon*, le *deacon*" restent ses supérieurs.

Combien différente est la notion catholique de la prêtrise. L'ordre existe à titre de sacrement... la messe en est la fonction principale. La hiérarchie se compose du pape, des évêques, des prêtres et des diacres. Tels sont les ordres majeurs institués divinement. Le sous-diaconat, les mineurs et la tonsure, sont de création ecclésiastique. Le Souverain Pontife est l'évêque de Rome, le premier de tous. Son autorité comporte l'infailibilité lorsqu'il parle *ex cathedrâ*: à part cela, il a droit complet de législation et d'administration. L'évêque gouverne un diocèse, objet de sa juridiction, et peut conférer tous les sacrements alors que le simple prêtre ne peut ni confirmer, à moins d'indult, ni ordonner.

Le mariage, selon la doctrine protestante, est avant tout un contrat civil; le divorce reste permisible alors que la virginité est condamnable. L'Eglise, affirme-t-on, n'a pas le droit de mettre des empêchements ou d'exercer la justice en décrétant des invalidations.

Et pourtant Jésus-Christ lui a confié sa puissance. Elle ne peut changer l'essence du contrat-sacrement mais elle en garantit l'unité et l'indissolubilité. Elle respecte le célibat et le veuvage condamnant la polygamie et la polyandrie. Elle a le droit d'empêcher comme celui de permettre. Si elle dirime ou prohibe, c'est qu'elle légifère. Ses con-

firmations de validité comme ses déclarations de nullité relèvent de tribunaux légitimement constitués.

Le purgatoire n'existe pas... conséquemment n'est-il pas nécessaire de prier pour les morts. Affirmation protestante qui annule du même coup l'efficacité du suffrage, particulièrement de la messe, des bonnes œuvres en faveur des défunts, des indulgences. D'ailleurs celles-ci n'existent pas, dit-on, et l'Eglise s'abuse en accordant des faveurs illusoires. Système simple et commode mais faux!

Le purgatoire est réel... la messe en préserve ou en abrège la durée. Comme les mérites de Jésus-Christ sont surabondants, l'Eglise a le droit d'en disposer et de les appliquer à bon escient, plénièrement ou partiellement et cela en vertu de son pouvoir judiciaire.

Le protestantisme enfin réprouve le culte de Marie, des saints, des images et des reliques. Pourtant tout cela est antique et traditionnel. On ne porte pas atteinte à la médiation de Jésus en lui subordonnant celle de sa mère. Il reste le seul médiateur principal. Les saints sont les amis de Dieu; leurs images et leurs reliques n'ont de vertu qu'en autant qu'ils les représentent ou les continuent.

Conclusion: pour combattre efficacement le protestantisme, il faut à l'Eglise un clergé de choix. Elle veille donc jalousement à l'instruction, à l'éducation de ses clercs. Le séminaire avec sa règle, le discernement requis pour l'appel, la formation ecclé-

siastique complète, en sont les garants. Ses classements et ses promotions se font sans simonie... spécialement l'élection à l'épiscopat et aux bénéfices. Elle reste donc, en dépit de l'hérésie, *"la maîtresse de toutes les sagesses!"*

1921

Petit Carême prêché à Saint Paul de la Croix.

I

Providence divine

MES FRERES,

Parmi les attributs moraux de Dieu, il y a sa Providence. Elle s'occupe de tout après avoir tout créé. Elle dirige *suaviter*, elle régit *fortiter*, et sa conduite universelle est pleine de merveilles: *admirabilis in sanctis*, surtout dans les choses de sainteté.

Mais tout ceci suppose à la fois un ordre et une fin. *Omnia ordinata sunt a Deo*. Saint Paul nous affirme que tous les êtres sont en relation les uns avec les autres. *Attingit a fine usque ad finem*. La sainte Ecriture nous déclare que d'un moyen à un autre, la Providence mène tout à la fin ultime. Ce dogme est appuyé sur deux raisons: *sagesse* et *bonté* de Dieu.

La sagesse connaît et prévoit les moyens pour atteindre le but. Aussi, en se préoccupant de l'univers, Dieu voit-il à lui fournir les moyens nécessaires.

La bonté fait le bien en dehors de soi, aux autres. Tout comme la sagesse, c'est une œuvre *ad extra*.

Dieu veut que le bien existe et soit communiqué. Par sa puissance il l'opère pour lui et pour ses créatures. Elle devient alors la toute puissance puisqu'elle s'étend à tout, des infiniment grands aux infiniment petits. Voilà ce que le sens commun en pensant au Créateur reconnaît juste et vrai.

Aussi la croyance populaire a-t-elle affirmé ce dogme de la Providence. Les philosophes l'ont démontré raisonnablement; les législateurs ont modelé leurs lois sur celles de Dieu. Le monde entier qui vit de lui, croit en lui car "*sa bonté s'étend à toute la nature*" et chacun est à même de le constater.

L'expérience fait aussi ouvrir les yeux et toucher du doigt. Les planètes se meuvent; mais au ciel quel ordre et quelle harmonie! Si elles dérogeaient à des lois fixes ce serait une catastrophe sidérale. Les saisons changent mais avec quelle mesure et quelle régularité... les équinoxes, comme le lever et le coucher des astres ainsi que leurs éclipses, les marées... tout cela est de précision mathématique! Le règne minéral, végétal et animal suit sa destinée normale: le minéral est fait pour la plante, la plante pour l'animal et l'homme, l'homme pour Dieu. C'est gradué et ascendant. Voilà pourquoi "*tout l'univers est plein de sa magnificence*"; mais celle-ci n'existe qu'en raison d'une intelligence qui préside à tout!

L'ordre moral lui-même prouve enfin la Providence. Il y a une relation universelle et nécessaire entre les causes et les effets. Mais comme, en remontant cet ordre, on ne peut procéder indéfini-

ment, il faut s'arrêter à une première cause supérieure qui, même en ce monde, ordonne et règle tout.

Bon peuple de saint Paul de la Croix, quand tu médites sur les évènements, quand tu réfléchis sur ce qui se passe, quand tu mesures le jeu de la liberté humaine à la grandeur des desseins de Dieu, tu affirmes et tu découvres à ta façon la *Providence divine*!

II

Les désordres existants

MES FRERES,

Mais vous pourriez objecter à la thèse précédente des désordres nombreux. Et je ne les nie pas. Il y a les monstres, les climats extrêmes, particulièrement notre hiver canadien barbare et homicide, les animaux malfaisants, les plantes vénéneuses, les cataclysmes, les maladies, les fléaux, etc. Autant de vrai. Tâchons de solutionner tout cela *ad mentem sancti Thomae*, selon l'esprit de saint Thomas.

Ces choses sont causées par le péché originel et ensuite par l'homme sur permission de Dieu. Celui-ci est la cause première qui devient occasionnelle: il soutient parce qu'il tolère et il endure parce qu'il espère en faire sortir du bien. C'est absolument l'idée de saint Augustin au sujet de l'existence du mal. Les causes secondes, qui relèvent de Dieu, agissent ensuite librement. Prenons comme exemple

un cas de péché: luxure ou intempérance. Dieu fait vivre l'homme pendant que celui-ci lui désobéit et l'offense.

Les animaux, de bienfaisants qu'ils étaient au paradis terrestre, sont devenus malfaisants. Le péché originel a marqué l'étape de transformation. Les lions ne jouent plus maintenant aux pieds d'Adam. Dieu demeure la cause première de leurs mœurs mais il permet leur méchanceté. Leur nature est différente: les domestiques se distinguent des sauvages, comme les lieux et les climats qui se diversifient. Et puis il y a ce que Darwin appelait "*la défense propre*" de l'espèce. Les uns s'attaquent à la vie des autres pour les manger et les dévorer. C'est le "*struggle for life*". L'homme lui-même, tout en se servant des animaux, en abuse parfois; il les maltraite, les blesse et les tue. Enfin les bêtes, après s'être défendues, sévissent parfois contre leur maître pour l'éprouver ou le punir.

Mais les règnes inférieurs sont aussi soumis aux désordres. Le péché originel a changé la perfection absolue du monde en une perfection relative. Dieu tolère encore le mal physique malgré les lois qu'il a posées. La physique, la chimie et la géologie ont leurs règles, mais il y a dérogation parfois: les coups de tonnerre, les explosions, les craquements, les cyclones, les tremblements de terre et les raz de marée. L'anthropologie découvre des géants et des hercules comme des nains et des pygmées; la zoologie, des monstres marins... et des animaux hybrides... la botanique, des parasites, des fleurs et des fruits curieux, dégénérés; partout enfin il y a des poisons...

des microbes... des déchets... de la putréfaction. Mais les venins deviennent des antidotes, les bons atomes chassent les miasmes, la pourriture engendre quelque chose, *corruptio unius generatio alterius!* Le blé par exemple se corrompt mais il renaît... enfin, au-dessus de tout cela, le châtiement existe comme punition exemplaire du péché et accomplissement des prophéties.

Excellent peuple de saint Paul de la Croix, quand sur ton haut plateau dominant la plaine et la rivière, tu penses à tous ces maux, tu réfléchis à ta façon à la Providence divine!

III

La douleur et la mort

MES FRERES,

La douleur existe et c'est un angoissant problème. Elle est une conséquence de notre imperfection corporelle. Le père Van Tricht lui trouve plusieurs raisons d'être. Essayons de les expliquer à notre manière.

La première c'est qu'elle éprouve... et l'épreuve est le sceau même de la vertu. De même que le feu éprouve l'or, ainsi la souffrance purifie-t-elle. Et quelle somme de mérites elle occasionne parfois! Bien qu'elle ne soit pas naturelle parce qu'elle est un mal physique, elle engendre le sacrifice, le sacrifice qui vient de l'amour... on souffre volontiers pour ceux que l'on aime! Si la joie surabonde, la

douleur tout à côté la diminue et nous induit à penser que la consolation n'est pas tout et ne peut durer toujours!

Elle accompagne le travail car dans celui-ci, le *labor* ou le labeur est toujours une peine. Un autre effet de la douleur est de punir le péché. Que d'aisance, de repos gâché! Que de succès, de progrès, de réussites amoindris! Tout cela châtie les fautes.

Et quand elle s'exprime sous forme de maladie... combien l'on constate les déficiences corporelles! Oui, le corps, merveille d'architecture et de précision, n'est pourtant pas à l'abri de ses coups. Le poète l'a dit:

"L'homme est un apprenti, la douleur est son maître."

Elle est enfin, par sa marche entravante parfois, un objet qui harcèle et fait perdre du temps, qui met obstacle à une guérison, voire même à la santé. On peut la maudire humainement. La foi, en la transformant, nous enseigne qu'elle n'est pourtant pas le pire des maux, car au-dessus d'elle il y a la mort.

Celle-ci est encore causée par le péché originel. C'est un dur châtiment... c'est la grande absence, celle dont on ne revient pas. Et pour en bien comprendre la suprême amertume, comparons-là avec les autres désordres moraux.

Qu'est-ce qu'un tort, si grave soit-il, qu'est-ce que la plus sérieuse des injustices à côté de la mort?

Tout passe, tout casse, et tout lasse, a-t-on dit... seul reste le trépas. Le tort disparaît avec le souvenir, *tempus edax rerum*, l'injustice diminue avec le temps qui en affaiblit l'acuité.

Qu'est-ce que l'inégalité des conditions? La richesse et la pauvreté s'affrontent pendant la vie et luttent: la mort les nivèle avec une égalité déconcertante. Le pauvre, sous la chaume, est sujet à ses lois et la garde qui veillait aux barrières du Louvre n'en défendait point les rois.

Qu'est-ce que l'hérédité? Elle-même courbe devant le trépas, car la mort fauche... avec une faucille toujours affilée les grandes et les petites herbes, c'est-à-dire, la noblesse et la roture, l'aristocratie et la démocratie... Quand la végétation, entendez l'âge mur, est prête pour la récolte, elle moissonne. Elle est aidée dans son œuvre, par les tares de l'atavisme, l'incapacité et la négligence... elle suit de près les abus de l'âme et du corps.

Elle s'attaque enfin à tous les biens particulièrement à la santé. Tour à tour la vigueur de la jeunesse et la force de l'âge se heurtent à ses méfaits... l'homme naît pour mourir... un Dieu lui-même a voulu le faire!

O mort, où donc est ta victoire? A la fin de cette vie peut-être. Tu ne saurais tout de même l'emporter sur la Providence. "*Je meurs mais Dieu ne meurt pas*", disait l'infortuné Garcia Moréno et les yeux qu'on ferme sur terre par delà le tombeau voient encore!

IV

La grande leçon

MES FRÈRES,

Trois dimanches durant, je vous ai fait voir ce qu'il y a dans le monde. Il importe de conclure. Dieu, par sa Providence, veut sauver l'homme en le sanctifiant. L'épreuve elle-même est ordonnée au bonheur sans fin. La Rédemption a coûté cher puisqu'elle est le prix du sang. Mais en souffrant le Christ a comme changé la souffrance; si elle reste humaine en nous, elle était divine en lui par l'union hypostatique. Et puis l'a-t-il concrétisée dans un symbole: la croix! Portons donc allègrement la nôtre et marchons à sa suite.

Que de croix en effet dans la vie, les petites et les grandes dont parlait saint François de Sales. La maladie abat, la douleur épuise, l'ennui dégoûte, la tristesse assombrit, l'inquiétude énerve; quels yeux n'a pas ses larmes, quel cœur n'a pas ses brisements! Il y a des hommes couverts de meurtrissures physiques et morales...! Pendant tout ce temps, la nature cherche à éviter la souffrance pendant que la médecine soulage ou guérit. Les bras repoussent la croix, la tête, la couronne d'épines. En vain hélas! L'ordre a été ainsi dérangé que l'univers est rempli de désordre dont le principal est la souffrance et ensuite la mort, l'inéluctable loi: *Stipendium peccati, mors*.

Imitons donc Jésus-Christ: le livre de l'Imitation nous y exhorte. C'est le Maître, après tout,

et de lui procède la grande leçon. La terre n'est pas encore le ciel. Le bonheur peut tarder... mais il viendra car il est fondé sur des promesses et l'espérance chrétienne ne trompe pas: *spes autem non confundit*.

Imitons Marie qui tint bon sous le coup d'adversités sans nombre. Celui qui cherche la femme forte la trouvera en la sainte Vierge. Bien que de sexe faible, elle se dressa néanmoins debout au pied de la croix. Reine des martyrs, elle souffrit sans faiblir car elle avait sous les yeux l'exemplaire de la souffrance, l'homme de toutes les douleurs: *vir dolorum*.

Imitons les âmes du purgatoire. D'ici au jugement dernier, elles souffrent la peine du dam et du sens. Elles ne cessent pas de louer Dieu cependant. Le feu de l'expiation a beau être terrible, le lien qui les retient, *modo alligationis*, a beau être résistant, elles n'en bénissent pas moins la justice qui les punit. Et comme elles savent à l'avance que tout cela n'aura qu'un temps, elles espèrent contre toute espérance voir luire l'aurore de la félicité. Inspirons-nous de cet exemple dans les bons comme dans les mauvais jours!

1922

Petit Carême prêché à Saint Paul de la Croix.

I

Existence de Dieu

MES FRERES,

On a tout nié, même l'existence de Dieu. Il y a donc l'homme athée? Oui et de tout temps il s'est trouvé un impie pour dire: "*Il n'y a pas de Dieu. Dixit impius in corde suo: non est Deus.*"

A côté de l'athéisme d'idée ou théorique, il y a cet athéisme pratique qui consiste à vivre comme si Dieu n'était pas. Il est de ces gens plus qu'on ne croit et j'en connais pour ma part au Sault-au-Récollet.

Les athées positifs sont, je pense, peu nombreux. Ils ne le sont pas toujours mais *ad tempus* seulement. Ils commencent par se persuader de la non-existence de Dieu. D'abord c'est un doute: ils ne savent pas, ils ne sont pas sûrs. Puis, c'est une négation claire et impérative: "*Il n'est pas, nous ne pouvons croire.*"

Les athées négatifs se contentent d'une vie passive dans laquelle la personne de Dieu n'entre pas.

C'est de l'exclusivisme pur, car ni de près ni de loin, ils n'ont la moindre relation avec lui. Ils accomplissent ce que disaient saint Jude et saint Paul: *Ignorant Deum*.¹

Et pourtant Dieu existe, dans son essence, sa nature, sa substance, comme dans ses perfections et attributs. Il est l'être nécessaire et à côté de lui tout est accessoire et contingent. Premier moteur, il met en mouvement la matière inerte. Cause universelle, il produit chaque effet, car tout ce qui existe tient de lui la vie: *ab ipso omnia facta sunt*.

Et ce qui frappe encore en l'étudiant, c'est son caractère infini, sans limite. L'intelligence humaine procède et raisonne d'une manière finie. Elle a comme une ligne d'horizon, telle la mer, qui à une certaine distance ne va pas au-delà du rivage. Or, en scrutant Dieu, la raison peut aller loin, très loin, à l'extrême même, comme saint Augustin et saint Thomas d'Aquin. Arrive toujours un moment cependant où elle doit s'arrêter... les données lui manquent, les dernières raisons lui échappent.

"Borné dans ses désirs", disait Lamartine² en parlant de l'homme: borné également l'est-il dans ses pensées. De même que le mouvement perpétuel ne peut exister, de même l'intelligence ne peut tout découvrir en Dieu. Il reste à la vision béatifique de combler car là-haut la vraie vie est de voir et de comprendre Dieu!

1. S. Jude, ch. 1, v. 10. S. Paul, 1ère aux Thessaloniens, ch. 4, v. 5.

2. Lamartine — Harmonies.

II

Les perfections divines

MES FRERES,

Tout ce qu'on affirme de Dieu est parfait. Ce mot veut dire: à qui il ne manque rien. Si l'on compte les perfections en lui, et elles sont nombreuses, on s'aperçoit qu'elles sont toutes de même nature. Elles atteignent toutes aussi le même degré... et cette qualité suprême s'appelle: l'être à l'état parfait. Perfection ou être à l'état parfait n'est pas un pléonasme. C'est tout au plus une répétition qui s'explique. De là l'attribut appliqué à Dieu dans la phrase dont il est le sujet: Dieu est *parfait*.

On y ajoute l'adverbe de modalité: *infiniment*. En faisant cela, on détruit toute notion de *fini*. Conséquence: existence sans fin, être sans limite, durée sans fin, intelligence et volonté sans limite, bonheur sans fin, puissance sans limite.

Il y a des perfections absolues. Ce sont celles que l'intelligence humaine conçoit sans y ajouter quoi que ce soit: l'ubiquité, l'éternité par exemple.

Il y en a des mixtes. On ne peut les concevoir celles-là sans poser à la nature quelque borne: la volonté, le libre arbitre, la providence. Ces attributs l'homme les comprend en y ajoutant la quantité, la proportion et l'extension. Mais tout ceci n'est que procédé extérieur de compréhension.

En fait, Dieu ne peut souffrir ces adjonctions. Tout au plus peut-on affirmer qu'il est virtuel. Ce qui n'empêche pas l'infinité de compénétrer tout son être. Son intelligence, au dire de saint Anselme, est peut-être ce qu'il y a de plus infini en lui, si l'on peut se permettre quelque comparaison.

En tout cas, il est bien loisible d'appliquer le terme d'infini à ses perfections: telles la bonté, la justice, la miséricorde, la puissance.

Terminons par une proposition. Si je dis: Dieu est nécessaire, éternel, c'est vrai. Mais si j'ajoute: il est infiniment nécessaire et éternel, je donne un caractère absolu à ces attributs... et mon affirmation n'en est que plus complète.

Comment donc en parlant de Dieu peut-on s'exprimer en un langage qui soit adéquat et digne de lui? Hélas! même la langue française pourtant si claire est imparfaite pour parler de ses perfections!

III

Les attributs divins

MES FRÈRES,

Les perfections changent de nom et s'appellent attributs lorsque l'homme les attribue ou encore les accorde à Dieu. Ceux-ci sont ou absolus ou relatifs. Absolus, quand ils constituent l'essence même divine: sans eux, Dieu ne serait pas. L'unité par exemple. Relatifs, lorsqu'ils constituent ses rapports avec

les créatures. Exemple: la bonté. Sans elle, Dieu n'aurait pas créé le monde.

Ils sont opératifs quand ils opèrent, c'est-à-dire agissent. Intellectuels, si on les rencontre dans l'intelligence; moraux, si on les trouve dans sa volonté.

J'ai parlé tout-à-l'heure de l'unité. Arrêtons-nous y un instant. Dieu est un; cela signifie qu'il est unique. Un dans son essence, sa nature et sa substance, il est de ce chef incommunicable: *sui juris*. S'il n'était pas seul de son genre, il y aurait d'autres êtres comme lui. Or l'élément constitutif de sa divinité est d'être "sans pareil et sans égal" et cela exclusivement.

Etudions aussi l'immutabilité, l'immensité et l'éternité.

Immutabilité: pas de changement de nature, ni d'intelligence, ni de volonté... *sicut erat in principio et nunc et semper*. La raison est intuitive c'est-à-dire de vision immédiate à l'encontre de celle de l'homme qui est discursive. Sa volonté ne se rétracte jamais et les actes qu'elle accomplit sont immuablement bons.

Immensité: pas de changement d'espace. Il n'a pas à se déplacer parce que son intelligence comprend tout, sa puissance soutient tout, sa présence connaît tout. Il est ainsi non à la manière des corps qui occupent un lieu mais à celle des esprits plus universels que la matière et au-dessus d'elle.

Eternité: pas de changement de temps. Sans commencement ni fin, il ne peut aller du passé au pré-

sent, du présent à l'avenir. Acte pur, c'est-à-dire jamais en puissance mais toujours en action, il est d'un perpétuel présent. L'homme, lui, est un être successif, qui agit par étape et par partie: il ne saurait tout faire simultanément. Dieu, dans son intelligence et sa volonté, pense et veut; et tout ce qu'il pense et veut existe du coup dans l'ordre d'intention. S'il y a retard ensuite, c'est simplement dans celui d'exécution. Celui-ci appartient à la créature car il existe "*in decursu temporis*".

Terminons par un exemple que vous connaissez bien. La raison divine et le décret qui l'a suivie concernant la desserte saint Paul de la Croix ont existé de toute éternité. Mais c'est seulement en 1921 que votre chapelle a été bâtie. N'empêche que depuis toujours Dieu a pensé à votre existence et l'a voulue: ce fut un acte de très-haute sagesse: *o altitudo sapientiae Dei!*

IV

Etude générale sur la divinité

MES FRERES,

L'homme en général admet l'existence de Dieu: les vrais athés sont peu nombreux. Dans l'étude spéciale de la nature divine, la croyance n'est pas toujours la même. Il y a division des esprits; et ce manque d'unanimité produit de regrettables confusions.

Faisons le résumé ou la synthèse catholique. Dieu est l'être infiniment parfait. La créature lui attribue et avec vérité de multiples perfections dans son essence, dans son intelligence et dans sa volonté, dans ses rapports avec le monde. Elle reconnaît qu'il est la cause et l'exemplaire de tout. De là l'adoration et l'imitation.

Elle ajoute qu'il est un, dans l'unité de nature bien que triple en nombre dans les personnes. La Trinité ne détruit pas l'unité: *Unitas trinitate destrui nequit*. Il est simple de simplicité métaphysique, physique, et logique; cette absence de composition est l'une de ses prérogatives. Il est immuable parce que toujours le même: cette absence de changement fait de lui une acte pur. Il est immense . . . partout, parce qu'il est immatériel: c'est l'ubiquité, une autre de ses perfections. Il est éternel, non soumis au temps et à la succession.

"L'Eternel est son nom" ¹

Par le fait même, il est nécessaire et non contingent. L'homme, lui, est tout au plus immortel: Dieu n'a ni commencement ni fin. Il est infini, c'est-à-dire sans limite. Si l'intelligence humaine, pour le comprendre, est obligée de lui assigner des bornes, celles-ci existent dans l'esprit non en Dieu.

En résumé: la raison divine connaît tout: depuis les principes et les causes jusqu'aux derniers effets. En elle prémices et conclusions se touchent. Sa science est tantôt de simple intelligence et tantôt de vision. Par la première, il conçoit les possibles et les futuribles, par la seconde les existants et les futurs.

1. Racine — *Athalie*.

Sa volonté est la faculté de choisir entre tous les biens. Elle est spontanée et, comme son intelligence, infaillible. Sa toute puissance peut produire tout ce qui n'est pas contradictoire et ne répugne pas. De là est-il justement appelé "la cause efficiente de tout". Sa sagesse détermine les moyens à employer pour atteindre la fin. Parce qu'elle est le fruit de l'intelligence et de la volonté, il arrive que ses moyens sont toujours vrais et bons. Sa bonté est une autre perfection qui fait le bien en dehors de lui pour le communiquer. *Le bon Dieu*: cette expression populaire semble dominer les autres attributs. Sa sainteté enfin exclut le mal moral, c'est-à-dire le péché. Elle se concilie avec la justice et la miséricorde.

En présence d'un pareil tableau, comprenez-vous l'admiration exprimée de saint Paul? Il s'exclame devant cette intelligence divine qui connaît tout *ab ovo*, depuis le principe, devant cette science divine qui remonte des effets aux causes, devant cette vision qui perçoit le passé, le présent et l'avenir, devant cette liberté qui se détermine spontanément au bien, devant cette toute-puissance enfin, qui réalise avec l'infinité de perfection!

1923

*Causeries catéchistiques données aux
élèves des Dames du Sacré-Cœur.*

I

Caractère du salut

MES CHERES ENFANTS,

Si nous étudions la notion du salut, nous voyons qu'en théologie on l'appelle justification ou sanctification. Le protestantisme lui assigne une cause unique: la foi en Jésus-Christ. "Croyez, dit-il, et vous serez sauvés." Calvin prétendait même qu'il était inamissible et soutenait l'impeccabilité. De sorte que ce salut demeurerait tout extérieur produit par l'imputation des mérites du Christ. Système commode à la vérité! Toute autre est la doctrine catholique. L'Eglise admet bien que la foi est le commencement de la justification: c'est le mot même du concile de Trente. Mais elle ajoute que la liberté et la grâce y concourent aussi. Il faut le changement de l'homme pécheur. La mutation s'opère intérieurement: c'est presque une conversion de nature. De fils de colère et de punition qu'il était, l'homme devient fils de paix et de récompense: il est maintenant l'ami de Dieu et quelle ami-

tié! Le juste a tout à y gagner. Le travail est fait par la grâce qui commence — antécédente — qui prépare — préparatoire — qui accompagne — concomitante, qui suit — conséquente. La liberté choisit. Puis entrent en lice la foi, l'espérance et la charité. Mais cette grâce sanctifiante nouvelle peut se perdre par le péché comme elle peut se recouvrer par le baptême et la pénitence. Elle s'augmente non en nature mais en quantité par les mérites subséquents, les bonnes œuvres, les prières, les indulgences et les sacramentaux. Et cependant, malgré tous ces moyens, le salut reste incertain, c'est-à-dire, non absolument sûr. La certitude morale est seule admise en cette matière et chacun doit agir *"avec crainte et tremblement"* de peur de le perdre.

II

Péché originel

MES CHÈRES ENFANTS,

Luther a supprimé le libre arbitre et totalement vicié la nature. A l'entendre, on dirait que celle-ci n'a pas été créée par Dieu. Il n'y trouvait rien de bon, parlait et déblatérail sans cesse contre elle. Combien d'autres à sa suite le font, tels les Fidéistes! Du mal encore, du mal partout, du mal toujours: c'est presque du Schopenhauer. "Les œuvres de l'homme, soutenait-il, sont toutes méchantes. L'effet est toujours de même nature que la cause: or celle-ci est intrinsèquement mauvaise . . . C'est la nature totalement corrompue par le péché originel." Ainsi raisonnait le fondateur du protestantisme.

Le concile de Trente, à l'encontre de cette affirmation, soutient que la faute d'Adam n'a pas complètement perverti la nature, mais qu'elle est restée partiellement bonne. Le libre arbitre y demeure comme la concupiscence. Une fois baptisé, l'homme recouvre la grâce et ses actions deviennent alors méritoires. Il y a évidemment application des mérites de Jésus-Christ à titre de cause efficiente. N'empêche que le pécheur agit lui-même, qu'il fait des actes personnels et que le sacrement opérant par sa vertu propre lui est librement conféré. Le péché originel disparu fait place à l'état de grâce: c'est une rénovation complète. Cet enseignement catholique est aussi loin du protestantisme que le couvent du Sacré-Cœur l'est de Bordeaux ou de Cartierville! ¹

III

Concile de Trente

MES CHERES ENFANTS,

Durant ces cours, je m'en suis souvent référé au concile de Trente. Il importe en conséquence de le bien connaître. Il a eu lieu de 1545 à 1563 sous plusieurs papes. Il occupe dans l'histoire le rang de 19ième concile œcuminique venant immédiatement après le cinquième de Latran tenu en 1512. Nicée, Constantinople, Ephèse, Chalcédoine furent les quatre premiers et des plus célèbres.

1. Comparaison familière de distance. Il y a en effet trois milles: c'est encore assez loin.

Il fut tenu dans le Tyrol autrichien . . . et interrompu plusieurs fois. Un seul depuis, celui du Vatican en 1870, continua la série. Cinq papes, par leur légat, le présidèrent successivement. Des intervalles de paix et de guerre entre la France et l'Allemagne, le traité signé à Crispy, la peste elle-même retardèrent sa promulgation.

Vingt-cinq sessions ou condensés dogmatiques composent son œuvre, dont la première fut la condamnation des Sociniens. Elles sont fractionnées par des canons dont plusieurs se terminent par des anathèmes. Puis il y a le célèbre catéchisme. C'est un manuel classique que toute bibliothèque devrait posséder. Il a été rédigé par 250 évêques en communion avec Rome. Réfutation de la Réforme, il constitue le plus juste aperçu, l'exposé le plus précis de la foi catholique. Jeunes filles qui m'écoutez, vous qui lisez beaucoup, qui vous instruisez parfois *per fas et nefas*, l'avez-vous seulement lu? Si non, hâtez-vous de le faire: c'est là une des plus vraies et des plus pures sources de la doctrine!

1923

Sermon prononcé à la bénédiction de la pierre angulaire de Sainte-Claire (Tétraulville).

Lapis iste quem erexi in titulum vocabitur domus Dei.

Cette pierre que j'ai posé en signe sera appelée maison de Dieu.

(GENESE, chap. 28, v. 22).

EXCELLENCE,¹

MES FRERES,

Une pierre angulaire est un temple en miniature. Mais qu'est-ce bien qu'un temple? C'est une maison... celle de Dieu. Quelle est son essence, c'est-à-dire le quelque chose qui le distingue des autres êtres? Deux éléments nécessaires le constituent et formellement: *lieu sacré* et *habitation divine*.

Il y a de par le monde nombre d'endroits profanes destinés à tous les usages. Ils ne sont ni bénits ni consacrés. On peut y commettre des fautes mais ces péchés-là n'ont pas le caractère du sacrilège. Il en est d'autres, par contre, qui sont par l'Eglise déclarés sacrés. Ils ont le privilège liturgique d'une bénédiction épiscopale. Dans une cérémonie spéciale, le pontife les fait "*saints*" et les sépare du reste des choses. Il bénit leurs autels, leur clocher et leurs murs... et ceux-ci deviennent comme les remparts de la foi. Désormais le lieu sera terrible

1. Mgr Georges Gauthier.

étant la maison du Seigneur. L'église, au Canada, a toujours été le centre d'une paroisse, le point de départ de la colonisation, l'abri de l'école, la sauvegarde du peuple!

On y rencontre aussi cette habitation divine dont parle Salomon:¹ *Ut Deus habitet cum hominibus super terram*. Dieu est présent partout: c'est l'ubiquité. Présent par création, il a tout fait de rien; par soutien, il continue de donner l'être; par support, il tient tout ce qui sans lui retomberait dans le néant; par motion, il met tout en mouvement dans l'ordre naturel et surnaturel; par providence, il s'occupe de tout pour conserver et secourir. Cette présence, on le conçoit, est générale et lointaine en ce sens qu'on ne peut la constater palpablement partout et toujours. Les déistes d'ailleurs s'en contentaient. Mais, selon les données théologiques, n'y aurait-il pas une autre présence plus prochaine et plus concrète? Oui et elle s'appelle: l'habitation.

Faut-il le dire: Dieu n'habite pas partout où il est. En certaines circonstances, en certains lieux il habite... c'est-à-dire par un mode qui lui est propre *il se fait sentir de près*. Moralement a-t-il promis sa présence à ceux qui se réuniraient en son nom pour prier. Il est là plus qu'ailleurs pour écouter et exaucer. Et ce n'est pas du panthéisme que d'affirmer: Dieu est avec la matière non dans elle. A ce titre, les églises protestantes peuvent réclamer la présence divine. Dans nos temples cepen-

1. 2 Paralipomènes, chap. 6, v. 18.

dant, elle est plus que cela: physique et réelle. Physique, car il remplit l'espace; réelle parce qu'il est contenu dans une chose: la sainte Eucharistie. Il habite donc dans le tabernacle tout en étant ailleurs, autour par exemple et jusqu'aux recoins de l'édifice. Mais dans l'hostie il est tout autrement: c'est lui vivant, réduit et caché.

O église de Sainte Claire, je ne connais rien de tes destinées futures! Je sais bien cependant que tu commences par une pierre, que cette pierre est une base, un titre et un signe. C'est sous d'heureuses auspices que tu vois le jour et la lumière. Puisses-tu t'élever et grandir digne de la paroisse, de ton pasteur¹ et de toi-même. Tétreaultville est à l'aurore de son développement; une partie de ville cependant, quelque prometteuse qu'elle soit, ne saurait prospérer sans un temple. Voilà pourquoi sans doute Mgr l'archevêque veut bien présider à la nouvelle ère de tes destinées. Ta pierre angulaire sera, je l'espère, solide et résistable: elle devra subir l'usure du temps, peut-être la friction de l'épreuve. Va de l'avant quand même car tu as les promesses de vie, étant officiellement la maison de Dieu! Qu'il te soit propice partout et toujours.

1. L'abbé Noël Fauteux, ptre-curé.

1924

Sermon prononcé à l'église Saint-Jean-Baptiste à l'occasion de la fête nationale.

EXCELLENCE,¹

MES FRÈRES,

C'est fête aujourd'hui; on l'a vu à la procession de ce matin; longue théorie de fanfares, de drapeaux, d'hommes à pied; les fanfares faisaient résonner "O Canada"; les drapeaux, surtout le Carillon Sacré-Cœur, claquaient au vent, les processionneurs étaient en nombre.

C'est fête religieuse et nationale; au pied de cette chaire, Monseigneur l'archevêque-coadjuteur, Messieurs les officiers de la société saint Jean-Baptiste et le peuple sont réunis. Tout cela est pour honorer celui que l'Écriture appelle *lucens et ardens*. Lumière et feu: voilà notre patron. Aussi jette-t-il sur cette cérémonie le lustre de son nom et l'éclat de sa vie. Quel glorieux patron a cette église de saint Jean-Baptiste et combien son digne pasteur Mgr Louis Alexandre Dubuc en est honoré!

Qu'il me soit permis en pareille occurrence — puisque j'ai été invité à prêcher — de reprendre

1. Mgr Georges Gauthier.

une vieille thèse choisie entre mille autres: "Notre foi a été gardée par notre *religion* et notre *langue*." Elle sera, je pense, de nature à vous faire du bien.

I

Les missionnaires venus ici tous les premiers "avaient la voix douce et ils parlaient français." Ils ont apporté la foi. Le but de leur périlleux voyage était non pas de simples expéditions mais des conquêtes évangéliques. Par elles, la religion fut implantée . . . et, par la pratique religieuse, l'arbre ensuite devint grand. Les Récollets furent les initiateurs; d'autres vinrent après. Montréal doit autant aux Sulpiciens que Québec aux Jésuites. Que ne firent pas ceux-ci? Ouvrez, compulsez les écrits de Champlain, de Charlevoix et de Parkman. Vous y verrez des actes poussés jusqu'à héroïsme . . . pour la propagation et la conservation de la foi. Sans elle, les Indiens fussent demeurés païens. Citons un modèle: Jean de Brébeuf qui travailla dix-sept ans chez les Hurons avant d'être martyrisé. Et il n'est pas le seul. Rome s'est plu à béatifier sa mémoire et celle de ses sept compagnons. Pourquoi? Parce qu'il ont contribué à la naissance de la foi, qu'ils l'ont maintenue en conservant la religion, qu'ils l'ont consacrée par l'effusion de leur sang. Quelle noble et pacifique conquête! Les Romains avaient soumis l'ancienne Gaules par les armes . . . les missionnaires s'emparèrent de la Nouvelle-France par la croix et l'évangile. La foi une fois acquise, il importait de la perpétuer. Les premiers apôtres moururent à l'œuvre mais l'évêque de Québec, le clergé séculier et

régulier restèrent. Ils en gardèrent le dépôt selon l'avis de saint Paul: *Depositum custodi*. Pasteurs, prêtres et religieux vigilants eurent à cœur les uns et les autres de ne pas laisser la lumière s'éteindre. Il n'y eut pas entre eux de solution de continuité.

Mgr de Laval fonda des œuvres et combattit la vente illicite des liqueurs enivrantes. Mgr de Saint-Valier introduisit et aida à se maintenir plusieurs communautés. Mgr Briand défendit les droits épiscopaux. Mgr Plessis luttâ pour l'enseignement catholique contre l'Institution royale. Mgr Bourget s'opposa à tous les abus et fut de toutes les œuvres. La liste que je vous donne est incomplète. Tous, sans exception, firent leur devoir, gardant le dogme, préservant la morale, maintenant la discipline. Dans la chaire sacrée, à la tribune profane, à l'école, au parlement, par la parole et le mandement, ils ont instruit, éclairé et sauvé. Aussi Lord Durham pouvait-il affirmer dans son rapport: "que nulle part au monde le clergé n'était plus respectable à cause de la *conservation de la foi* et la propagande de la vérité."

II

Jules-Paul Tardivel — journaliste célèbre entre tous — soutenait la proposition suivante: "la langue française tout comme la religion a contribué à garder la foi." Il se fit, lui, fils d'une mère anglo-canadienne, le défenseur du français. Il eut raison car, historiquement parlant la preuve en est faite, le français a été de tout temps un véhicule de catholicisme. La "fille aînée de l'Eglise", la "très noble

nation des Francs" a parlé le langage de sa mentalité croyante. S'il y eut en France des impies, il y eut sans cesse des défenseurs, des propagateurs de la foi et des meilleurs. Sa littérature religieuse est incomparable. Parfois, la France est devenue comme le cerveau pensant de l'Eglise et le bras missionnaire qui porte au loin l'évangile. Le français, par la justesse de son vocabulaire, exclut l'équivoque, fauteur d'hérésie... ce ne sont pas les longues et nébuleuses périodes allemandes, mais la vérité claire et précise. Pas d'ambiguïté chez lui, pas plus en religion qu'en diplomatie. La duplicité ou le double sens n'est pas et ne peut être "produit de vieille Gaule" car le français est franc c'est-à-dire loyal, égal à lui-même dans sa pensée comme dans son expression. La vérité est restée en France après que le père du mensonge Satan eut été chassé du mont saint-Michel.¹ La philosophie et la théorie françaises sont porteuses de la vérité dans son émouvante simplicité. Et s'il faut être prudent avec les Descartes, les Malebranche et les Bergson, par contre, peut-on suivre la pléiade des penseurs et des écrivains orthodoxes. Nous lui devons donc comme les Franco-Américains, les Louisianais et les Acadiens une part de notre survivance religieuse.

J'ai nommé l'Acadie: ses fils conviennent que la langue française les a groupés, tenus ensemble, unifiés avant et après "le grand dérangement". S'ils avaient parlé anglais, ils ne seraient ni Acadiens ni Canadiens-Français... mais un peuple hybride peut-être moulé dans le moule anglo-saxon!

1. Vieille légende normande.

Nous avons bénéficié des mêmes avantages. La France, vase d'élection, nation prédestinée, nous a légué le trésor de son parler et de ses lettres.

Négativement, à cause d'une autre langue, le protestantisme ne nous a pas envahis. On pénètre dans la mesure où l'on est compris. Les prédicants anglais ne sont guère linguistes. ... les écrivains non plus. Ce manque de contact avec notre peuple a valu aux protestants un échec complet et à nous la conservation de notre identité catholique. Ce fut le rempart contre l'hérésie. Nous nous sommes tenus à distance et nous avons été sauvés. Cependant le danger subsiste. Tous les groupes français ne sont pas du Québec. Ailleurs la loi ostracise ou réduit le français en Ontario et dans l'Ouest surtout. Même les nôtres se divisent politiquement parfois sur cette question et en accentuent l'acuité. Nous n'avons pas le droit, étant minoritaires, de nous entre-détruire à propos de tout et de rien. Laissons les Anglo-canadiens se payer ce luxe parfois si coûteux. Gardons intact notre langage car lui porter atteinte c'est nuire à notre catholicisme.

La langue reste donc avec la religion la gardienne de notre foi. Celle-ci est un flambeau allumé par les missionnaires et pieusement entretenu par nos pères, conservons-le. Pour moi, j'ai voulu par ce sermon contribuer à son maintien. Je voudrais pouvoir le faire toujours afin d'être en état d'affirmer avec le poète:

"Elle a veillé ma lampe, avant que de s'éteindre!"

1924

Causerie sur les raisons d'appartenir à la Société Saint-Jean-Baptiste, donnée au studio de la Presse, Poste C. K. A. C., en octobre 1924.

MESDAMES,

MESSIEURS,

Quelles sont bien les raisons d'appartenir à la société nationale? Il y en a plusieurs. Parmi elles, il en est de patentes, d'obvies, voire d'évidentes. Mais comme en ce siècle, il faut parfois *démontrer l'évidence*, allons-y de tout notre esprit et de tout notre cœur.

Plus que jamais aujourd'hui on procède par organisation. C'est que la collectivité est plus forte que l'individu. Une valeur personnelle est certes quelque chose... mais plusieurs réunies ou encore la cohésion des efforts disciplinés et orientés vaut beaucoup mieux. Dans bien des cas l'union est l'unique clé du succès. Quand il s'agit de nationalité, l'organisation des forces devient moralement nécessaire. Comment en arriver à quelque chose autrement? Les ouvriers ont compris ce principe et ils se sont syndiqués. Les grandes corporations s'organisent en monopoles. N'y aurait-il donc que les pa-

triotés pour rester éparés, sans unité et sans direction? La société Saint-Jean-Baptiste leur répond: non. Ludger Duvernay l'a fondée pour réunir les Canadiens-Français. Avait-il raison?

Remarquons d'abord qu'à peu près tous les peuples ont leur organisme national: les Anglais ont la saint-Georges, les Irlandais la saint-Patrice, les Ecossais la saint-André. La chose s'explique naturellement. Le groupement ethnique est le plus facile parce qu'il se fait entre gens du même peuple, même religion et même langue. Qui se ressemble s'assemble. Le nationalisme ou amour de la nation, le patriotisme ou amour de la patrie ont toujours, de par l'histoire, uni ceux dont l'origine raciale et l'intérêt étaient communs. Ainsi la société Saint-Jean-Baptiste est-elle à base de nationalisme. Si elle n'avait pas été établie, il faudrait la fonder d'urgence. Heureusement elle l'est; née viable, elle a jusqu'ici résisté aux assimilateurs, elle a fait son chemin en dépit des dénigreur. Certaines attaques cependant lui ont été sensibles parce que venues de près. Il y a en effet des critiqueurs qui voudraient qu'elle fasse tout alors qu'eux ne font rien. Elle n'a cependant pas de pouvoir créateur mais simplement discrétionnaire. Son influence est limitée à ses ressources. Bien qu'éminemment active, elle n'entend cependant contrecarrer ou supprimer aucun effort parallèle ou personnel. En certains milieux, on l'a trouvé peu combative. Ici entendons-nous bien. La lutte peut être ouverte ou cachée, officielle ou officieuse. Chacune de ces deux tactiques a sa valeur selon les circonstances. Pour combattre efficacement, il n'est pas toujours nécessaire de batailler à

ciel ouvert, de crier sur les toits et de publier à grand renfort de journaux. Le travail peut être discret tout autant que tenace et énergique. Les moyens charitables et justes sont toujours bons lorsqu'ils obtiennent résultat. Il faut convenir enfin que les membres de la Saint-Jean-Baptiste, bien que très nombreux, ne sont pas tous des patriotes et encore moins des lutteurs. Il y en a même qui trahissent, ceux par exemple qui cachent leur nom d'affaire sous une raison sociale anglaise. Au reste, il n'est pas besoin d'appartenir à la société nationale pour agir de la sorte: les anglifiés pullulent.

Ajoutons que la Saint-Jean-Baptiste est une école d'action. Agir nationalement c'est se mouvoir, se déranger, se déplacer de ce petit chez soi où l'on fume, où l'on somnole, les pieds placidement posés sur les chenets. C'est aussi donner son temps, son argent, sa personne; c'est travailler arduement parfois à des tâches difficiles, à régler souvent des problèmes délicats. C'est enfin satisfaire les ambitions légitimes et les appétits justifiés, c'est faire taire les jalousies, les susceptibilités dissimulées; c'est contenter à la fois la classe intellectuelle, bourgeoise et populaire. Que de travail! Notre peuple tiraillé en tout sens surtout par le souci du gagne-pain a besoin d'être stimulé et dirigé. Comme il est apathique et indifférent! "Pourvu que ça paie..." le reste, semble-t-il, lui est égal. Il y a enfin à combattre les anglifiés de tout acabit, les gogos et les snobs!

Elle est aussi une école d'aide. Il faut s'entr'aider et se porter secours. C'est la loi naturelle, c'est la

charité sociale qui le demandent. Oui, assistance d'abord à nos frères franco-américains, louisianais, haïtiens, acadiens, canadiens-français des autres provinces, puis aux Français, aux Belges et aux Suisses parlant notre langue. Dans un cadre plus large enfin aux canadiens-anglais, irlandais et écossais qui reconnaissent nos droits religieux et français et nous tendent une main d'amitié. Il y a — en dernière alternative — les catholiques allemands, hongrois, italiens, lithuaniens, slovaques, polonais, ruthènes, syriens, chinois, dont nous devons nous occuper. Les cours gratuits de la Saint-Jean-Baptiste ont canadienisé bien des étrangers et leur ont fourni cet appoint si considérable qui est la connaissance de la langue française.

Ecole d'action et d'aide, notre société l'est encore de respect. Elle tient son existence de l'église catholique laquelle, au dire même de Guizot, "*est la grande école du respect*". Respectueuse de la religion, la Saint-Jean-Baptiste professe publiquement et privément le culte catholique. Elle n'affiche pas, Dieu merci, seulement une religion de surface. Les retraites fermées particulièrement lui assurent un catholicisme en profondeur. Au compte de son action, on peut placer les luttes pour les droits et les revendications catholiques. Que d'assemblées, de pétitions, de processions, où l'on a manifesté haut et ferme, sous forme concrète, l'étendue de nos ressources, la richesse de notre folklore, le charme de nos légendes et des nos chansons, la beauté inépuisable de nos traditions! Respect de nos privilèges scolaires, respect des minorités, respect des us et coutumes, tel fut sans cesse son mot d'ordre. Res-

pect également de notre langue bafouée par les uns, ignorée par les autres. La Saint-Jean-Baptiste partage ici avec l'A. C. V. et l'A. C. J. C. l'honneur d'être une sentinelle, un clairon et un drapeau. Toujours aux avant-postes, elle signale les oublis, parfois les lâchetés et les trahisons. Elle rappelle au sens de la raison ceux des Canadiens-français qui parlent leur langue le moins et le plus mal possible... lorsqu'ils ne peuvent faire autrement et (comme cela arrive à tout moment à Montréal) qui parlent anglais entre eux, au téléphone, au télégraphe, dans les bureaux d'utilité publique, chose que les Anglo-canadiens ne font jamais. Elle a travaillé à la diffusion du bon parler et de l'histoire du Canada. Son organe *l'Oiseau Bleu* en est tout rempli. Elle a montré par des conférences, des causeries en plein air, des concerts populaires, des projections de vues animées combien il faut respecter le peuple canadien-français et tout ce qui lui touche.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, qu'elle vive à jamais la Saint-Jean-Baptiste! Adhérons-y par les idées et endossons son programme! Entrons dans ses sections car les cadres en sont larges et souples, soyons des membres actifs et assidus. De notre parole, avec notre plume, de nos deniers soutenons-la, afin qu'elle joue son rôle et continue son œuvre, qu'elle augmente ses effectifs; afin que chargée de la lourde gloire de son passé, elle ne défaille ni ne faiblisse devant les tâches de l'avenir!

1925

*Petite retraite prêchée aux élèves du
pensionnat Sainte-Anne à Lachine.*

Exemplum dedi vobis.

Je vous ai donné l'exemple.

(S. JEAN, chap. 13, v. 15).

I

L'exemple

CHERES ENFANTS,

Rien de fort comme l'exemple: c'est l'appui, le complément direct et logique de la parole. Aussi Notre-Seigneur, modèle et maître, a-t-il voulu le donner parfaitement. Sa vie, proposée à notre imitation, est le vrai miroir de toutes les vertus. Elles se sont comme réfléchies dans ses actes.

Et vous, qui au cours d'une retraite, voulez marcher à sa suite, quel exemple donnez-vous? Bon ou mauvais? Il faut que ce soit l'un ou l'autre car les actes revêtus de leurs circonstances ne peuvent être perpétuellement indifférents.

D'ailleurs l'action est supérieure à la parole parce que plus complète. En d'autres termes, dire c'est bien mais agir c'est mieux. L'exemple entraîne: *exempla trahunt*, car l'homme est enclin à imiter son semblable soit en bien soit en mal.

On raconte que saint François d'Assise prêchait mais sans parler. Accompagné de frère Léon, il parcourait les villages de l'Ombrie et avait coutume de dire: "Allons par les routes sans dire mot et évangélisons à notre manière." Sa manière à lui c'était la vertu pratique plutôt que proclamée. Et c'était la meilleure parce que la plus persuasive.

Au couvent, vous vous devez les unes les autres le bon exemple. *Unicuique mandavit de proximo suo*. Dieu a confié à chacune de s'occuper de son prochain non pour le scandaliser mais pour l'édifier. Au demeurant, il vous voit agir. Et comme chacun des actes a quelque répercussion, il vous tient responsable de ce que vous faites aux autres. Le livre de vie, c'est-à-dire l'enregistrement de vos bonnes actions, n'est pas une simple allégorie; c'est une réalité. Puisque Dieu donc vous regarde et qu'il tient compte de tout, par vos bons exemples soyez comme la complaisance de ce regard!

II

L'obéissance

Obedite praepositis vestris.

Obéissez à vos chefs.

(S. PAUL, aux Hébreux, chap. 13, v. 17).

CHERES ENFANTS,

Obéir c'est soumettre sa volonté à l'ordre ou à la défense de quelqu'un. L'obéissance, vertu morale, est méritoire parce qu'elle repose sur un effort; il en

coûte parfois de se soumettre à un plus jeune par exemple ou à un moins vertueux ou encore lorsque l'on croit avoir raison. L'homme y fait le sacrifice de ce qu'il a de plus cher: sa liberté. Mais, en revanche, a-t-il le mérite de se vaincre. Oh! cela ne s'accomplit pas sans humilité. C'est la victoire sur la nature orgueilleuse. Aussi lorsque l'homme pratique habituellement l'obéissance il pourra parler — en les racontant — de ses nombreuses victoires remportées sur lui-même. Bossuet disait de celles-ci qu'elles sont les plus belles de toutes parce que les plus coûteuses et parfois les plus difficiles.

Une comparaison illustrera. Voyez l'ancien maréchal ferrant. Il allume le feu de sa forge. Le soufflet apporte l'air qui attise le brasier. Le fer, symbole de la volonté, n'est pas encore battu. Il git là, minéral informe. Mais voici que le foyer flambe... une rude main saisit alors le marteau. Sorti de la flamme après y avoir été promené, le fer est tout rougi et malléable. On le met sur l'enclume. Des coups répétés en font jaillir les étincelles... il se tord, il geint, il est assoupli et tordu. Puis il prend la forme désirée, celle d'un fer à cheval, symbole de chance et de prospérité. Telle est l'image de l'obéissance.

Que de fois dans la vie la volonté est ainsi mise sur l'enclume. Si elle se laisse faire — c'est-à-dire battre — elle se façonne au gré de celui qui l'a frappée. Mais elle revêt aussi la forme que l'on désire... elle a donné son rendement en contribuant à l'ordre et en assurant le libre jeu de l'autorité. Heureux l'homme obéissant!

III

*La conversation**Vestra conversatio in coelis est.*

Votre conversation est aux cieux.

(S. PAUL, aux Philippiens, chap. 3, v. 20).

CHERES ENFANTS,

Quelle admirable chose que le langage articulé! L'homme devrait toujours s'en servir pour parler de Dieu et des cieux. Hélas! sa conversation est souvent autre, en dépit du conseil de saint Paul. Elle est terre à terre, elle regarde purement les choses humaines et se limite à l'ordre présent.

Et pourtant que de choses ne pourrait-on pas dire sur Dieu, ses anges et ses saints. Point n'est besoin d'être théologien pour cela. Il suffit de méditer d'abord, de vouloir et d'exprimer ensuite. Car la bouche parle de l'abondance du cœur. Le cœur est la volonté, appétit de la raison. La parole vient donc de l'esprit; celui-ci est comme la source d'où jaillit l'expression, le *verbum mentis* des anciens.

Mais pour bien parler, il faut d'abord penser comme il convient. Ensuite réfléchir. Où sont ceux qui le font? Dans le monde il y a bien peu de penseurs comme il y a bien peu d'hommes réfléchis. Aussi la terre est-elle désolée à cause de l'irréflexion.

Pour vous, apprenez à parler pour causer et vous entretenir. Vous ne savez jamais le sort de vos paroles; elles volent et volent bien.

*Braves gens, prenez garde aux choses que vous dites.*¹

Vous rendrez compte de toute parole qui aura nui. C'est le commentaire de l'évangile. Puisque vous devez un jour subir pareil jugement, faites en sorte que la justice divine ne vous trouve pas en faute. Qu'elle fléchisse même en votre faveur. Pour cela, que vos paroles, comme vos actes, soient véridiques, justes, chastes, tempérantes, en un mot charitables. Retenez dans votre bouche votre langue aussi longtemps qu'il le faudra afin de ne pas avoir à vous dédire, à vous retracter, à vous contredire. C'est ainsi que vous userez de la "*meilleure et de la pire des choses*". De la meilleure, parce que l'homme qui ne pèche point par la langue est réputé parfait. De la pire, parce que vous corrigerez tous les péchés qui lui sont adhérents: mensonge, calomnie, médisance, etc. Vous vous servirez enfin de ce petit membre pour la plus grande gloire de Dieu et l'accomplissement de sa volonté sainte!

IV

La Sainte Vierge

Beatam me dicent omnes generationes.
Toutes les générations me diront bienheureuse.

(S. LUC, chap. 2, v. 3 Magnificat).

CHERES ENFANTS,

Elle est bienheureuse en effet la reine de la terre et des cieux. Béni fut le fruit de ses entrailles...

1. Victor Hugo. — Contemplations.

elle-même est bénie là-haut depuis le glorieux jour de son Assomption.

Voilà que du ciel elle jette son regard sur la vallée des larmes... elle fait descendre l'abondance de la grâce... telles autrefois les cataractes du ciel qui s'ouvrirent au moment du déluge.

Toute puissance suppliante, elle est devenue médiatrice en notre faveur. Elle distribue abondamment; plus heureux est celui qui donne que celui qui reçoit. Marie est heureuse d'accorder. Elle le fait à satiété selon l'infinie bienveillance de Jésus.

Elèves d'une maison consacrée à Sainte-Anne, comme la sainte Vierge vous devez être heureuses. Entre Anne et Marie il y a à peine la distance de mère à fille... tout comme de Villa Anna à Villa Maria. Une maternelle protection vous est donc assurée. Animées d'une pareille confiance, adressez-vous à elle. Vos prières sont nombreuses au cours de la journée. Vous êtes aussi congréganistes. Vous devez être de véritables enfants de Marie moins à cause de la médaille épinglée sur votre costume qu'à cause de votre intérieure dévotion. Celle-là est vraie qui vient du cœur. Et comment ne pas servir de tout son être cette Mère toute aimable. Si de Marie on ne saurait jamais dire assez de bien, on ne peut non plus lui être trop fidèle. *Virgo fidelis*, fidèle elle-même, elle est heureuse de ne jamais manquer à ses promesses. Elle vous viendra sûrement en aide, pas platoniquement, mais d'une manière pratique. Cette fidélité vous assurera la vie de la grâce dont vous avez présentement besoin... et comme corollaire... un jour, à l'heure de votre

mort, l'éternelle survivance. Là, dans la patrie, et là seulement vous comprendrez adéquatément le bonheur de Marie que vous partagerez d'ailleurs avec elle durant les siècles des siècles! Ainsi soit-il.

Causerie aux anciennes élèves du pensionnat de Sainte-Anne le 21 novembre 1925.

MESDAMES,

MESDEMOISELLES,

Fénélon définit l'instruction: la formation de l'esprit, et l'éducation: celle de la volonté. L'une et l'autre demandent d'être transmises par le magistère et l'autorité. *Interroga moiores*, c'est le conseil de la sainte Ecriture: les disciples doivent interroger les maîtres. L'enseignement, comme la foi, s'opère *ex auditu*. Voilà pourquoi dans les écoles comme dans les collèges, couvents, séminaires, universités, se rencontrent de doctes professeurs. Quelle est leur fonction? Bismarck, homme d'énergie, tenait qu'ils doivent être des maîtres de volonté tout autant que d'intelligence. C'est dire qu'il jugeait l'éducation, vu les circonstances actuelles, toute aussi nécessaire que l'instruction. Si cette dernière est moralement indispensable, la première l'est peut-être encore davantage.

Aussi l'Eglise et l'Etat font-ils des dépenses pour avoir à cet effet des hommes compétents. Il faut, pour l'instruction, leur fournir l'outillage

voulu: imprimés ou manuscrits, manuels, bibliothèques, laboratoires et musées, matériel de recherches, etc. Les études comprennent les sciences, les lettres et les arts: principalement la religion, philosophie, théologie, apologétique et catéchisme. Lettres: notamment les langues, les littératures. Arts: surtout la peinture, sculpture, musique, cuisine. Sciences, naturelles ou autres, y compris géographie, histoire, hygiène, civisme. Culture physique enfin avec gymnastique et natation. Voilà à peu près le cycle.

Il faut instruire et éduquer non seulement l'homme mais aussi la femme. Pourquoi pas? Refuserait-on à une moitié de l'humanité ce qu'on accorde à l'autre? La femme a droit à cela parce qu'être humain, raisonnable, social, religieux. Religieux, ai-je dit? Oui la fin primordiale de la vie est Dieu, objet et terme de tout être. Il faut que l'enseignement religieux soit confessionnel et non vague à la manière des déistes. L'Eglise catholique réprouve l'indifférentisme. Elle réclame unité et perfection de doctrine aussi bien que le titre exclusif de "véritable religion". Les catholiques des deux sexes doivent recevoir en conséquence une formation intégralement catholique.

Pour en arriver là, il faut du temps et de l'argent. Fénelon réclamait une période de plusieurs années. On ne prépare pas une jeune fille à être future mère ou religieuse en quelques mois seulement. La mission qu'elle aura à remplir exige une formation lente et sûre. Pour être adéquate, il faut qu'elle soit complète. On ne sait jamais trop. C'est au prix d'un travail soutenu que se cultive l'intel-

ligence et que s'éduque la volonté. Le talent et parfois le génie, l'énergie et parfois l'héroïsme ne sont "qu'une longue patience".

L'argent est aussi nécessaire. Lorsqu'il est employé au développement intellectuel et moral, il est destiné à bon usage. Aujourd'hui il en coûte pour se perfectionner. C'est le cours des mœurs et des temps. Les richesses sont un médium à tout: heureuses sont-elles lorsqu'elles sont consacrées au vrai et au bien!

II

Les moyens d'instruire et d'éduquer sont nombreux. Il y a d'abord l'enseignement du dogme: ce sont les vérités à croire; de la morale, ce sont les vérités à pratiquer. Tout travail d'intelligence et de volonté est à base de cela. Les autres facultés se développent ensuite d'après ces principes fondamentaux. La doctrine une fois énoncée, expliquée et prouvée, le travail doit être ensuite personnel. Pour la volonté, il doit y avoir opération répétée... cet entraînement engendre l'habitude et la force qui soutient s'appelle l'énergie. Les bonnes habitudes ou vertus sont comme la résultante de l'exercice des facultés.

Le rôle que joue la volonté dans l'ordre naturel a son équivalent dans l'ordre surnaturel: c'est le jeu de la grâce. Mais pour l'avoir, il faut prier et recevoir les sacrements. Celui qui voudrait — en éducation comme en instruction — faire abstraction de ce moyen agirait incomplètement et risquer

rait de tout compromettre. L'instruction et l'éducation purement naturelles sont en effet insuffisantes, susceptibles d'erreur et de mal.

Rendons à nos maisons d'enseignement canadiennes-françaises cet hommage de bien former religieusement, pourvoyant ainsi à la double culture intellectuelle et morale. Catéchisme, apologétique, histoire sainte et de l'Eglise, liturgie, réception des sacrements, prières réglées, exercices de piété, rien ne manque. C'est ainsi, Mesdames et Mesdemoiselles, qu'on vous a formées à Lachine. Quoi d'étonnant que vous ayez gardé par la suite l'excellence de cet enseignement. Vous réunissant aujourd'hui nombreuses, vous avez voulu attester ce fait par votre présence. Aussi soyez-en vivement remerciées!

1926

*Souhais du jour de l'an aux élèves restées
au pensionnat de Lachine.*

MES CHERES ENFANTS,

C'est le jour de l'an! On échange des souhaits, on formule des vœux! Eh! bien, que cette nouvelle année vous soit bonne... sans mort, sans maladie, sans péché! Comme je vous le disais au jour de l'entrée: "Que vos jours coulent doucement entre la chapelle, la classe, l'étude, le parloir, le dortoir... à l'intérieur de cette chère maison... *ad intus... in istâ praeclarâ domo!*"

Le temps passe vite: *labuntur anni*. Faites-en un bon emploi. Vous passez, vous changez avec lui: *mutantur corpora*... grandissez en taille et en sagesse. Que votre vertu soit permanente: on ne peut se passer d'elle à la croissance de l'âge, pas plus que les plantes ne peuvent se passer d'eau. Autrement elles s'étiolent.

Employez sérieusement vos trop courtes années: alors seront-elles dignes et utiles. *Quid ad æternitatem?* Elles comptent en regard de l'éternité. Saint Louis de Gonzague, en particulier, l'avait bien compris lui qui, à la cour, ne parlait pas inutilement, ne passait pas son temps au spectacle, ne dansait pas, mais priait, lisait et rendait service. Il

ne voulait pas être ce que Tertullien appelait un de ces équilibristes de péché: *funambulos peccati*.

On emploie effectivement son temps à faire des bonnes œuvres, à produire des actes de vertu. On le règle par l'ordre, la méthode, la discipline. La femme, certes, en a. Ce que femme veut, Dieu le veut!

*Aux élèves du pensionnat de Sainte-Anne
à Lachine. Causerie de Pâques. 12 avril
1926.*

MES CHERES ENFANTS,

Le Christ est appelé: *victor mortis*, le vainqueur de la mort. Il a tout vaincu: le trépas, la maladie, le péché, la passion, le préjugé, la mode, le mal sous toutes ses formes. Sa croix a pu être un scandale, sa résurrection, en tout cas, a été un triomphe.

Par elle, notre foi n'est pas vaine, notre Eglise catholique est bien vivante! Elle lutte pour exister car, ainsi que le Christ, on la veut mettre au tombeau. Elle n'a pas d'instruments contondants, pas d'engins de guerre; elle réclame sa part de liberté non à main armée, mais elle guerroye seulement par la voix de ses pontifes, de ses évêques, de ses prêtres. Elle lutte à l'extérieur pour parer les coups, à l'intérieur pour garder ses enfants dans l'accord de l'unité. Toutes les grandes âmes luttent avec elle ne

jugeant pas ces combats trop petits ou trop indignes!

Que Pâques vous soit une leçon! Apprenez à mourir à vous-mêmes, si vous voulez vivre avec le Christ et l'Eglise! Il faut être pacifiques sans doute; mais comment l'être sans bataille? La vie est une lutte pour tous et pour chacun. Elargissez votre horizon et voyez les grandes choses que vous pouvez faire: donner votre personne, votre temps, votre argent, vos efforts, votre vie même, pour obtenir l'éternité! La seule, la véritable offensive est celle-là; pour la vie et contre la mort! Appareillez vos âmes en préparant ce grand voyage dont on ne revient pas. Pour cela, il faut sortir de vous-mêmes, comme Jésus-Christ l'a fait de son tombeau. Nous sommes dans un corps de mort dominé par les passions; puissiez-vous les vaincre et vous dominer vous-mêmes! Voilà la lutte qui vous attend, comme la mort qui guettait Notre-Seigneur. Pour y faire face, préparez-vous-y. Vainqueurs, vous aurez ensuite la paix! Dieu, triomphant lui-même de la mort, vous jugera d'après les combats que vous aurez eu à soutenir et vous attribuera la couronne de justice!

Panegyrique de saint Jean-Baptiste de La-salle fait au Mont Saint-Louis le 15 mai 1926.

MES CHERS FRERES,

MES CHERS ENFANTS,

Au milieu du dix-septième siècle, dans la ville de Reims, célèbre entre toutes, naquit le 30 avril

1651, Jean-Baptiste de la Salle. Il fut un grand fondateur, un éducateur de premier ordre. C'est ce que constatait Léon XIII dans sa bulle de canonisation. Je voudrais, dans cet éloge, en faire un bref portrait, bien en dessous de la réalité mais au moins conforme à la vérité.

Notre saint a voulu avant tout que les Frères des Ecoles Chrétiennes soient "des semeurs de doctrine et des apôtres du catéchisme". Bel idéal en vérité pour un maître! Pour ce faire et établir sa congrégation, il sacrifia tous les biens de la fortune dont il faisait pourtant si noble usage. Ce fut presque la pauvreté de saint François d'Assise. Il entre tint à ses frais et pendant de longues années aux écoles de pauvres petits enfants. Ordonné prêtre le samedi saint 1678 à l'âge de 27 ans, il s'engagea à fond dans la voie de cette perfection sacerdotale qu'il désirait depuis longtemps. Car, il ne faut pas l'oublier — il commença jeune en besogne. Tonsuré à onze ans, chanoine à seize, ami de Fénelon, archevêque de Cambrai, de Le Tellier, archevêque de Reims, il avait quelque droit d'aspirer aux légitimes honneurs ecclésiastiques. Sa plus grande richesse, à lui, était de "ne se sentir conscient d'aucun péché grave".

Pour en arriver à cette pureté de conscience, Dieu l'avait heureusement servi. Ses biographes se plaisent à louer "la douce gravité de son caractère", "la résignation admirable dans les épreuves", "la charité et la patience qui chez lui ne se sont jamais démenties". Que lui importait, après tout, le monde, ses honneurs et ses avantages? On est vraiment bien

qu'au service de Dieu. Toutes les germinations de ses idées devait produire leur fruit: le salut par l'instruction et l'éducation. L'épanouissement de son œuvre fut la fondation de son Institut. La vie idéale, chez lui, devait aboutir à une carrière scolaire. Aussi pendant ses quarante et une années de sacerdoce, se voua-t-il corps et âme au service de l'enfance et de la jeunesse. L'esprit mondain lui enjoignait de jouir d'une certaine fortune; il la sacrifia. Ses amis et les grands de la ville le raillaient au sujet de son école de pauvres et de ses premiers maîtres; il la maintint au prix de la plus grande abnégation et générosité. C'est que pour lui l'enseignement renouvelé devait ouvrir des routes nouvelles pour le salut; créateur d'une œuvre et législateur dans un livre d'or: "*Les douze vertus d'un bon maître*", il devait orienter les adolescents vers la pure imitation de Jésus-Christ. "Le bien, pensait-il, a ses entraînements comme le mal"; c'est vers le premier et par l'école qu'il fallait à tout prix entraîner! Aussi ne concevait-il pas qu'une œuvre d'éducation chrétienne put être menée à bien sans des hommes qui ne fussent pas vertueux.

Rarement avait-on vu pareille sainteté logée dans tant de désintéressement. Aussi Dieu récompensait-il l'œuvre de son serviteur par des vocations nombreuses et riches d'espérance. Les Frères des écoles chrétiennes ont crû et se sont multipliés en nombre et en valeur. Nous devons aux Messieurs de saint-Sulpice et à Mgr Ignace Bourget de nous les avoir amenés ici. 1837 sera une grande date historique, non seulement à la mémoire des Patriotes, mais aussi à celle des Frères.

O saint Jean-Baptiste de la Salle, on a pu affirmer de vous que "vous aviez tout offert, rien ménagé, rien épargné". Voyez, du haut du ciel, quelle est votre récompense. L'offrande a été acceptée, Dieu l'a contemplée; il ne vous a pas ménagé à son tour l'aide de sa providence et il n'a rien épargné pour votre succès! Que ceci soit l'un des rayons de votre auréole car elle luit là-haut; les justes, en effet, au témoignage de la sainte Ecriture, brilleront comme les étoiles *in perpetuas aeternitates!*

Retraite prêchée aux élèves du petit séminaire de Sainte-Thérèse, en septembre 1926.

	Instructions																Du jour	Du soir
1er sermon																	La retraite.	
2ème "																	La confession.	
3ème "																	La culture de l'intelligence.	
4ème "																	Le travail.	
5ème "																	La communion.	
6ème "																	La formation de la volonté.	
7ème "																	La règle.	
8ème "																	La dévotion surtout à Marie.	
9ème "																	L'éducation de la mémoire et de la sensibilité.	
10ème "																	La prière.	
11ème "																	Clôture: La fidélité.	

PREMIER SERMON

La retraite

MES CHERS AMIS,

Elle est un moyen libre et nécessaire de salut. Libre: la fait qui veut et sans contrainte. Nécessaire: la réflexion est indispensable en face des fins dernières. De sorte qu'avec la prière et le recueillement, l'âme se replie sur elle-même. La psychologie nous enseigne en effet que, par mouvement réflexe, l'intelligence peut se connaître. Pour ce faire, elle doit mettre de côté toute occupation extérieure, tout ce qui peut la déranger, par exemple le bruit physique ou la tension morale. Il doit se faire autour d'elle comme un vide et c'est dans cette solitude, dans ce repos voulu, qu'elle profite spirituellement, ainsi que l'affirme l'Imitation. Faisons une comparaison.

L'armée en retraite se retire. Naguère elle marchait en avant, maintenant bat-elle de l'arrière. Loin du combat, elle refait ses forces, ses cadres, ses plans. C'est de bonne guerre parce que d'excellente stratégie.

L'examen de conscience ouvre en plus l'horizon du temps. Celui-ci passe et fuit. C'est bien la devise de la chevalerie: *Tempus fugit*. La ville de Westmount l'a écrite avec des fleurs sur une pelouse diaprée.

Le temps! Trois étapes le composent. Le passé insaisissable comme l'eau ne revient plus. Le présent

rapide comme l'éclair est prêt à disparaître et l'avenir incertain comme le mystère se hâte de prendre place. *Ineluctable*: c'est la constatation du poète que personne ne peut arrêter l'ineluctable marche du temps. Il passe et nous passons avec lui.

Puisqu'il en est ainsi, il vaut bien la peine de se mettre en retraite. Dieu le veut. Dans le partage de la vie, il ménage des moments précieux où il semble faire plus spécialement sa part. Il n'en tient qu'à vous de faire la vôtre. A celui qui agit de son mieux la grâce n'est jamais refusée. Cherchez votre créateur et maître pendant qu'il se trouve encore, durant le jour de votre existence et non pendant la nuit de votre mort. Car, au dire de saint Jean, on ne travaille plus dans les ténèbres. Invoquez-le par son nom; on dirait qu'il est proche, tout près de vous. Il se fait presque votre égal par ses appels: "*Mon fils*, dit-il à chacun, *donne-moi ton cœur!*"

La parole que vous lui adresserez en retour ne reviendra pas sans effet. Ecoutez Isaïe qui vous le déclare: "Comme la pluie et la neige descendent du ciel et n'y retournent pas qu'elles n'aient abreuvé, fécondé et couvert de verdure la terre, ainsi en est-il de ma parole."¹

Enfants fortunés de ce séminaire, comprenez en conséquence l'importance de la retraite. Aucun de vous ne peut à l'avance en mesurer la portée ni en supputer les conséquences. Ce qui est sûr, c'est qu'il en sortira du bon, et beaucoup de bien. N'allez

1. Isaïe, chap. 55, vv. 10-11.

donc ni fermer votre intelligence, ni endurcir votre cœur mais au contraire dilatez l'un et l'autre au rayonnement, à la chaleur de la grâce!

DEUXIEME SERMON

La Confession

MES CHERS AMIS,

Si vous voulez que Dieu vous fasse miséricorde, convertissez-vous par une bonne confession. Une retraite n'est jamais complète sans le sacrement de Pénitence. Et vous devez tous avoir péché parce qu'en beaucoup de choses nous offensoons Dieu.¹

Alors, observez ce qui est nécessaire: rectifiez. Pratiquez ce qui est juste: expiez le plaisir ou la délectation par la peine ou l'humiliation. Avec cela, votre salut est proche, plus proche que vous ne le croyez.

Mais on objectera: "Je suis aussi pécheur qu'un publicain, Dieu m'accueillera-t-il?" Eh! quoi, est-ce le pharisien ou le publicain qui, je vous le demande avec l'évangile, est retourné dans sa maison justifié?

"Je suis un étranger, un négligent." Isaïe justement a dit: "Que l'étranger ne parle pas ainsi au Seigneur, prétendant qu'il sera exclu du peuple".

1. S. Jacques, chap. 3, v. 2.

Non; le confesseur ne renvoie personne. Seriez-vous esclave de la négligence que vous n'auriez pas le droit de dire: "Je suis un arbre sec". C'est un grand péché que de désespérer. Ce fut le crime de Caïn. A toute offense, miséricorde. Contre un figuier stérile qui a été maudit, il y a des milliers d'arbres qui ont été régénérés et sauvés.

Vous n'êtes pas pires que le prodigue. Ecoutez. Un père avait sous son toit deux fils. Le plus jeune réclama de bonne heure sa part d'héritage. Il s'en fut en un lointain pays dissiper son argent en compagnie de mégères non apprivoisées. Survint comme au pays des Pharaons une très grande famine. Telle la cigale, le prodigue eut faim *vale*. Réduit à garder les troupeaux, il enviait aux pourceaux leur portion de glands. Il regarda dans sa misère du côté du foyer paternel déserté si lâchement. "Tout pécheur que je suis, se dit-il, je me lèverai et je retournerai au pays natal."

Le père pendant ces longs jours d'absence se tenait dans l'attente sur les hauteurs d'une colline voisine. Un soir, sur la ligne d'horizon, il crut découvrir la découpe d'une silhouette. Elle correspondait à celle de son fils bien-aimé. Le voyageur s'approchait: à coup sûr, c'était lui, son instinct de père l'avait deviné.

Le prodigue, se mit à genoux dans la poussière et se tenait incliné. "Je ne puis, disait-il, lever les yeux vers vous ni regarder le ciel. J'ai trop péché. Ma tunique est sordide parce qu'elle porte la boue de l'étranger. Non, je ne mérite plus d'être appelé votre enfant!"

Vous croyez peut-être qu'en présence d'une pareille confession, le père se laissa vaincre en générosité. Il faudrait méconnaître Dieu pour en douter. "Relève-toi, ô mon fils chéri. Comme nous avons souffert de ta trop longue absence. Regarde: la maison était vide... et la table déserte! Au mur, nous avons suspendu tes instruments de musique devenus muets après ton départ... tu nous as manqué... et nos larmes étaient là pour le dire. Mais ô bonheur, te voilà de retour! Tu n'es pas tellement défiguré que je ne reconnaisse encore sur ton visage les traits de ta mère. Viens, embrasse-moi! Si le péché fut grand, la miséricorde est plus grande encore... car le cœur d'un père est un abîme de pardon! Allons à la maison: faisons joyeuse lie. Quelle fête... ce sera le plus beau de nos repas du soir! Reprends ta place avec ton anneau d'or; que la symphonie se fasse entendre... que l'on tue en ton honneur les animaux gras... car notre fils était perdu, il est maintenant retrouvé, il était mort et voilà qu'il est ressuscité!"

TROISIEME SERMON

La culture de l'intelligence

MES CHERS AMIS,

La Providence veut que vous vous serviez de votre âme et de votre corps et cela pour votre salut. L'homme est un admirable composé dont la partie supérieure est spirituelle. Entre les facultés, l'intel-

ligence est la première au dire de saint Thomas:
Potior est mens.

Vous êtes au séminaire: c'est une école d'apprentissage de la vie; vie présente avec le gain de la vie future. Ce qu'il importe de former et de perfectionner tout d'abord c'est votre esprit qui domine la matière et doit commander à votre corps. Or il se cultive par l'instruction. Huit années d'études, c'est beaucoup et c'est peu. Voici le commencement; vous êtes au seuil de la science. Un jour vous voudrez prendre votre place au soleil, occuper une position, faire de la politique peut-être. C'est bien le cas de dire: *Quid sine scientiâ?* Et si vous n'avez que la science profane: *Quid ad æternitatem?* Saint Bernard reviendrait et vous dirait la même chose car sa doctrine, c'était le règne présent et futur de Dieu par la connaissance. C'était bien l'avis de saint François de Sales aussi puisqu'il qualifiait l'instruction de "huitième sacrement."

A ce propos,, on raconte que mademoiselle Du Vair, fille d'un homme d'état français, eut à choisir un jour entre la carrière politique et la vie religieuse. C'était au temps de la Ligue. Elle préféra une existence où la science sacrée était au premier plan alléguant que c'était la plus sûre pour son salut. Comme elle avait raison!

Le séminaire de sainte Thérèse a mis au commencement dans son "Prospectus" l'idée d'instruction religieuse . . . et cela pour la formation des clercs; il a été fondé en effet — une lettre de Mgr Ignace Bourget en témoigne — *ad mentem concilii Tridentini*. Or le catéchisme du même concile recommande

de cultiver surtout l'intelligence par les vérités de la foi, de la science, des arts et des lettres. Voilà pourquoi vous avez, comme matière d'études le catéchisme, la philosophie, les humanités et les langues. Quel programme! Comme à côté de lui d'autres paraissent vides! Ici c'est la richesse: le patrimoine de l'Eglise est comme mis à votre disposition. Servez-vous-en, édifiez, construisez. Plus tard, vous recueillerez... quelque chose de positif. Ce ne sera pas le néant, le rien, l'ignorance avec ses ruines ou ses duperies artificielles dont parle l'auteur des Roquevillards. Vous aurez fait votre vie parce que votre intelligence sera virilement formée. Vous dominerez par la pensée. Votre critique sera saine, constructive. Vous serez pour les vôtres le sel de la terre et la lumière du monde: puisse-t-il en être ainsi!

QUATRIEME SERMON

Le Travail

MES CHERS AMIS,

Connaissez-vous l'histoire d'un certain Hyppolite qui avait trouvé un porte-feuille? Quelqu'un lui demanda ce qu'il y avait dedans. Il répondit: "des sous qui sont le fruit du travail".

Tout vient du labeur, de l'effort, l'argent comme le reste. Le travail est une loi et une cause universelles. La conscience et l'expérience affirment qu'il faut travailler. O noblesse du travail! Il est vraiment digne: *vere dignum* et juste aussi: *Et justum*

est. Tout commence et tout finit par lui. Quand il est tenace et énergique, il vainc n'importe quel obstacle, n'importe quelle difficulté! *labor improbus omnia vincit*. Aussi saint Thomas affirme-t-il que tout reste à faire aussi longtemps qu'il y a encore du travail: *Nil actum si quid agendum*. La sainte Ecriture de son côté prétend que l'homme est né pour travailler comme l'oiseau pour voler. *Homo natus ad laborandum sicut avis ad volandum*.

Comment, sans travail, vivre intellectuellement et moralement? Comment faire école, être chef de file, maître ou disciple écouté? L'homme s'impose par le savoir et celui-ci est la conséquence du travail.

Mais, en plus, tout labeur doit être sanctifié. C'est un commandement de Dieu: "*Tu gagneras ton pain*". Il faut obéir en le lui offrant, en le lui consacrant. La prière et les sacrements nous y aident.

Le travail doit donc être fait pour Dieu, la religion, la famille et la patrie. Comme il est un échange entre les hommes, il faut qu'il rende service. Le prochain vous aide: rendez-lui en retour ce qu'il vous a donné.

Conséquemment faut-il fuir l'oisiveté, mère de tous les vices. L'orgueil en est le père mais c'est la paresse qui engendre les maux. Elle enseigne mainte malice et fait perdre beaucoup de temps. Pourquoi gaspiller celui-ci? Il est, au témoignage de saint Augustin, précieux comme le sang de Jésus-Christ.

Voyez enfin quels ravages exerce dans la vie la paresse intellectuelle et corporelle. Le désœuvre-

ment, la mollesse et la fainéantise énervent, découragent et affaiblissent. L'oisif est inutile à lui-même et aux siens. C'est un parasite qui se greffe sur le tronc d'autrui, c'est un consommateur qui n'a rien du producteur, c'est une nuisance publique. Evitez cet état qui ne fait rien qui vaille mais faites, par le travail, fructifier les dons qui vous ont été donnés!

CINQUIEME SERMON

La Communion

MES CHERS AMIS,

“Vous tous qui avez soif venez aux eaux; écoutez-moi et mangez ce qui est bon; que votre âme se délecte au mets succulent.”¹ C'est en ces termes que le prophète Isaïe parlait aux Juifs pour les inviter. A l'ancien testament a succédé le nouveau, à la loi de crainte la loi d'amour, à la manne l'Eucharistie.

Singulière merveille que celle où un Dieu devient aliment: *o res mirabilis!* Et cependant la foi nous enseigne que, sous les saintes espèces, il est réellement et substantiellement présent.

L'église est alors sa demeure, le tabernacle son lieu d'attente, la table de communion l'endroit du festin. Approchez tous et venez. Ce pain est le

1. Isaïe, chap. 55, v. 234.

pain de vie, ce vin est le sang répandu pour vous. Tout d'ailleurs vous y invite. Regardez et voyez.

La lampe du sanctuaire, sœur des étoiles, brille le jour et la nuit. Dans ses reflets lumineux, elle porte des pensées et des souvenirs qui ne s'endorment jamais. Dans sa lumière vacillante, elle signifie la vie. Quelqu'un est donc là vivant. Oui, c'est le Maître qui est présent et il vous appelle.

D'autre part, la table sainte est prête. Le lin avec sa blancheur lévitique se déploie aux mains du communiant; l'hostie immaculée se dépose sur sa langue: tout indique la pureté d'âme. *Venite et comedite, venez et mangez*, vous dit le livre de la Sagesse.

Les verrières multicolores sont là aussi dans les fenêtres et jettent sur le temple un jour plutôt sombre. Elles représentent des saints en prière généralement tournés du côté de l'autel. Mais ce mystère d'une demi-obscurité symbolise le mystère eucharistique plus grand encore. Il est si profond qu'il dépasse les organes et que seule la foi supplée au défaut des sens. Cependant, la vue, le goût et le toucher ne sont pas déçus parce qu'ils jugent encore des accidents eucharistiques qui leur sont connus: *ut judicant de accidentibus sibi notis*, c'est la remarque de saint Thomas.

Les colonnes enfin et les lignes de l'église nous reportent vers le saint Sacrement; les unes en hauteur en soutenant la voûte, les autres en largeur en convergeant vers l'autel. De sorte que les accessoires du temple nous amènent invariablement à Jésus-Christ.

Ah! si tous les catholiques étaient véritablement conscients de la présence réelle, avec quelle piété profonde et sincère ils se comporteraient toujours! On dirait parfois qu'ils n'ont pas la foi tant leur tenue et leur démarche sont inconvenantes. Pour vous, enfants du sanctuaire et futurs prêtres, agissez de telle sorte qu'à l'égard de l'Eucharistie vous soyez toujours sans reproche!

SIXIEME SERMON

La formation de la volonté

MES CHERS AMIS,

La volonté est l'appétit de l'intelligence. C'est la faculté de l'ordre d'exécution comme la raison est la faculté de l'ordre d'intention. Les abbés Henri Guibert et Lionel Groulx ont écrit l'un et l'autre des livres sur la formation de la volonté. L'un a montré comment s'éduque le caractère, l'autre le vouloir.

Permettez que je vous parle un peu moi aussi d'éducation. En cette matière Lacordaire disait un jour: "*Rien de plus facile de dire: Je veux. Rien de plus difficile que d'agir ensuite.*" C'est vrai. Mais difficile ne veut pas dire impossible. Napoléon d'ailleurs tenait que ce dernier mot n'était pas français.

L'acte de volonté appartient à l'homme à titre de chose possible. Le libre arbitre le fait choisir, la

liberté ne devant s'exercer qu'entre les biens. La force matérielle est donnée par Dieu qui soutient physiquement tous les êtres: c'est la prémotion. La force morale est encore accordée par lui dans la grâce, la prière et les sacrements. La marge qui reste à l'homme entre Dieu et l'acte humain s'appelle "la volonté propre". Elle est personnelle et responsable. De la sorte, le "je ne peux point"

"C'est l'éternel refrain de ceux ne voulant pas."

On se replie quelquefois sur l'impuissance alors qu'en réalité on ne veut ni bouger ni agir. Surtout quand c'est pénible et difficile, on se récite. Et pourtant le Maître incontesté a voulu; et tout ce qu'il a voulu il l'a réalisé... même mourir sur une croix. Ce n'était ni agréable ni facile. La volonté, à son exemple, doit s'affirmer ainsi partout. C'est par un entraînement méthodique, graduel qu'elle deviendra maîtresse d'elle-même. L'habitude du sacrifice et du renoncement l'y aidera.

Dans son sermon sur la Circoncision, Bossuet appliquait aux Jésuites le dessein de conduire les enfants, dès leur plus bas âge, jusqu'à la maturité de l'homme parfait en Jésus-Christ. C'est là toute la formation de la volonté. *Velle et perficere, vouloir et parfaire* était la doctrine de saint Paul.

Maheureusement la volonté a des entraves. De là la lutte. L'homme surnaturel peut compter sur la grâce. Dans les occasions particulièrement, il ne sera jamais tenté au-dessus de ses forces. La parole de Dieu n'est pas vaine car il est fidèle à ses promesses. Là où abondera l'attrait au péché surabondera la force de résistance. Ainsi armé pour le

combat, la nature humaine pourra se vaincre elle-même; et la volonté sera alors ce que Louis Veulot disait de la prose "*un mâle outil*" de salut!

SEPTIEME SERMON

La règle

MES CHERS AMIS,

La règle est pour tout le monde, pour les philosophes comme les élémentaires. C'est une norme c'est-à-dire une ligne directive entre le bien et le mal. Tout jeune homme, même le moderne, en a besoin. S'y soumettre est une garantie de vertu. L'égalitarisme outrancier ne veut rien au-dessus de lui; et cependant la loi, comme son expression le règlement, lui est quelque chose de supérieur. Je pourrais le démontrer avec luxe de preuves. Pour cause de brièveté, contentons-nous de quelques observations.

La règle illumine. Elle semble dire: Debout vers la clarté! Elle est d'ailleurs le fruit de l'expérience; des années accumulées l'ont marqué de sagesse. S'agit-il de conseils, d'avis, de recommandations, elle est à votre disposition: c'est un vrai mine. De luttes, de combats? Féaux chevaliers, consultez la, elle vous aguerrira et vous maintiendra dans le sentier du devoir.

La règle console. Le stage au collège est dur et parfois ennuyeux. Elle trompe les heures trop lon-

gues, brisant leur monotonie par des exercices nombreux. Elle suffit à chaque jour et appelle l'espérance du lendemain: les congés, les vacances! On s'endort à sa voix sur la foi des zéphyr, "*savourant de demain le charme recueillant*".

La règle refait surtout la volonté ou le cœur. Il y a des défaillances au collège; le jeune homme est perfectible et non parfait. On a fait récemment une enquête sur les qualités et défauts des adolescents modernes. La conclusion c'est qu'ils ont besoin d'être aidés; que, laissés à eux-mêmes, ils ne tardent pas à tomber. Qui donc peut les soutenir et au besoin les changer? La règle. Ceux surtout qui manquent de volonté les *mulierculae*, les femmelles. Ce sont parfois les fils uniques et les enfants gâtés. Ils ont particulièrement besoin d'être refaits, car, à la maison, souvent l'unique règlement a été leur caprice. Ils ont toujours vécu au gré de leurs désirs. Fines bouches, ils dédaignent un frugal menu; perroquets ou perruches, ils jasant et répètent sans discernement; ils ont de grosses bourses et de petites volontés. La règle les réforme, les met au niveau commun... c'est la vraie démocratie chrétienne!

La règle fait prier bien plus qu'à la maison paternelle. Elle s'adresse à Dieu parce qu'elle vit de lui.

"O toi, qu'adore mon père!"¹

dit-elle à genoux alors qu'elle se prosterne aux pieds du Père commun. Et celui-ci se révèle, il est présent lorsque plusieurs se réunissent en son nom.

1. Lamartine. — Harmonies.

Selon la forte expression d'Ernest Psicari "*il touche à nos paupières*". En tout cas, est-il bien près d'une communauté.

Chacun a besoin de Dieu pour le perfectionnement de ses facultés. L'intelligence est un instrument incomplet; comme à une lyre il lui manque parfois des cordes. Châteaubriand affirmait la même chose de la volonté. C'est la prière qui fournit les idées et les forces. On peut donc affirmer sans jeu de mot ni acrobatie de style que la règle règle, illumine, console, refait et sanctifie. A tous ces titres, elle devient au séminaire une véritable nécessité!

HUITIEME SERMON

La dévotion surtout à Marie

MES CHERS AMIS,

La prière est vocale ou orale et aussi mentale. Elle est l'expression de la vertu de piété. Celle-ci doit être prompte et convaincue: c'est la définition de la dévotion donnée par saint Thomas.

Parmi les plus autorisées et les meilleures il y a celle de la sainte Vierge. Rine de trop beau, ni de trop grand pour Marie. Il est dans la collection de la "*Vie des saints*" d'Henri Joly au-delà de cent volumes d'hagiographie: ils sont nombreux comme les étoiles et de diverse grandeur. Or parmi les saints, c'est la mère de Dieu qui émine car elle est leur reine: *Regina sanctorum omnium*.

Il y a d'abord les apôtres: ce sont les douze étoiles de sa couronne: *corona stellarum duodecim*. Ensuite les docteurs: saint Athanase et saint Cyrille par exemple confondant l'arianisme et le nestorianisme, saint Augustin, le pélagianisme, et bien d'autres encore. Elle est aussi leur reine, celle qui s'appelle *teotoxos, mater Dei et mater gratiae*. Les fondateurs d'ordre: tels saint Dominique et saint Ignace. Elle est aussi leur reine puisque pour détruire l'hérésie, elle a donné à l'un son rosaire et à l'autre la protection pour sa compagnie. Les martyrs qui ont tant fait pour Dieu et l'Eglise, puisqu'au témoignage de Monsabré "le témoignage du sang vaut mieux que celui de la plume". Elle est aussi leur reine: *Regina martyrum*. Les confesseurs et des vierges enfin qui sont comme les perles de sa couronne... les joyaux de la Madonne. Egalement est-elle leur reine: *Regina confessorum, regina virginum*.

A cause de tout cela, qui aime Marie aime Jésus; qui la sert, sert aussi le Christ. Selon l'expression de la bulle *Ineffabilis* tout ce qu'on accorde à la mère redonde dans le fils. Heureux celui qui la vénère et qui en l'honorant estime faire son devoir! Chose admirable: rien n'est égal à Marie si ce n'est Dieu, rien n'est plus grand que Marie si ce n'est Dieu: *Nihil est aequale Mariae nisi Deus; nihil majus Mariae nisi Deus!*

Les prophètes et tous les autres écrivains sacrés se sont évertués à louer cette incomparable grandeur. *Hortus conclusus*. Jardin unique et fermé! *Emissiones cordis*. Célestes émission du cœur! *Imbres misericordiae*. Pluies de miséricorde! Telles sont les figures, les expressions employées par eux!

Et la litanie continue à perte de vue comme les eaux de la mer: "*Siège de la sagesse, étoile du matin, salut des infirmes, aide des chrétiens!*" Marie est si grande qu'elle dépasse la terre de toute la hauteur du ciel. A ses pieds est l'humanité. Telles ces fleurs alpestres qui poussent au sommet des glaciers, les vertus de la sainte Vierge dominent la vallée des larmes. Là-haut seulement nous en respirerons tout le parfum. En attendant imitons-là dans la mesure du possible, assurés que rien ne restera sans récompense; afin qu'après l'avoir humblement servie, un jour Marie puisse nous dire:

"Nous croyons qu'aujourd'hui le moment est venu
De rendre notre hommage au mérite inconnu!"

NEUVIEME SERMON

L'éducation de la mémoire et de la sensibilité

MES CHERS AMIS,

Il est une maladie mentale qui s'appelle l'amnésie; c'est une absence partielle ou total de mémoire. Celle-ci est la faculté qui enregistre et retient en dépit de la boutade du père Gratry: "*la mémoire est la faculté d'oublier!*" Le *verbum mentis* ou la parole, le mot, l'expression s'impriment en elle comme des lettres sur du papier. C'est une véritable reproduction de photogravure. Selon l'occasion ensuite, l'âme se rappelle et exprime.

Qu'ils sont à plaindre, même et surtout en matière de salut, ceux qui n'ont pas de mémoire. Ils oublient Dieu et le prochain: ce sont de vulgaires ingrats. Les fins dernières, les commandements, les vertus, les préceptes et les lois, ils ne s'en souviennent guère. Parfois oublient-ils jusqu'à leurs péchés. La Providence nous préserve de pareil état... sans quoi nous retomberions dans un oubli fatal!

Quant à la sensibilité, elle est bien nécessaire aussi. Humainement parlant, elle est le fondement de l'art. Musique et poésie lui doivent l'existence. Malheureux est celui qui ne s'émeut point en face d'un beau paysage ou d'un admirable panorama. Quelqu'un peut-il en effet rester insensible devant le renouveau du printemps, la splendeur de l'été, le charme alangui de l'automne qui semble s'asseoir sur les débris de la belle saison? Et puis devant les beautés du ciel avec ses constellations le mutisme est-il de mise?

Dans l'ordre moral, la vertu, l'apostolat l'héroïsme doivent toucher l'âme tout comme la souffrance et la pauvreté. De même la vie de Jésus-Christ... sa passion surtout... ah! si Clovis avait été là avec ses Francs!

La sensibilité est cause de la miséricorde, de la pitié, de l'affection. On pardonne, on sympathise, on s'éprend dans la mesure où l'on sent. La dureté est comme le roc; elle n'engendre rien. L'insensible dira: *"Mes amis, il n'y a pas point d'amis!"* Le sympathique de son côté dira: *"Je veux que l'on m'aime comme j'aime quand j'aime."* C'est un mot célèbre d'Alexandre Dumas.

Que votre âme se souvienne et s'émeuve. Les douces reminiscences vous feront ressouvenir peut-être de ce qu'un jour naguère vous étiez: *Forsan et haec olim meminisse juvabit!* Soyez ému comme le Christ l'était sur Lazare et sur Jérusalem! Alors monteront à vos yeux ce que saint Thomas appelle: "*Les douces larmes de l'amitié!*"

DIXIEME SERMON

La prière

MES CHERS AMIS,

Dans "les Paroles d'un croyant" Lamennais écrivait cette belle pensée: "*Quand vous avez prié, ne sentez-vous pas votre âme consolée et soulagée?*"

Les jours de l'homme sur la terre sont courts et mauvais. Sa vie est comme accaparée par les occupations, les soucis et les travaux. La prière est une détente tout autant qu'une demande, un aide, un encouragement. Essor vers Dieu, elle est avant tout une élévation de la pensée.

Et qu'y peut-on demander puisqu'au dire de saint Augustin nous sommes des mendiants: *Nos sumus Dei mendici*. La grâce surtout. Puis, comme écoliers, le don d'intelligence fonctionnant à plein rendement. Apprendre d'esprit et ensuite retenir par cœur est bien: c'est affaire de mémoire. Mais comprendre est mieux. Je crois pour ma part que

Dieu donne parfois les premières pensées. Sans doute, selon saint Thomas, elles viennent d'abord d'un objet perçu par l'intelligence; mais il y a aussi les idées innées dont parle Platon. Il en donne sûrement de celles-là sans phantasme préalable objectif. Qui peut l'en empêcher? Qui peut limiter sa toute-puissance? C'est ce que l'on appelle la révélation ou l'intuition. Ceux qui oseraient le nier n'ont pas le courage d'expliquer toute la genèse des idées.

Or, c'est la prière qui obtient cela. Que de choses donc à demander! Le talent ou la facilité de comprendre et d'apprendre non comme les perroquets qui en font une mécanique mais comme des gens raisonnables. La mémoire pour retenir les textes et classer les faits, pour éviter l'erreur grossière, celle qui prend le Pirée pour Athènes, l'anachronisme sous toutes ses formes. La force de volonté pour bien employer le temps. *Carpe diem*, disait Horace. C'est une grâce de Dieu de ne jamais le gaspiller. Quelles pertes parfois! Par maintes choses, surtout par le tabac. *Nunc bibendum* écrivait le même poète. On dirait volontiers aujourd'hui en parodie: *Nunc fumandum!* On ne pense qu'à fumer. Il semble que certains Canadiens soient nés avec une prédisposition au tabac! Son abus est aujourd'hui une dégénérescence digne de la décadence romaine! La prière aide à corriger toutes ces mauvaises habitudes.

Elle se retrouve enfin dans les principaux actes de la journée: au lever, au coucher, à l'examen de conscience, au *Benedicite*, aux grâces, à la lecture spirituelle. Et comme la vie de l'homme est un per-

pétuel recommencement, ainsi faut-il prier quotidiennement. Ce n'est pas tout de mourir à soi-même tous les jours, comme le recommande saint Paul: *Quotidie morior*; ce n'est pas tout de gagner son pain, il faut en plus prier pour obtenir le pain de vie autrement nécessaire lequel nous assurera la bonne mort!

ONZIEME SERMON — CLOTURE

La Fidélité

MES CHERS AMIS,

Est-il vrai que les Américains possèdent chez nous un sixième des chemins de fer, un quart des forêts, deux cinquièmes des mines, un neuvième de l'industrie? Je ne sais: certains rapports autorisés le disent. Mais alors, quand ce serait vrai, à quoi cela tiendrait-il? A leur persévérance et à leur ténacité vraiment britanniques. Ce sont généralement des hommes fidèles à la peine, au travail et au devoir. Fidèles, oui, *ever and for ever*!

La fidélité n'est pas une vertu spéciale: elle les suppose toutes pendant un certain temps, sinon toujours. On peut tenir quelques jours: mais persévérer c'est tenir longtemps. Voyez l'épargnant: pendant de longues années, il dépose régulièrement à la banque. Voyez le spéculateur: pendant des mois et des mois, assuré de ses "tuyaux", il prend des risques. Ces gens-là sont inlassables. Pourquoi

en serait-il autrement de vous et pour votre salut. Le gain de la vie éternelle est une affaire de longue haleine. Celui-là sera sauvé qui persévérera jusqu'à la fin.

La Providence certes existe et le hasard n'est rien ou plutôt c'est le pseudonyme de Dieu quand celui-ci, dans ses œuvres, ne veut pas signer son nom. Y croyez-vous? Plusieurs se découragent dans la vie doutant de l'action providentielle qui n'est pas toujours visible et qui se fait attendre parfois. D'autres comptent sur la veine ou la bonne chance qu'ils attribuent à la bonne fortune. Le plus sûr est de faire le bien partout et toujours. Vivre, c'est lutter encore, c'est lutter sans cesse. Tels ces faucons qui revenaient sans répit au poing du chasseur, les hommes fidèles reviennent sans cesse à Dieu, à leur baptême, à leur idéal. C'est ainsi qu'ils se soutiennent par l'obéissance, la prière et la réflexion.

Ecoutez en terminant ce trait contemporain. En 1920, les zouaves pontificaux voulurent célébrer le cinquantenaire de leur départ pour Rome. Ils se réunirent à la salle du Gésù où une séance avait été préparée en leur honneur. A la fin, on réclama un discours du vieil aumônier qu'était le père Daignault. Le vénérable Jésuite monta sur la scène. Sans parler, il sortit de sa soutane quelque chose ressemblant à un morceau de drap fané. Puis doucement, tout doucement, il le déroula devant l'auditoire ému. "Mes amis, dit-il, je ne ferai pas un bien long discours. Voyez-vous tout de même ce drapeau: c'est le vôtre, le vôtre, mes compagnons restés debout, fiers défenseurs de la papauté! Il est usé, terni... il a vu la mitraille, il a été percé de balles.

Mais regardez: pas une tache, il est resté sans tache, c'est le symbole de la fidélité et l'on peut dire de lui:

"C'est une pieuse relique
On peut le baiser à genoux
Il est français et catholique
Comme les choses de chez-nous!"
(Nérée Beauchemin)

1927

*Sermon prononcé à l'église des Saints
Anges de Lachine à l'occasion de la fête
du travail, septembre 1927.*

MES FRERES,

Un double événement nous réunit ce matin: la fête ouvrière et un anniversaire. Cette grande journée débute par une cérémonie qui marque dans l'Eglise catholique la consécration officielle du travail organisé. Elle clôture également les manifestations grandioses du 250ième de fondation. Parlons brièvement de l'un et de l'autre.

I

Travail

L'Eglise s'en préoccupe. C'est une importante question qui relève du domaine économique. Elle ne saurait se montrer indifférente au bien des corps si étroitement uni à celui des âmes. Sur ce terrain mixte qui est aussi le sien, elle a une doctrine sociale. Le problème revêt un caractère d'actualité en raison du nombre croissant des ouvriers, des relations de plus en plus complexes avec les patrons. Tout cela doit être basé sur la justice. Si cette

vertu est lésée, le *cuique suum* est violé et c'est le désordre. C'est à la faveur de ce désordre que naît le péché.

Il y a donc une question de morale. Et comme celle-ci est partie intégrante de la religion, l'Eglise ne saurait séparer l'économique du religieux ni la morale du travail. Le libéralisme économique le voudrait pourtant: mais inutile d'y penser, les diverses encycliques des papes s'y opposent.

On dira cependant: la justice strictement naturelle existe et certes est bonne. Oui, à condition d'avoir une base et une sanction. C'est l'une, la conscience, l'autre, la récompense ou la punition de l'autre vie.

En attendant, le travail doit être justement rémunéré et c'est la loi du salaire raisonnable qu'il faut établir au dire de Léon XIII: ce qu'il faut pour vivre dans des conditions normales. Il y a pour cela une échelle graduée, œuvre des économistes. Le socialisme, lui, considère le travail comme une simple marchandise. L'Eglise, elle, l'élève et le sanctifie en le sur-naturalisant. Régi par la loi religieuse ce labeur sera soumis aux exigences comme aux avantages de la justice sociale. Il est d'autres principes moraux qui lui assureront son équilibre et sa fécondité. En toutes ces matières, l'Eglise, conseillère sage et expérimentée, protégera l'ouvrier dans ses droits tout en lui enseignant ses obligations.

II

Fondation

La paroisse de Lachine fête son 250ième anniversaire: deux gros morceaux et demi de siècle! En

1672 on disait déjà la messe en la maison de Jean Fournier. Il y avait là réunis, des paysans et des ouvriers. Cinq ans plus tard avait lieu l'érection canonique. Ville Lasalle possédait aussi à cette époque une humble chapelle... laquelle en 1703 céda la place à une église. Mais voyez le changement! Le fort Rémy a été démantelé, le poste de trafiquants établi par Champlain a disparu, la bourgade a été rasée en 1889 et avec elle les édifices religieux. Deux choses sont restées cependant: une tradition qui anime et ressuscite l'histoire, une race de gentilshommes, fils des ouvriers d'autrefois. C'est ainsi que la paroisse, gardienne des coutumes, perpétue tous les souvenirs; elle les écrit par la plume, les grave dans le granit ou le bronze; elle ne cesse, en tout cas, de les remettre en présence des vivants: c'est là son culte aux grands morts! Voix des ancêtres, celle de Cavalier de la Salle particulièrement, revenez nous dire nos devoirs; soyez les agents de liaison entre les vivants qui militent actuellement et les défunts qui triomphent aux cieux!

1928

Sermon prononcé à l'occasion de la bénédiction des orgues au couvent de Sainte Croix à Saint-Laurent.

MONSEIGNEUR,¹

MES FRERES,

MES SOEURS,

L'Eglise a institué la liturgie. C'est un ensemble de cérémonies dont le but est de porter l'homme tout entier à la prière. Si l'on en croit la définition d'un philosophe celui-ci est "*une intelligence servie par des organes*". Il importe donc que son esprit comme ses sens soient, durant les offices, élevés vers Dieu. Lorsqu'on médite ou que l'on récite des formules, l'âme en soi se recueille. Quant au corps il a besoin d'être atteint, saisi et frappé. Après la vue, il n'y a pas de sens qui soit développé à l'égal de l'ouïe. Les sons lui parviennent et par eux l'être tout entier s'émeut. Et cela à la hauteur de la prière. C'est la musique qui les lui fournit ces sons.

L'Eglise qui ne néglige rien en matière de salut, s'est vite emparé du moyen musical. Elle utilise la voix humaine, la multiplie dans des chœurs, prône

1. Mgr Emmanuel-Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire.

le chant avec mélodie et harmonie. Au cours des siècles, elle a employé comme auxiliaires les instruments. Elle a enfin inventé ce résumé de toutes les sonorités: l'orgue. Il est donc religieux et liturgique. Vous avez le vôtre et c'est aujourd'hui fête. Appelé à vous parler, je voudrais vous dire son rôle et son symbolisme. Dans le culte en effet, il a mission de chanter et de prier et c'est la variété de ses ressources qui lui assigne sa signification.

I

L'orgue chante. De tout temps l'émission de la voix a fait partie de la liturgie. Dès les catacombes, on chanta dans l'église. Près de l'autel de pierre, on avait disposé des bancs... pour les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Pendant le sacrifice célébré par le pontife, tous exécutaient doucement des mélodies très simples. Au risque d'être surpris, les premiers chrétiens chantaient des hymnes pieux dans ces galeries souterraines où l'on pouvait difficilement pénétrer sans indication ou sans fil conducteur. Il n'y avait aucun accompagnement, cela va sans dire.

Et c'est ainsi qu'on chantait partout: à la veille du martyre comme au jour du triomphe; dans la joie des réunions nocturnes comme dans les larmes d'une dispersion sanglante. Au Colisée par exemple, des troupes priantes attendaient la mort libératrice en chantant des cantiques au Dieu des martyrs et des esclaves, de la force et de la liberté! Plus tard, avec Constantin, vint à luire le soleil de délivrance;

on sortit des prisons et des ténèbres pour exécuter à ciel ouvert. Pour aider et soutenir le chant, l'Eglise, sous Copronyme, inventa ses premières orgues... pas avant!

C'est à tort par conséquent qu'on représente sainte Cécile touchant un harmonium ou un piano! Anachronisme de la plus belle eau! Durant sa vie, il est vrai, elle chantait au Seigneur le cantique de sa chasteté; elle mourût même dans son palais, au son du décacorde, de la cithare et du psaltérion. Elle a été, de ce chef, choisie comme patronne de la musique.

Si l'Eglise ne se servit que longtemps après des orgues, ce fut seulement affaire d'invention et de découverte. Mais dès que le mécanique eut produit l'instrument, elle ne fut pas lente à lui désigner sa fonction: chanter à sa façon en accompagnant sans dominer, en soutenant sans entraver. En d'autres termes, l'orgue doit chanter conjointement avec la voix en lui servant de base et d'appui.

Mais Pie X n'a-t-il pas dit dans son *Motu proprio*: "La mélodie grégorienne se suffit à elle-même!" Oui, mais encore faut-il compter avec le défaut d'oreille et la versatilité des voix. On peut détonner et en fait l'on détonne. Oh! la cacophonie est fille du désordre vocal! Pour obvier à cela l'accompagnement double la voix, renforcit la mélodie en l'harmonisant par des accords. Le thème est ainsi plus plein qu'avec le chant seul. Cette harmonie doit être grave, sévère, diatonique. A l'encontre de la musique profane, l'accompagnement n'admet pas l'armature chromatique: ni dièse, ni bémol, si ce n'est le si pour éviter le triton. La

gamme reste plane c'est-à-dire composée de cinq tons entiers et deux demi-tons sans accidents. Cette forme plait et repose par la sobriété de sa teneur. Elle élève l'esprit en donnant comme des ailes à la pensée. Elle passe par les sens sans les émouvoir. Ce que la ligne gothique est à l'œil, l'accompagnement l'est à l'oreille. Le long des arcades en effet, cette ligne monte, monte sans cesse fléchissant en courbe seulement à la voûte: elle symbolise la prière!

L'orgue prie. Il élève la voix pour demander. Tantôt ce sont des accents joyeux, ceux de la reconnaissance ou de la vie, tantôt des tristes, ceux de la pénitence ou de la mort. Il vibre et par la variété de ses registres et de leurs combinaisons, il provoque les sentiments les plus pieux. Ses accouplements accentuent d'ordinaire d'heureux effets musicaux. Et il touche l'âme.

Qui de vous, par exemple, a pu sans être ému entendre une douce mélodie jouée parfois à la fin d'une après-midi ou à la brunante? L'église, je suppose, possède des verrières qui tamisent les rayons d'un jour pâlisant par degrés. Un organiste est là attardé durant les trop courtes heures d'une pratique parfois assez longue... il fait passer un peu de lui-même sur le clavier d'ivoire... par répercussion et peut-être télépathie, d'autres assistants s'émeuvent avec lui, telles autrefois chez les Grecs ces harpes éoliennes vibrant au moindre vent du soir. Oui, la musique d'orgue produit un merveilleux cachet d'apaisement. C'est à Dieu qu'elle va directement. Ah! Qu'il revienne ce temps où l'har-

monie adoucissait les mœurs, rendait meilleurs artistes et fidèles. Les élever ainsi, c'est les surnaturaliser, les faire rêver à un monde supérieur, à la céleste Jérusalem, bienheureuse vision de la paix! La liturgie d'ailleurs tend à cela. Que seraient les cérémonies sans la prière de l'orgue? Aussi l'instrument s'adapte-t-il aux époques du cycle pour en traduire toute l'idée. En Avent, ses thèmes sont d'attente. Mais à Noël reviennent les mélodies joyeuses, les gracieuses pastorales, écho de Bethléem. Puis ce sont les vieux cantiques que certains modernes essaient en vain de proscrire. C'est alors que modulent à leur aise les flûtes, les musettes et les pipeaux. Plus d'un, réfractaire parfois à la chaire et au confessionnal, se sent tout à coup pris et empoigné. Dans le mirage d'un trop heureux passé lui reviennent, avec les anciens Noël, des souvenirs d'enfance, du pays peut-être, alors qu'il vivait d'innocence et de bonheur!

Puis l'orgue célèbre les mystères de la vie cachée de Jésus-Christ. Mais voici le Carême. L'instrument prend une voix de pénitence... c'est la passion... il devient triste; si on le laisse accompagner, il éclate en sanglots aux impropères du Vendredi saint. Avec le temps pascal, reviennent les alleluias, les toccatas et les marches héroïques. Il clôt enfin cet ensemble par les célestes mélodies de la Toussaint célébrant à sa façon l'union de l'église militante à l'église triomphante car *"léger est l'espace qui dérobera à la terre ceux dont l'âme est aux cieux"*. Il fait alors monter des cimetières les supplications du *De profundis*... il intercède lugubrement: *"Ayez pitié de moi, vous tous qui fûtes mes amis!"* Voilà

bien de la musique orante et l'orgue en est l'un des facteurs principaux. C'est pourquoi jouer c'est prier ou encore c'est donner une poussée à la prière pour la faire monter jusqu'à Dieu. Après cet exposé, je m'en voudrais de finir sans dire mot de son *symbolisme*. Il signifie entr'autre chose la vie de l'homme et les œuvres de Dieu.

II

Né de la femme, l'être humain passe sur la terre des jours courts et mauvais. Mystère de la Providence qui permet ainsi et le bien et le mal! L'orgue joue ses fugues; c'est un thème constant dont le motif est répété aux deux mains avec des accords fouillés se succédant pleins de heurts et d'imprévu. Image de la vie! Avec des clefs graves et des pédales basses, il fait penser aux profondeurs du péché. Quand, au contraire, il module légèrement à la haute, il porte à se recueillir... comme ailé, il plane et incite à se dégager de la matière... il fait rêver au ciel! "Que c'est beau l'harmonie", déclare alors celui qui l'entend... "à défaut d'en faire avec les hommes on peut en faire avec Dieu!"

Celui-ci a de grandes œuvres. Il y a également les grandes orgues. Quand elles se mettent en branle, c'est comme le tableau de la création imaginé par Haydn. Les variations à longue portée, le fracas des arpèges et des accords bruyants donnent l'impression de la puissance divine. Le ciel et la terre sont presque en commotion. Comme Dieu est grand! Le ciel a son tonnerre et la terre son océan! L'orgue rappelle la foudre et le mouvement des

eaux. Voici par exemple un accord à six notes doublé de pédales avec un brusque point d'orgue: échantillon de séisme, de tremblement de terre ou de raz de marée. Ah! les catastrophes sont des mouvements de la justice de Dieu! L'auditeur à l'exécution de ces harmonies à la fois si puissantes et si terribles se sent petit et il est porté à s'humilier.

Les grands évêques du moyen-âge, Monseigneur, descendaient parfois comme vous de leur siège épiscopal pour se mêler à la glèbe dans les écoles de musique du temps. Sur l'invitation d'Alcuin par exemple, ils daignaient venir et encourager. A leur exemple, vous avez honoré de votre présence les méritantes sœurs de sainte-Croix. Soyez-en remercié! Ces orgues chanteront et prieront à l'avantage de celui qui les a bénies. Elles célébreront aussi l'inlassable dévouement de leur supérieur ecclésiastique.¹ Je lui suis moi-même redevable de vous parler aujourd'hui. Elles diront enfin tout le mérite des anciens aumôniers présents.

Elles mêleront enfin leur voix, mes sœurs, aux événements de votre vie. Un jour viendra qui sera le dernier. Sur votre tombe, l'instrument pleurera en entonnant l'*In paradisum*. Puisse en ce moment, lui faire écho la justice de Dieu! Sur terre les anges auront tressé votre virginale couronne; à la faveur de vos œuvres, vous vous serez sanctifiées. Il appartiendra au Juge de les convertir en immortelles et de vous admettre au royaume de l'éternelle musique!

1. M. le chanoine Archibald Mousseau.

1928

*Conférence donnée le 22 novembre à la
salle du Gésù.*MONSEIGNEUR,¹

MESDAMES,

MESSIEURS,

Il y a exactement 25 ans aujourd'hui Pie X, d'auguste mémoire, publiait un Motu proprio sur la musique sacrée. Ce document s'expliquait par des antécédents historiques. Parmi les réformes que le pape voulait opérer depuis longtemps, était celle du chant sacré. Il avait constaté pour avoir vécu épiscopalement des abus graves et nombreux. En certains diocèses de l'Italie régnait même une sorte d'anarchie musicale. Patriarche de Venise, il s'était signalé par une campagne vigoureuse: le retour au chant grégorien. Pontife élu, il lui incombait de parfaire l'œuvre commencée. Ce qu'il accomplit du reste par le bref du 22 novembre 1903. Le jour de la sainte Cécile était on ne peut mieux choisi.

Comme il arrive souvent, on fit grand bruit autour de l'ordonnance. On en discuta l'opportunité, les mobiles, les considérants, les conséquences probables et les chances de succès. D'aucuns la jugèrent sans jamais l'avoir lue. Les manifestes célèbres ont toujours le même sort: du pour et du con-

1. Mgr Arsène Turquetil, vicaire apostolique de la baie d'Hudson.

tre, des adeptes et des opposants, des soumis et des réfractaires: bref le sempiternel combat des idées.

Le monde a depuis marché. Que de choses ont le temps de s'accomplir durant un quart de siècle! Survint enfin l'anniversaire, le jubilé d'argent. C'est aujourd'hui l'occasion d'un retour sur le passé. Quelque lointain qu'il apparaisse maintenant dans l'histoire, ce grand acte pontifical ne doit pas être enseveli dans l'oubli des années. Se taire à son sujet, faire silence sur lui, serait en contester la valeur. Comme son œuvre de réforme se poursuit encore trop lentement à notre gré, il convenait d'en signaler l'origine pour en conserver le souvenir, d'en rappeler les premières phases pour en graver les jalons. Pour aider au mouvement actuel qui tend à s'alonguer, il fallait faire de l'histoire, oui, ressusciter le passé en remettant sous les yeux un texte déjà vieux.

La compagnie de Jésus n'est jamais en arrière. Elle est même toujours à l'affût en matière d'initiative. Elle n'a point voulu qu'un tel événement passât inaperçu. Le père recteur, en cette occasion, m'a fraternellement invité à vous entretenir. Grâce lui soient rendues! Discourir en la salle du Gésù est le privilège d'un fort petit nombre. N'y a-t-il pas aussi ce soir un auditoire d'élite très représentatif... prêtres, religieux, laïques, élèves de Brébeuf et de sainte Marie? Puissent tous, s'inspirant de ces quelques paroles, promouvoir à leur tour la véritable musique d'église. A cette fin je veux tenter un exposé de principes que je confie à la bienveillance de sainte Cécile!

I

Parlons d'abord du chant, le *cantus* des Romains. Il est à la fois *vox articulata et emissio soni*. Ces deux choses en sont l'essence. Ses organes sont les cordes vocales, la gorge, le larynx et le pharynx. Il s'exprime par la langue et le gosier avec étendue de registre et quantité de volume. Chanter n'est donc, selon le mot de Saint-Saens, *ni siffler ni crier*. C'est simplement produire des sons articulés contenus dans l'échelle de la gamme.

Pourquoi ce chant a-t-il été introduit dans la liturgie? L'église, on le sait, utilise tout ce qui est à sa disposition. Elle tient pour vraie la proposition de saint Ignace: "le corps est l'auxiliaire de l'âme auquel il est substantiellement uni". Or, il a cinq sens dont la fonction est de servir.

Quelle est donc leur utilité en matière de salut? Se sauver c'est croire les vérités de foi, observer les vérités de morale, pratiquer les vérités de culte.¹ Ce dernier est réglé par la liturgie ou ensemble de cérémonies extérieures. Là est la place du chant et le rôle des sens. Pie X disait donc: "Il fait *partie intégrante* de la liturgie."

L'idée de *partie* reporte naturellement à celle de tout. Celui-ci peut être *actuel* c'est-à-dire en acte, en fait; ou bien *potentiel*, c'est-à-dire en puissance. Le tout actuel — celui qui nous intéresse — a tantôt des parties essentielles ou subjectives et tantôt des parties accidentelles ou intégrantes. Les pre-

1. Traduction littérale du mot de S. Jean: "Qui autem facit veritatem venit ad lucem. Chap. 3, v. 21.

mières sont nécessaires à son essence, les secondes, en le rendant complet, concourent à sa perfection. Le chant, partie intégrante, n'est pas absolument nécessaire au culte; celui-ci pourrait exister sans lui, mais il lui manquerait quelque chose d'important: un appui extérieur qui retienne l'attention. Il faut que l'esprit humain soit fixé au moyen des sens. Sans doute il y a l'oraison purement mentale: ce sont les idées qui y retiennent l'intelligence. Mais dans la prière vocale, fonds de toute liturgie, c'est le mot fixé par le chant qui capte l'attention. L'église, comprenant cela, l'a incorporé dans ses offices. Grâce à ce procédé, on chante en priant comme l'on prie en chantant.

Vous le voyez, elle a été bien inspirée d'utiliser ainsi la voix, de l'avoir combinée dans des chœurs, d'avoir créé pour elle les motifs de la mélodie... c'est le thème. Saint Jean Damacène l'a défini: *"Une suite, une série de notes qui s'appellent."* Un critique voulait que cette admirable définition ait contribué à sa canonisation. Si parfaite qu'elle soit, elle n'était néanmoins pas suffisante. Le grand docteur souffrit en plus la persécution de Léon l'Isaurien et des Iconoclastes.

Les sons doivent donc se faire désirer entre eux et cela librement, au gré du compositeur, selon les règles, car rien n'est laissé à l'arbitraire.

I. La mélodie peut être uniphone ou polyphone, simple ou à base de contrepoint, diatonique ou chromatique, rythmée ou libre.

II. Elle ne peut cependant se passer de cadence, de mouvement et de rythme ni parfois de mesure.

III. Elle devient harmonie quand elle se double, se triple, se quadruple en polyphonie sans admettre de cacophonie. Elle tolère certaines dissonances mais les intervalles rapprochées de quarts et de quintes qui se succéderaient sont défendues.

IV. Elle condamne celle du "fa naturel au si", *le diable en musique*.

Le Motu proprio recommande comme texte le plain-chant. Il est uniphone, se suffisant à lui-même. Il ne détruit aucun principe mélodique si ce n'est l'armure. Plus de dièse ni de bémol excepté au si pour éviter le triton. Pas d'harmonie: c'est le chant plane ainsi que l'indique son nom.

La force dynamique n'étant pas essentielle, le volume de la voix devient secondaire. Les timbres retentissants ne sont utiles que dans les chœurs. Le registre medium ou tonalité moyenne est le seul pratique. La notation grégorienne ne se tient pas ordinairement dans les notes aiguës ou graves comme il arrive dans la vocalise. C'est par exception qu'elle demande de l'acrobatie; si les notes sont trop hautes sur la portée, la transposition s'impose.

La mélodie non ornée est plus grave. Condamnés sont les signes qui ont nom: la cadence à montée ou à descente, l'apogiature, le gruppetto, le trille et la fioriture.

Le ton diatonique l'emporte sur le chromatique comme l'entier sur la demie. Moins délicat par l'absence d'accident surtout à la note sensible, il est par contre plus ample, plus reposant et plus complet. On le dirait mineur à ne regarder que ses tier-

ces ou ses fondamentales du premier et du deuxième mode. En réalité, il satisfait comme le majeur surtout avec d'intéressants neumes dont on peut prolonger la durée par des épisèmes horizontaux ou des *morae vocis*.

Le chœur est préférable aux solis. La prière individuelle est bonne sans doute mais la collective est meilleure. Dans le temple, c'est la foule qui devrait prier en chantant. C'est difficile et parfois impossible. Le chant devient de ce chef le fait d'un groupe représentant le peuple: c'est la chorale.

Dans les oraisons, le prêtre chante seul, presque *recto tono*, mais durant la préface il y a dialogue et les chantres répondent. D'une manière générale, les solis doivent être tolérés, non recommandés. Parfois faut-il courageusement les supprimer surtout quand il s'agit de ces exécutions personnelles où l'on exhibe sa voix. Il est beau de montrer ce que l'on possède et de faire de l'art pour l'art. Cependant l'orgueil ne devrait avoir sa place qu'au théâtre jamais au jubé. Les premiers chrétiens n'étaient pas des artistes mais des priants. Les Carmélites exécutent une messe sans solo et sur quatre notes. Elle peut être jugée monotone mais elle ne laisse pas d'être édifiante. Les bénédictins de l'île de Wight exécutent ensemble: jamais de polyphonie, toujours du plain-chant. Et cependant quel charme! Quelle austère beauté!

Synthétisons avec Pie X ce qu'il ne faut pas faire en chantant. I. Ne pas troubler la dévotion par le bruit ou l'éclat. II. Ne pas matérialiser la pitié par la mièvrerie ou la sensiblerie. III. Ne pas

dégoûter ni scandaliser le peuple par le manque de préparation ou la défectuosité. IV. Ne pas offenser la sainteté du lieu par un programme théâtral ou quelque chose d'analogue.

Faisons donc ce que commande l'Eglise. Quel qu'un est-il dans l'allégresse? Qu'il chante dit saint Jacques. On l'a toujours fait depuis le premier siècle, à Rome particulièrement. La tradition est donc lointaine. J'en ai eu quelque'écho il y a quinze ans en assistant aux premières vêpres de sainte Cécile. Là-haut à la vieille tribune chantaient les voix et les violes:

Coecilia decantabat Domino: fiat cor meum immaculatum.

Les voix et les violes chantaient encore:

Coecilia deserviebat Domino quasi apīs argumentosa.

Les voix et les violes chantaient toujours:

Coecilia a Domino poposcebat ut domum ecclesiam consecraret!

Je veux vous laisser sous l'impression de ce souvenir cécilien. Pour l'accentuer, la musique va derechef se faire entendre. Me rappelant le conseil de l'Ecriture: *Fili, ne despicias musicam*, je n'y veux point mettre obstacle. C'est donc bien volontiers que je cède ma place à l'excellente chorale du collège.

II

Je voudrais maintenant traiter de l'accompagnement: c'est le corollaire du chant. Le Motu proprio nous y aidera. Il place tout d'abord cet art sous

le patronage de sainte Cécile. Elle ne fut pourtant pas une instrumentiste. A tort la représente-t-on touchant l'orgue, l'harmonium ou le piano. Mais alors à quel titre l'invoque-t-on? Interrogeons l'histoire.

La famille des Coecilii était célèbre à Rome. Une des filles s'appelait du vocable patronymique: Coecilia. Elle était vierge et patricienne. Riche, elle se payait le luxe d'habiter une villa au-delà du Tibre, au pied du Janicule. En ce temps-là le Transtévère était le quartier le plus aristocratique.

Les plans de Rome reconstituée nous montrent avec avantage la maison, le jardin constituant le palais de Cécile. Une cour quadrangulaire, l'atrium des anciens avec au centre un grand vase de granit servant aux ablutions des hôtes, un portique d'entrée avec quatre colonnes et deux pilastres ornés d'une frise, tel était l'ensemble du péristyle. Beau vestibule en vérité qui permet d'imaginer ce que devait être l'intérieur! Elle y vivait heureuse avec ses parents et ses esclaves. Un jour elle rencontra le pape, l'évêque de Rome en ce temps-là Urbain Ier. Il la convertit et la baptisa. Elle promit en secret à Dieu de garder sa virginité. En retour et toujours en secret, un ange fut préposé à la surveillance de son corps. Ses parents constatèrent bientôt que leur fille était chrétienne. Des statues nouvelles avaient remplacé les dieux. Jupiter avait cédé sa place au bon Pasteur. A Adonis, à Vénus, à Pan, à Apollon (ses favoris puisque ces derniers étaient musiciens) avaient succédé les figures des apôtres. Lentement mais sûrement l'aspect du palais

avait été changé. Les esclaves jouaient des instruments à l'heure du lever, du coucher et des repas; c'étaient des airs païens, sortes de cantilène. Elle leur apprit des motifs de psaume et des mélodies chantées aux Catacombes. Ils reçurent l'ordre de l'accompagner avec de la musique chrétienne. Les parents toléraient tout cela dans le but de la marier, ce qu'ils firent à un homme de haute lignée nommé Valère. Entre nobles en effet, pas de mésalliance! Le nouvel époux ne pouvait comprendre la continence de Cécile, qui était bien sa femme non une Vestale. Il reçut la confidence qu'un ange était là, gardien d'une chasteté que personne ne devait déflorer. Il voulut le voir. Son épouse y mit une condition: le baptême. Il le reçut et put à loisir contempler le céleste messager. Son frère Tiburce piqué de la même curiosité fut baptisé lui aussi. Il aperçut à son tour — et quel spectacle pour un être humain! — un être éblouissant de clarté. Tous les deux, témoins oculaires si favorisés, furent bientôt martyrisés. Appréhendés, ils furent traînés devant le préfet de Rome. "Confessez, leur dit Almachius, la vérité de nos dieux". — "Nous n'en connaissons, répondirent-ils, qu'un seul qui soit le vrai". Et ils moururent décapités.

Il s'agissait ensuite de s'emparer de la noble romaine. Cécile savait depuis longtemps le sort qui l'attendait. Depuis la mort de son époux, elle vivait retirée se préparant au martyre. Ayant cédé par testament ses biens au sénateur Gordien, elle convertit son palais en église. Là se réunissaient ses frères et sœurs dans la foi. Ses esclaves ayant appris à jouer des airs d'adieu, elle voulut mourir, comme

elle avait vécu, au son de la musique. Le proconsul après l'avoir interrogée la condamna à être asphyxiée. Dans toutes les maisons romaines d'alors était une salle de bains réchauffée par un hypocauste. On l'y enferma et l'on y alluma un feu violent. Une vapeur brûlante se répandait sans renouvellement d'air. Elle survécut un jour et une nuit. Un lecteur reçut alors l'ordre d'en finir. Soit pour s'être énervé, soit pour avoir mal mesuré la portée de son coup, il ne put l'achever la laissant baignante dans son sang. Elle avait pour le supplice revêtu sa robe blanche tissée d'or. Un ruban d'argent retenait ses cheveux. Elle avait commandé qu'on fit de la musique, car c'était jour de fête: *dies natalis*. Pendant que jouaient des instruments, *cantantibus organis*, Cécile chantait le cantique de sa délivrance offrant à Dieu la double couronne de son martyre et de sa virginité. Les anges qui l'accompagnaient prirent doucement son âme pour l'emporter au royaume de la céleste musique; et après la grande pitié eut lieu la grande joie, la jonction de l'harmonie de la terre avec celle du ciel!

En 822, Pascal Ier, trouva la martyre intacte dans son cercueil de cyprès. A sept siècles d'intervalle, Cécile morte ressemblait exactement à Cécile mourante. Il la fit transporter au Transtévère. C'est là qu'en 1599, sur l'ordre du cardinal Sfondrat, elle fut découverte de nouveau et apparut parfaitement conservée. Le sculpteur Maderno en profita pour la reproduire dans la classique et idéale statue que vous connaissez. Cécile a donc voulu faire accompagner les actes importants de sa vie: ce qui lui a valu son titre. L'Eglise, de son côté, veut que l'on

accompagne aussi le chant. Absolument parlant, celui-ci peut être *a capella*, mais ne l'oublions pas, les voix sont versatiles et détonnent.

Accompagner est donc un acte de second rôle mais fort important tout de même. C'est soutenir au moyen d'un instrument, c'est aider sans entraver, c'est unir les parties sans les dominer. Il constitue une science difficile car il suppose la connaissance de l'harmonie, celle de la lecture et de l'exécution. Deux éléments peuvent le faire: l'un multiple par ses instruments, c'est l'orchestre. L'autre unique mais plein de ressources, c'est l'orgue. L'orchestre dit de concert se compose d'instruments à cordes, à vent et à bois. L'autre dit religieux exclut les cuivres et tout le matériel à fracas. Le premier admet, outre les cordes, cornet, trombone, cor, trompette, barytons, basse, hélicons, tambour, petite caisse, cymbales, triangle, castagnettes et piano. Il est formellement défendu par le Motu proprio comme théâtral et profane. Le second comprend les cordes et les bois: violon, viola, violoncelle, contrebasse, clarinette, flûte, hautbois, basson, cor d'harmonie. Il reste liturgique. Il est même, lorsque balancé, d'une beauté merveilleuse. Qu'on se rappelle, entr'autre exemple, la messe de minuit au congrès eucharistique de 1914!

Mais alors, direz-vous, pourquoi est-il défendu dans ce diocèse? Ah! c'est que les grands maux rendent les grands remèdes nécessaires. Les abus extrêmes appellent des réactions radicales. On en était rendu si loin ici même à Montréal! Chœurs mixtes, grands orchestres avec renfort d'instruments

à vent, piano à la tribune, etc. Monseigneur l'Archevêque-coadjuteur a coupé court à tout cela. Chacun s'est conformé regrettant la disparition de l'orchestre liturgique et comprenant que l'Ordinaire avait raison.

L'orgue a donc remplacé les instruments et, de ce chef, il est devenu le fondement de l'accompagnement. Avec ses trois claviers, (le grand, le positif et le récit) avec les clés de sa régistration, avec ses pédales et ses unions aux jeux de fond, il soutient la voix chantante. Voici du reste quelques règles à son sujet.

Son jeu doit être lié non saccadé comme celui du piano. Le legato étant une règle, le staccato devient une exemption. Les arpèges, les montées ou descentes chromatiques, les cadences avec variations, les notes perlées doivent être en général bannies. L'accompagnement doit être sobre et diatonique. En grégorien, il lui faut respecter la mélodie. Là où il y a ictus ou appui rythmique, il doit y avoir accord; le reste est note de passage. L'orgue n'est pas fait pour dominer en accompagnant mais pour être discret. De là chez l'organiste, une grande souplesse nécessaire. Qu'il soit le sujet du maître de chapelle, docile comme son instrument. Telles sont les desiderata du Motu proprio. Il ne fallait rien moins qu'un pape musicien pour écrire ainsi. L'on sait du reste que Pie X l'était au point de pouvoir composer un oratorio!

Jetant maintenant un coup d'œil rétrospectif, voyons brièvement ce qui s'est accompli. Certes la réforme a fait beaucoup de bien surtout à la ville.

Mais comme il reste énormément à faire! On exécute encore du Riga, du Lambillotte, du Fauconnier... et ces pièces proscrites qui s'appelle l'Ave Maria et le trop fameux Gallia de Gounod, l'Agnus Dei de Bizet et les pseudo-adiieux de Schubert.

D'autre part, constatons les efforts, applaudissons aux nobles initiatives. Les pionniers de la croisade ont droit à nos éloges: les pères Guillaume, trappe, Lefebvre et Fontaine, jésuites; les abbés Lepoupon, Garrougteigt, Bouhier, Jeannotte, Dubeau, Thibault, sulpiciens; Mgr Elias Roy, de Lévis, le chanoine Joseph Pelletier de Québec, les abbés Paneton et Turcotte des Trois-Rivières, Fernet, Jamin, Raynault, Piché, Philippe et Jean-Louis Chartrand, Pineault, de Montréal, le frère Raymondien. Et les laïques qui ont nom: Noël Charbonneau, fondateur de la Schola Cantorum, les organistes Arthur Letondal, Benoit Poirier, Antonio Létourneau, Elie Savaria, Alfred Mignault. Enfin le magnifique chroniqueur du Devoir durant plus de 20 ans: Frédéric Pelletier et le Mécène de tous: Edmond Archambault.

A. M. D. G.

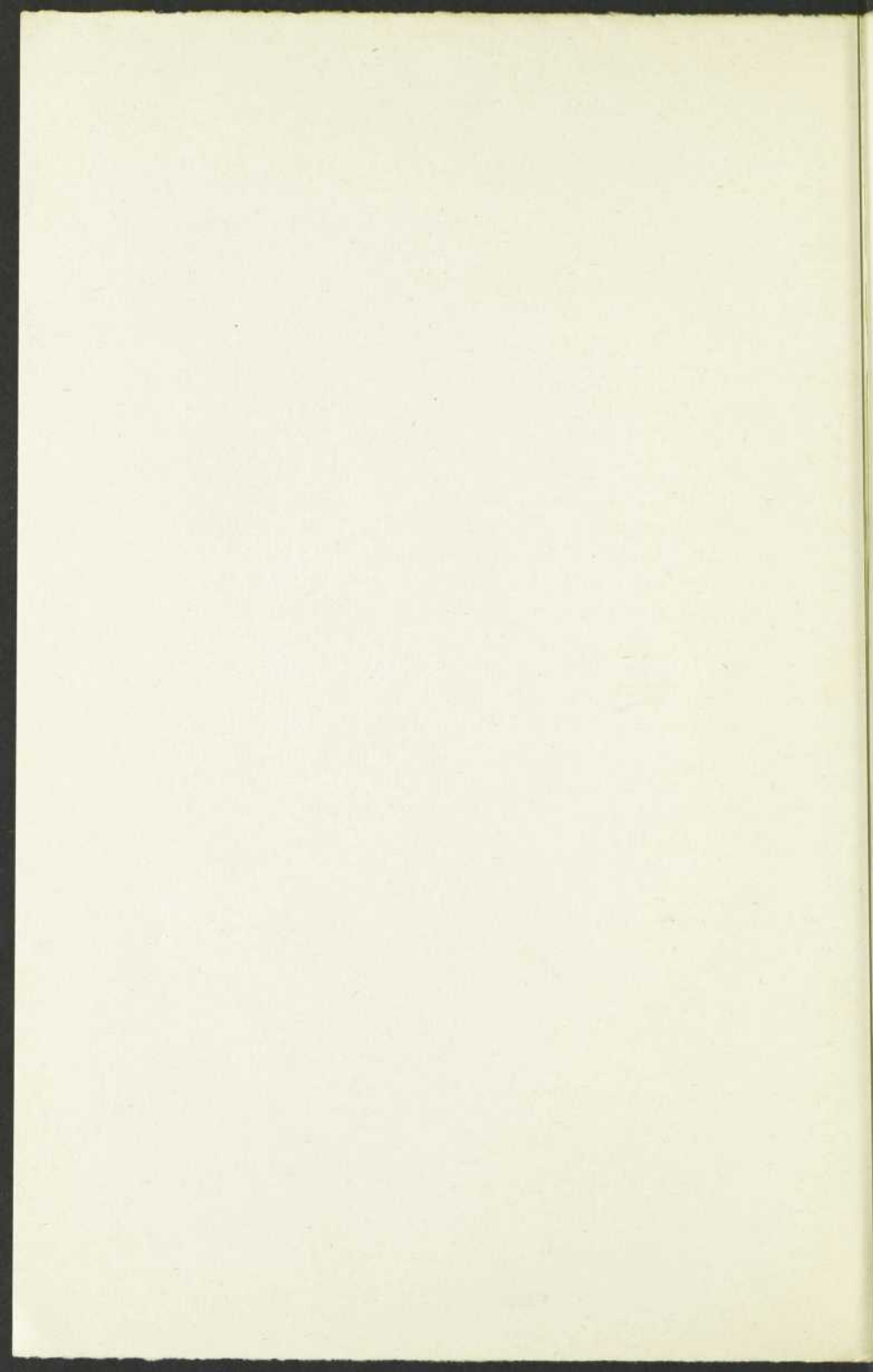


TABLE DES MATIÈRES

	Dédicace	7
	Introduction	9
1904—		
	Discours fait à l'Aréopage pour armer Athènes contre Alexandre	11
1905—		
	Eloge de Samuel de Champlain ...	13
1906—		
	Causerie sur le péché	20
1907—		
	Sermon sur la restitution	36
1908—		
	Dissertation sur les Judaïsants	56
1909—		
	Sermon à l'église saint-Jean-Baptiste	64
	La fête nationale	64
1910—		
	Retraite aux enfants de sainte-Geneviève	69
	La retraite	69
	Les devoirs d'état	71
	Les études	72
	La sanctification personnelle	74

242 NOUVEAUX PROPOS ORATOIRES

1911—

Retraite aux élèves du pensionnat de sainte-	
Thérèse de Blainville	77
La lecture	77
Les vertus chrétiennes	82
L'instruction	83
L'abus de la grâce	87
La chasteté	89

1912—

Sermon de Carême à la Basilique de Montréal	92
La révélation	92

1913-1914—

Sermon de Noël à sainte-Thérèse de Blainville	100
Le dévouement	100

1915—

Sermon d'ordination à la Pointe-aux-Trembles	103
Le sacerdoce	103

1916—

Sermon de Carême à la Basilique de Montréal	106
La confession	106

1917—

Sermon de Carême à la Basilique de Montréal	112
La tentation de Notre-Seigneur	112

1918—

Sermon de Carême à la Basilique de Montréal	121
Les responsabilités familiales	121

NOUVEAUX PROPOS ORATOIRES 243

1919—

Sermon de Noël à saint-Paul de la Croix	131
La Nativité	131

1920—

Causeries catéchistiques aux élèves des Dames du Sacré-Cœur	135
Luther	135
Justification	137
Sacrements	138

1921—

Petit Carême à saint-Paul de la Croix	144
Providence divine	144
Les désordres existants	146
La douleur et la mort	148
La grande leçon	151

1922—

Petit Carême à saint-Paul de la Croix	153
Existence de Dieu	153
Les perfections divines	155
Les attributs divins	156
Etude générale sur la divinité	158

1923—

Causeries catéchistiques aux élèves des Dames du Sacré-Cœur	161
Caractère du salut	161
Péché originel	162
Concile de Trente	163
Sermon à l'église sainte-Claire de Tétraultville	165
Bénédiction de pierre angulaire	165

244 NOUVEAUX PROPOS ORATOIRES

1924—

Sermon à l'église saint-Jean-Baptiste	168
La fête nationale	168
Causerie radiophonique au poste C.K.A.C.	173
Les raisons d'appartenir à la Société Saint-Jean-Baptiste	173

1925—

Petite retraite aux élèves du pensionnat sainte-Anne, à Lachine	178
L'exemple	178
L'obéissance	179
La conversation	181
La sainte Vierge	182
Causerie aux anciennes élèves du pensionnat de sainte-Anne, à Lachine	184
Instruction et éducation	184

1926—

Souhais du jour de l'an aux élèves du pensionnat de sainte-Anne, à Lachine	188
La nouvelle année	188
Causerie aux élèves du pensionnat de sainte-Anne, à Lachine	189
Pâques	189
Panégérique de saint Jean-Baptiste de la Salle aux élèves du Mont Saint-Louis	190
Vie et œuvres du saint	190
Retraite aux élèves du petit séminaire de sainte-Thérèse	193
La retraite	194
La confession	196
La culture de l'intelligence	198
Le travail	200

NOUVEAUX PROPOS ORATOIRES 245

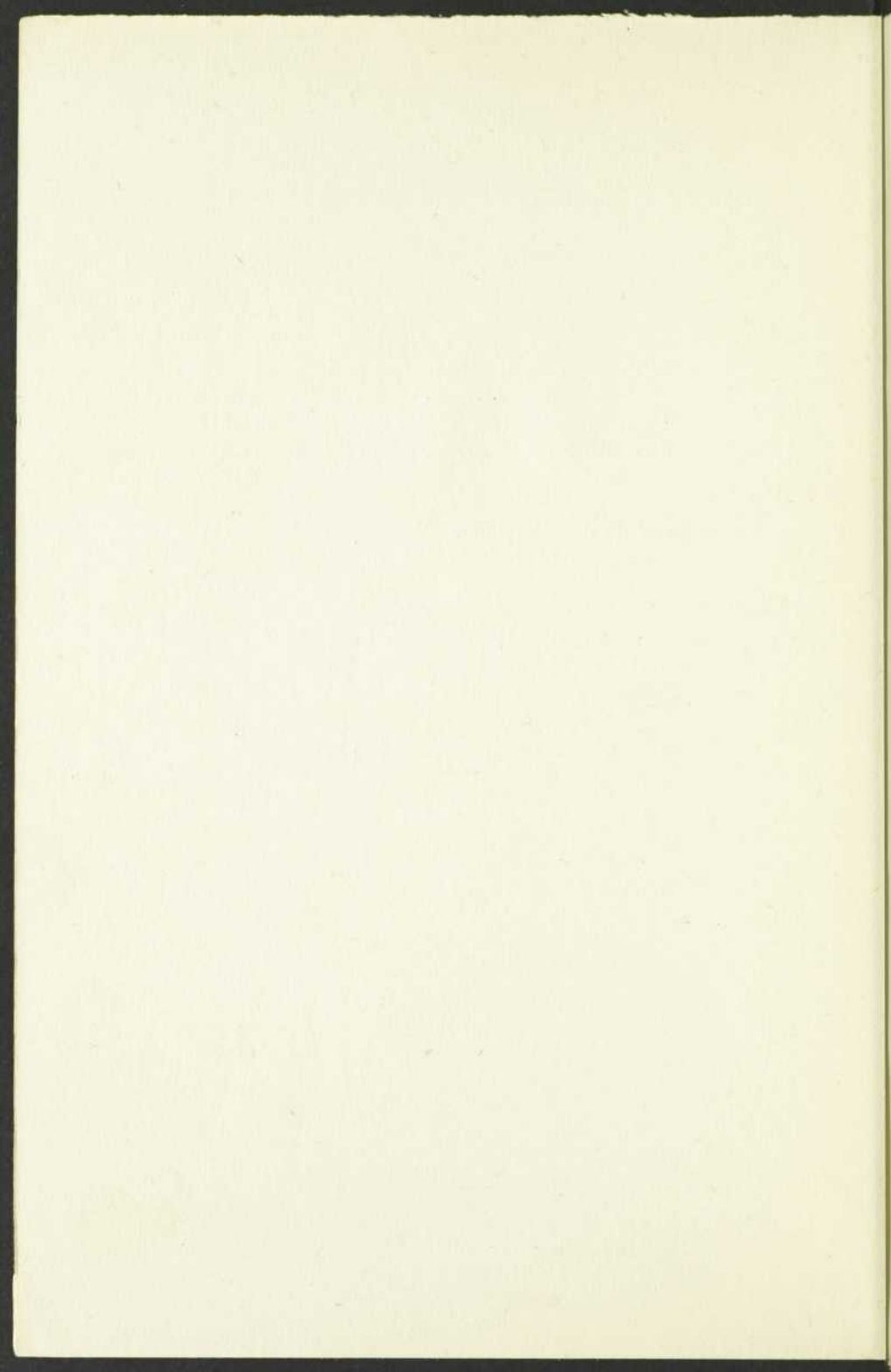
La communion	202
La formation de la volonté	204
La règle	206
La dévotion surtout à Marie	208
L'éducation de la mémoire et de la sensibilité	210
La prière	212
La fidélité	214

1927—

Sermon à l'église des saints Anges de Lachine	217
Travail et fondation	217

1928—

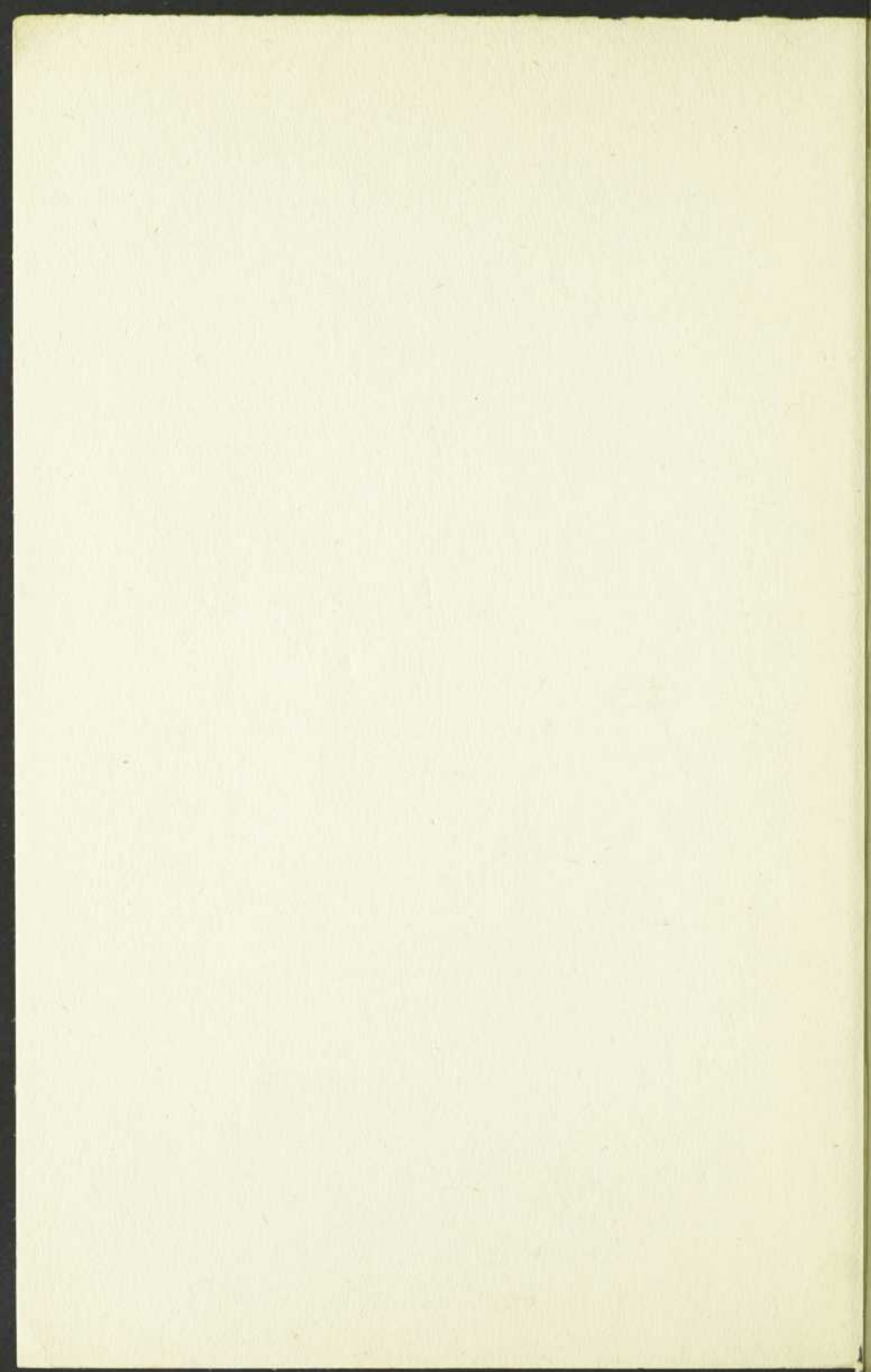
Sermon au couvent de sainte-Croix à Saint-Laurent	220
L'orgue	220
Conférence à la salle du Gésù	227
Le motu proprio de Pie X sur la musique	227

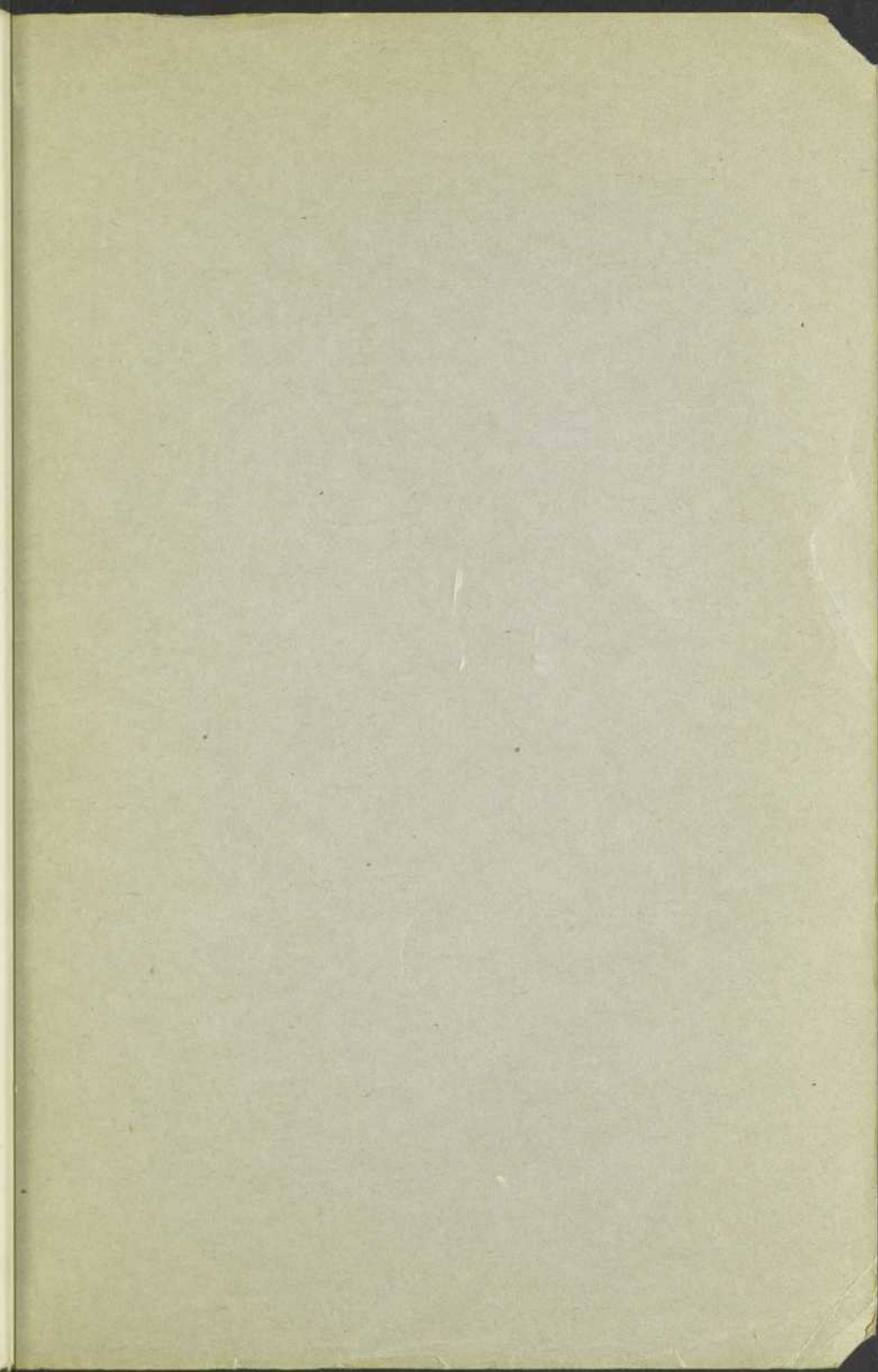


Achevé d'imprimer
le treizième jour d'octobre
mil neuf cent trente-huit,
par



L'Imprimerie Modèle Limitée,
1206 est, rue Craig,
Montréal.





BNQ



000 376 590